

TRENTE-HUITIEME ANNEE - No 304

MONTREAL, MARDI 1er AVRIL 1941

La Yougoslavie se prépare à la guerre

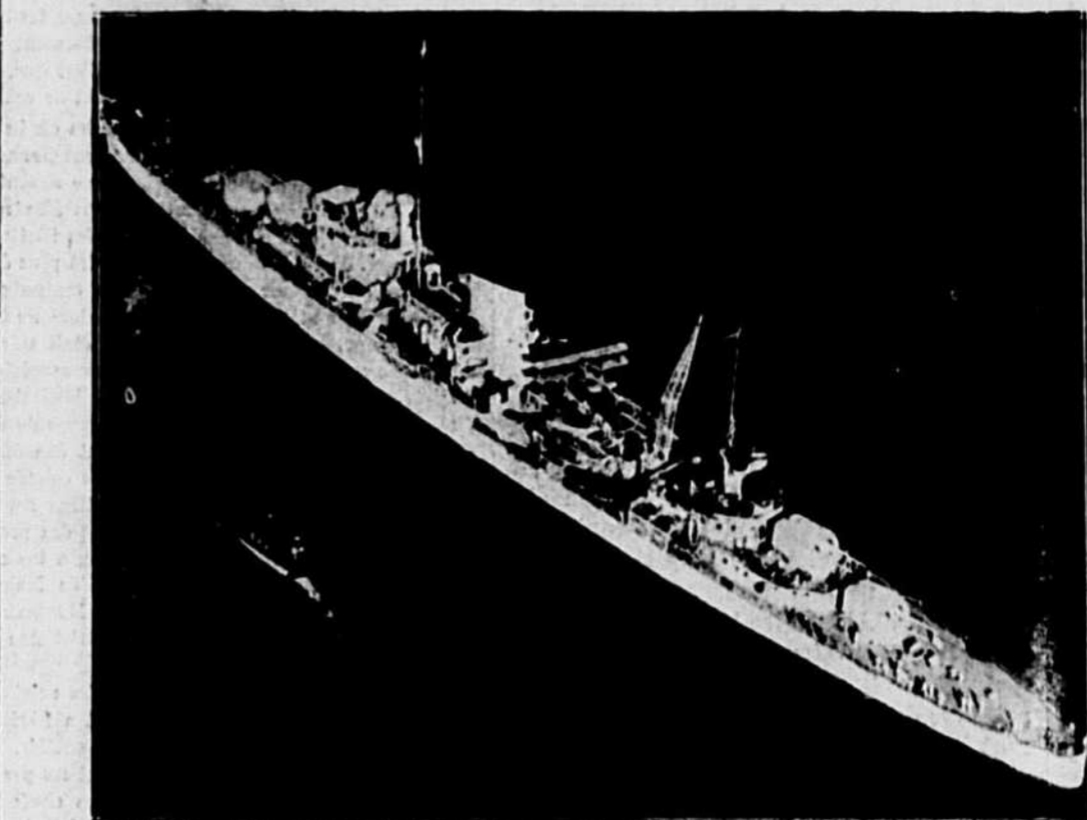
M. Simovic exhorte la nation à faire tout son devoir - Berlin menace

Cinq divisions de l'armée nazie prêtes à attaquer en Hongrie - Le ministre allemand quitte Belgrade - Le Reich enverrait bientôt un ultimatum aux Yougoslaves

Belgrade, mardi 1er (P.A.) - On rapporte, ici, ce matin, quelques heures après le départ de M. Viktor von Heeren, ministre du Reich à Belgrade, que cinq divisions de l'armée allemande sont concentrées sur la frontière qui sépare la Hongrie de la Yougoslavie.

Le gouvernement du premier ministre Dusan Simovic. Budapest, mardi 1er (P.A.) - L'agence télégraphique hongroise prétend, ce matin, dans une dépêche qu'elle date de Berlin, que la Yougoslavie a expliqué à l'Allemagne la politique étrangère qu'elle entend suivre, sans même faire allusion au pacte tripartite que son ancien gouvernement signait, la semaine dernière, à Vienne.

Les Italiens ont bien mordu



Sachant, dès le 27 mars, que deux puissantes escadres italiennes avaient quitté leurs bases et se dirigeaient vers l'est de la Méditerranée, les Anglais leur ont envoyé comme appât le croiseur "Orion". Ce petit navire de guerre très rapide se mit à fuir dès qu'il eut été aperçu par l'ennemi. Les Italiens lui donnèrent immédiatement la chasse. Pendant quatre heures "Orion" leur échappa et, sans que les fascistes s'en doutent, l'intrepide petit vaisseau les conduisit dans les parages où la flotte britannique les attendait. On sait ce qui se produisit ensuite.

Les Anglais ont coupé la voie ferrée d'Ethiopie

L'occupation de Dirédaoua empêche les trains d'aller d'Addis-Abéba à Djibouti

Le Caire, 31. (P.A.) - Les forces britanniques continuent leur poussée vers le centre de l'Erythrée et de l'Ethiopie, et, au cours de leur avance, ils augmentent sans cesse le nombre de leurs prisonniers et s'emparent de nouveau matériel de guerre. Les Anglais occupent maintenant Dirédaoua, et empêchent ainsi les Italiens d'aller par chemin de fer d'Addis-Abéba à Djibouti.

Cuba saisit un cargo italien - Le Mexique se prépare à l'imiter

Deux navires allemands fuient le Pérou - Vaisseau nazi et paquebot fasciste incendiés par leurs équipages à Costa-Rica - Rome et Berlin protestent à Washington

La Havane, 31. (P.A.) - Le gouvernement cubain a donné, aujourd'hui, instruction à sa marine militaire de saisir le cargo italien "Recca" qui est amarré dans le port de La Havane, depuis que l'Italie est entrée en guerre. C'est le premier ministre, M. Carlos Saldrigas qui a annoncé cette décision. Il a précisé qu'elle avait été prise pour montrer que Cuba est solidaire des Etats-Unis. Des marins cubains ont reçu l'ordre de monter immédiatement à bord du "Recca" pour empêcher que son équipage ne s'y livre à des actes de sabotage.

San José, Costa Rica, 31 (P.A.) - Les équipages du cargo allemand "Eisenach" et du paquebot italien "Fella" ont aujourd'hui mis le feu à ces navires, amarrés à Puntas Arenas, sur la côte du Pacifique de cette république. Les 120 marins et officiers des deux vaisseaux ont été arrêtés. On les a accusés d'avoir allumé des incendies criminels et on les a conduits au pénitencier où il leur sera impossible de sortir, même en fournissant une caution. On croit que

Le cuirassé "Vittorio Veneto" serait coulé - 3,000 marins de Mussolini ont perdu la vie

L'amiral Cunningham dit qu'il essaiera de détruire complètement la flotte italienne avant la fin de l'année - Huit navires de guerre fascistes détruits

A bord du "H.M.S. Warspite", à Alexandrie, 31 (P.A.) - Des officiers britanniques ont dit ce soir que l'Italie a perdu cinq et peut-être huit navires de guerre, dont le cuirassé de 35,000 tonnes "Vittorio Veneto", lorsque la flotte de guerre fasciste a donné bêtement dans le piège que la marine militaire anglaise lui avait tendu vendredi, à l'ouest de l'île de Crète. Mussolini a aussi perdu plus de 4,000 officiers et marins. Plus de 900 d'entre eux ont été sauvés mais 3,000 autres auraient perdu la vie.

Londres, 31. (P.C.) - Les Anglais se sont servis de leur croiseur "Orion", 7,215 tonnes, armé de canons de six pouces seulement, comme appât pour attirer les navires de guerre italiens dans le piège qu'ils leur avait tendu, à l'ouest de l'île de Crète. Pendant quatre heures, a-t-on révélé, ce soir, l'"Orion" a fait semblant de fuir devant les puissantes escadres italiennes. Celles-ci, le suivant de leur mieux, l'ont eu aucun mal à les contraindre à venir dans les parages où la flotte de guerre de la Grande-Bretagne les attendait et leur fit le parti que l'on sait.

On révèle, entretemps, dans les milieux bien informés, que le combat de la fin de semaine a été précipité par les Allemands, que le commandement naval italien n'a ordonné à ses escadres de quitter leurs ports que parce que les nazis l'ont exigé, que des officiers du Reich étaient à bord des navires de guerre italiens et que l'Allemagne doit elle aussi prendre sa part du désastre. Une fois le combat terminé et les unités navales de Londres sur la route du retour, on entendit, dans le lointain le bruit d'un furieux engagement. On croit qu'un cuirassé italien avarié a, par erreur, ouvert le feu, dans l'obscurité, sur quelques-uns des vaisseaux qui avaient la mission de l'escorter et de le protéger. La bataille dura environ deux heures. Selon les récits des officiers anglais qui y ont pris part, voici les résultats qu'elle a donnés: 1.-Un cuirassé italien de la classe du "Littorio", 35,000 tonnes, gravement avarié et peut-être coulé; 2.-Les croiseurs italiens de 10,000 tonnes "Zara", "Fiume" et "Pola", coulés, et un autre croiseur de la classe du "Bande Nere" probablement coulé; 3.-Les destroyers "Maestrale" et

Deux morts dans un accident du rail

Callao, Pérou, 31. (P.A.) - Deux navires allemands le "Muenchen", 5,619 tonnes, et le "Hermonthis", 4,833 tonnes, ont soudainement quitté le port de Callao, ce soir, sans avoir pris la peine de demander leurs papiers. Ils s'étaient réfugiés, ici, en 1939, au début de la guerre. Deux autres vaisseaux nazis, le "Monserrate", 5,578 tonnes, et le "Leipzig", 5,898 tonnes, restent encore ici.

Ottawa, 31. (P.C.) - Deux employés de chemin de fer ont perdu la vie, ce soir, et apparemment trois autres personnes ont été blessées alors qu'un train de passagers du Pacifique Canadien a frappé des wagons d'un train de fret qui avaient quitté la voie à Inkerman, Ontario. Les deux morts sont le mécanicien Fred Platon et le chauffeur Wallace Plunkett, tous deux de Smith Falls, Ontario. Les blessés seraient A. Falck, un employé du Pacifique Canadien, Edward Pennett et William Maxwell. Ces deux derniers ont été admis à l'hôpital d'Ottawa, souffrant de plusieurs brûlures. Le premier a deux côtes brisées. Des rapports non confirmés provenant d'Inkerman disent qu'un wagon de fret filant vers l'ouest a déraillé et est allé s'écraser sur la locomotive du train de passagers qui entrainait le train.

330,000 mineurs feraient la grève aux Etats-Unis

Roosevelt intervient pour obtenir un accord dans le différend qui menace l'industrie du charbon mou dans la région des Alleghany

New-York, mardi, 1er (P.A.) - Les ouvriers des mines de charbon mou des Etats-Unis ont cessé de travailler, ce matin. Il n'y a pas eu d'accord entre les compagnies et le C. I. O.

Washington, 31. (P.A.) - Le président Roosevelt est intervenu ce soir dans la crise qui menace les mines de charbon mou. De son train spécial qui

Le ramène à la capitale, il a télégraphié à Ezra van Horn, président de la conférence qui n'a pas réussi encore à formuler une entente. Voici le texte du télégramme: "Opération ininterrompue industrie charbon mou très importante. Suggère si nécessaire vous continuer négociations durant journée mardi. Espère arrangement satisfaisant".

30 modèles d'avions

Londres, 31. (P.C.) - L'Angleterre peut maintenant former une puissante flotte aérienne avec plus de 30 modèles d'avions. Parmi les plus récents se trouvent les appareils "Beau" et "Halifax". Le "Beau" est un chasseur capable de faire de longues randonnées, d'assurer le service d'escorte et de participer aux combats nocturnes. Le "Halifax" est un bombardier; comme le "Stirling" et le "Manchester", il peut transporter un chargement de bombes trois fois plus lourd que les autres appareils. Selon certains milieux bien renseignés, la R.A.F. possède maintenant plus d'appareils qu'au mois d'août, et elle a fait des progrès beaucoup plus marqués que l'aviation allemande. D'après certaines estimations, les nazis ont à peine pu remplacer les pertes énormes subies depuis le début de la campagne de Pologne, et pour lesquelles on mentionne des chiffres aussi élevés que 34,000 unités.

Londres s'en prend à Vichy

Il accuse la France de servir, avec sa marine, les intérêts germano-italiens

Londres, 31. (P.C.) - Un porte-parole du ministère du bloc a accusé, aujourd'hui, le gouvernement de Vichy de s'être servi de ses navires dans l'intérêt de l'Allemagne et de l'Italie. Il a ajouté que la bonne volonté de notre marine marchande avant l'armistice. Le "Halifax" est un bombardier; comme le "Stirling" et le "Manchester", il peut transporter un chargement de bombes trois fois plus lourd que les autres appareils. Selon certains milieux bien renseignés, la R.A.F. possède maintenant plus d'appareils qu'au mois d'août, et elle a fait des progrès beaucoup plus marqués que l'aviation allemande. D'après certaines estimations, les nazis ont à peine pu remplacer les pertes énormes subies depuis le début de la campagne de Pologne, et pour lesquelles on mentionne des chiffres aussi élevés que 34,000 unités.

Raid violent de la R. A. F. contre Brest

Les cuirassés "Scharnhorst" et "Gneisenau" viennent d'arriver dans ce port

Londres, 31. (P.C.) - Le ministère de l'Air a annoncé aujourd'hui qu'un violent raid aérien avait été effectué contre deux cuirassés allemands qui viennent d'arriver à Brest, après avoir atterri les cargos britanniques dans l'Atlantique. Ce raid, qui a eu lieu dimanche soir, a clôturé une fin de semaine marquée par les coups portés contre la marine de l'Italie et de l'Allemagne. Les deux cuirassés qui sont dans le port de Brest sont le "Scharnhorst" et le "Gneisenau", tous deux de 26,000 tonnes. Ce sont là, d'après l'Amirauté, les deux cuirassés qui ont sillonné l'Atlantique à la recherche

Pas de spéculation sur le sucre

C'est la raison de l'accroissement arbitraire du prix - Fonds de \$10,000,000

Ottawa, 31. (Par Adjutor Savard, correspondant parlementaire du Canada) - Poisson d'avril pour ceux qui comptaient spéculer sur le prix du sucre en prévision du prochain budget! Voilà, en somme, ce que signifie la mesure opportune prise par la Commission des prix et du commerce en temps de guerre. Ceux dont les souvenirs remontent à l'autre guerre n'ont pas oublié que l'accapement du sucre permit à quelques-uns de s'enrichir, pendant que le prix de cette denrée se gonflait de façon exorbitante et la mettait pratiquement hors d'atteinte pour la masse des gens. Cette fois, la spéculation n'est plus possible. Le gouvernement y a l'oeil. Et la décision prise en fin de semaine déjoue les calculs des accapareurs qui en seront pour leurs frais.

Aides de MacDonald

Londres, 31. (P.C.) - Le bureau des Domaines a annoncé ce soir la nomination de sir Patrick Duff au poste de haut commissaire adjoint au Canada, ainsi que celle de M. W. H. Coates au poste de conseiller financier auprès du haut commissaire. On croit que M. Malcolm MacDonald arrivera bientôt à Ottawa, pour y prendre possession de son poste de haut commissaire. Sir Patrick Duff est secrétaire du ministère des travaux publics depuis 1933. M. Coates, qui est un des directeurs des Imperial Chemical Industries, a acquis une grande expérience dans les affaires. Ces deux nominations, qui ne sont que temporaires, indiquent bien l'importance du nouveau poste dont M. MacDonald est le titulaire.

TABLE

Editorial 3
Bridge - Propos féminins 4
Feuilleton 4
Chronique militaire - Mots croisés 5
Chronique ouvrière - Radio, Spectacles 6
Chronique judiciaire 7
Sport 8, 9
Finance 10, 11

Le Canada

Journal du matin — Fondé en 1903

Membre de la Canadian Press

Membre de l'Allied Bureau of Circulations

Membre de la Canadian Daily Newspaper Association

Le Canada est publié par la Compagnie de Publication du Canada

Limité au numéro 33 ouest, rue Saint-Jacques, à Montréal

FRIS DE L'ABONNEMENT ANNUEL

Par la poste

Canada (sauf Montréal et banlieue) \$ 4

Etats-Unis et Empire Britannique \$ 6

Union Postale \$ 12

Livraison à domicile \$ 4

Montréal et banlieue \$ 4

Tous les abonnements sont payables d'avance

Rédacteur en chef : Eustache Letellier de Saint-Just

MARDI, 1er AVRIL 1941

Pour l'union nationale

Aucun parti n'a travaillé avec plus d'ardeur et de lucidité à l'union nationale que le parti libéral fédéral, sous la direction de M. Mackenzie King.

C'est pourquoi les adversaires du gouvernement n'ont pas à utiliser à leurs fins le dernier discours de M. Winston Churchill devant le comité central du parti conservateur britannique.

Les élections anglaises ont eu lieu en novembre 1935, il y a plus de cinq années; elles ont porté au pouvoir le parti conservateur.

Choses du temps

L'Angleterre de demain

Les élections anglaises ont eu lieu en novembre 1935, il y a plus de cinq années; elles ont porté au pouvoir le parti conservateur.

La fortune de d'Iberville

Les Italiens sont-ils en guerre?

Question simpliste? Peut-être. La nuit complète des soldats, des marins et des aviateurs italiens nous oblige à la poser.

En fin de semaine, la marine britannique s'est jouée sans peine des navires italiens au cours d'un engagement maritime où la Grande-Bretagne n'a perdu ni un vaisseau ni un homme.

Ce dernier coup s'ajoute aux attaques réussies en ces dernières semaines contre Tarente et Gênes.

La déconfiture de la marine italienne, jointe à l'écroulement de l'empire africain de Mussolini, exerce une influence délétère sur la population qui commence à maugréer contre une guerre qui ne lui apporte que déboires et sacrifices.

Choses du temps

L'Angleterre de demain

Les élections anglaises ont eu lieu en novembre 1935, il y a plus de cinq années; elles ont porté au pouvoir le parti conservateur.

La fortune de d'Iberville

La civilisation canadienne française

Il est entendu en certains milieux canadiens français que l'histoire du Canada n'a aucun intérêt, que nos ancêtres n'étaient que des paysans, qu'il n'y a pas eu de société canadienne digne de ce nom avant la fin du XIXe siècle.

Ces curieux jugements proviennent d'un complexe d'infériorité solidement fixé au centre de l'esprit de beaucoup de Canadiens français.

Cela vient de la prodigieuse ignorance où ils sont du passé de notre pays. La vie de nos ancêtres, comme disait Philippe de Gaspé, ils ne savent pas ce que c'était.

Mgr Camille Roy a fait l'histoire des origines de la littérature canadienne française et a révélé des auteurs et des oeuvres que l'on avait oubliés.

Choses du temps

L'Angleterre de demain

Les élections anglaises ont eu lieu en novembre 1935, il y a plus de cinq années; elles ont porté au pouvoir le parti conservateur.

La fortune de d'Iberville

Alimentation rationnelle

L'homme doit au moins consacrer à l'alimentation physiologique des aliments dans son organisme.

Le lait, aliment le plus complet

On appelle aliment toute substance aux dépens de laquelle les cellules humaines peuvent exister et se développer. Un grand nombre de substances répondent à cette définition, aucune ne la satisfait pleinement.

Le lait humain n'a jamais produit qu'un seul aliment de sa propre substance, le lait; mais il est d'une grande perfection dans sa constitution physique et sa composition chimique.

Le lait est anodin. En fait, il est l'antidote de presque tous les poisons. Il contient peu de substances toxiques ou irritantes.

Beaucoup de personnes se font une fausse idée de la valeur alimentaire du lait parce qu'il est liquide. Il contient cependant 12% de matières solides, soit beaucoup plus que la laitue, les concombres, le céleri, les asperges et nombre d'autres légumes ou fruits qui portent dans leur texture solide 95% d'eau.

Le calcium du lait

Madame Lucie Randouin explique que ce n'est pas la quantité absolue de calcium ingéré, ni la quantité absolue de phosphore ingéré qui importe si on veut éviter la décalcification de l'organisme.

Les protéines grade A dans le lait

La combinaison idéale des acides aminés des protéines du lait est de la plus haute valeur et peu d'aliments offrent pour le même prix des protéines de cette qualité.

franchement exprimé (pour ses vitamines A B C D G K). Quel a été le résultat de cette expérience? Voici: le groupe dont la ration régulière avait été maintenue gagna durant les quatre ans d'expérience une moyenne de 3.8 livres par année et grandit de 1.8 pouce.

La vitamine A dans le lait

Dans les villes où le lait pasteurisé coûte cher, soit 12 cents la pinte, les familles nombreuses feront une grosse économie en achetant la moitié de leur provision en lait évaporé.

Consommation du lait dans les pensionnats

Au mois de novembre dernier, lors d'un congrès pour la prévention de la tuberculose, M. l'abbé Arthur Maheux, professeur à l'Université Laval, se prononça en faveur d'une plus grande consommation de lait comme moyen de prévenir cette maladie.

R. S. V. P. Par Adrien ROBITAILLE

Réponses aux questions posées en dernière page

1-Auriez-vous jamais pensé que cela pit se trouver dans Londres? Et même tous ces enduits qui touchent l'autre, ils sont contigus.

2-Je n'aurais certes pas été libéré par l'aspect des trois premiers; car ce n'étaient que des hommes et une éducation sérieuse, "américaine", doit nous apprendre à affronter tous les hommes, quels qu'ils soient.

Le rendez-vous des gourmets

AUX DÉLICES

RESTAURANT FRANÇAIS

VINS -- BIERES -- REPAS SUCCULENTS

Le soir rendez-vous au "cocktail bar" situé au dessous de
AUX DÉLICES

1204 ouest, rue Ste-Catherine - coin Drummond

Le Canada

MONTREAL, MARDI 1er AVRIL 1941

Que se passe-t-il?
LE JOURNAL DU MATIN
est le premier à vous le dire

Ahuntsic demande un service de tramways direct

Une grande réunion publique a été tenue hier soir—M. Raynault et les chômeurs

Une réunion publique a été tenue hier soir, dans la salle municipale d'A Huntsic au sujet du service de tramways qui relie l'ouest de ce quartier de la ville au terminus de la rue Craig. A l'issue de cette réunion, qui fut marquée de plusieurs discours, la nombreuse assistance a signé, presque à l'unanimité, une requête qui demande l'établissement d'un service direct de tram entre les terminus Craig et la section ouest d'A Huntsic. La requête en question ne tient aucun compte de la décision de la commission du tramway d'établir un service d'autobus entre la rue Jean-Talon et Ahuntsic, dès le 7 avril prochain.

M. Adhémar Raynault, maire de Montréal, a déclaré dans une courte allocution, que ce que les contribuables d'A Huntsic demandaient était raisonnable. "Je prends une attitude quand je crois qu'elle est bonne, a continué M. Raynault. En donnant une franchise à la compagnie des tramways, on a pensé que la compagnie jouerait un rôle social. La compagnie a une franchise. Elle doit donner du service dans les quartiers excentriques. Je crois que la compagnie ne doit pas se plaindre continuellement. Ce ne doit pas être toujours au client de souffrir. Si l'on ne peut nous donner un service convenable, je demanderai qu'on nous montre les livres afin que l'on sache si le matériel acheté par la compagnie n'est pas payé trop cher. Je vous demande de tenir votre bout. Si on avait donné ici un meilleur service, il y aurait plus de développement."

Puis M. Raynault dit que les conseillers d'A Huntsic connaissent les besoins des contribuables de cette partie de la métropole. "Je me propose de suivre vos conseillers", a-t-il ajouté. "Vous avez ici des personnalités qui s'occupent de vous avec zèle. Il n'est point question de s'adonner à des discussions interminables. Il faut dire à la compagnie: "Donnez-nous du service!"

Les secours directs
Avant de reprendre son fauteuil, M. Raynault a rappelé que c'est à partir d'aujourd'hui que les gouvernements provincial et fédéral cessent de contribuer aux secours directs. "D'ici quelques jours nous devrons résoudre un grand problème. Ce sera la mise sur le pavé de toute une classe de gens. Je ne blâme personne. Je demande la collaboration des autorités supérieures. Il ne faut pas permettre à cette classe de dire: "On ne peut pas être plus mal qu'on est là". Il faut empêcher que cela se dise. Il en est, certes, qui peuvent retourner à la campagne, d'où ils viennent. Mais d'autres ne peuvent retourner à la campagne. Je demande qu'on fasse quelque chose pour venir en aide aux nécessiteux et pour venir au devant de l'état de chose. Nous devons nous adresser à plus haut, et j'ai confiance que l'on fera quelque chose.

Également présentés par Me Henri Rodrigue, conseiller municipal, M. Joseph-O. Asselin, président du comité exécutif, M. l'abbé J.-A. Gratton, curé de Saint-Nicolas d'A Huntsic, M. l'abbé J.-L. L'Heureux, curé de Saint-Vincent-Ferrier, M. Séraphin Bock, M. F.-J. Leduc, député de Laval à l'Assemblée législative, M. Omer Barrière, ancien conseiller, M. Philippe Girard, agent d'affaires du Syndicat catholique des employés de tramways, M. Alfred Legault et Me J.-A. Hamelin ont aussi porté la parole.

MM. Omer Barrière, F.-J. Leduc et Alfred Legault ont présidé conjointement la réunion. On remarquait, entre autres, dans l'assistance, M. Alfred Filion, membre du comité exécutif de la ville de Montréal, et MM. les conseillers J.-C. Girard, Jean Constantin, Hervé Briand, Zénon Lesage et J. McKenna, maire suppléant.

Il y a vingt-cinq ans

(Presse Canadienne)
Le 1er avril 1916. — Seize personnes sont tuées au cours de raids des zeppelins sur les côtes de l'Angleterre et de l'Ecosse. Le premier ministre H. H. Asquith revient d'une visite de deux jours à Rome. Les Allemands occupent Malancourt et Haucourt dans la région de Verdun.

Québec réduirait sa dette consolidée

Québec, 31. (P.C.)— Le budget de la ville de Québec déposé devant le comité d'administration, aujourd'hui, contient un plan qui propose la réduction de la dette consolidée de la ville de \$1,243,192 en 1941-42 par le rachat d'obligations et autres items.

Plusieurs jeunes aviateurs australiens désirent épouser de jeunes Canadiennes

Ottawa, 31. (P.C.)— Les aviateurs australiens qui ont passé l'hiver au Canada à l'entraînement dans les écoles d'aviation du Canada, ont trouvé que le climat du Dominion était beaucoup plus rigoureux que celui de leur pays. C'est peut-être ce qui explique qu'un bon nombre d'entre eux sont devenus des hommes d'intérieur et que plusieurs ont décidé de fonder des foyers en épousant de jeunes Canadiennes.

C'est, en substance, ce que disait ce soir le vice-maréchal S. J. Gobie,

L'Aviation du Canada demande 2,500 techniciens

Il s'agit de mécaniciens de la T.S.F.—Conditions et soldes

Ottawa, 1er. (Du correspondant parlementaire du Canada) — Les autorités du corps d'aviation royal canadien mandent que l'on a besoin immédiatement de 2,500 techniciens en T.S.F. Après une période d'entraînement, courte mais soutenue, ces hommes seront envoyés outre-mer pour occuper, à terre, un poste de défense contre les attaques aériennes dirigées contre les îles britanniques.

Depuis quelques mois, le C.A.R.C. s'est livré au recrutement de mécaniciens experts en T.S.F. pour remplir de telles fonctions. Toutefois, de ce côté, les ressources semblent presque épuisées.

On se propose maintenant d'engager à cette fin des hommes non spécialisés, pourvu qu'ils justifient du diplôme de "Junior Matriculation" ou d'un degré d'instruction équivalent. Que si la limite d'âge s'établit de 18 à 45 ans, on accordera la préférence aux candidats âgés de 20 à 27 ans. Quant aux conditions d'aptitude physique, elles ne sont pas aussi rigoureuses que celles régissant l'enrôlement dans un équipage aérien, encore que le postulant doit être en bonne santé.

Après un séjour d'un mois à un dépôt de l'effectif, les aspirants techniciens en T.S.F. seront envoyés à l'une des treize universités canadiennes où se donne une telle instruction technique.

Selon les explications fournies par les centres de recrutement, la formation en vitesse de ces techniciens comportera une période d'environ 13 semaines d'études ardues. En effet, dans un si court espace de temps, on devra fortement comprimer la matière des cours. Au bout de cinq semaines, on fera passer un examen afin de constater les progrès accomplis et de permettre de trier sur le volet les élèves aptes à poursuivre leurs études. Ceux qui ne réussissent pas l'examen en question seront libérés et encore auront la faculté de demander leur admission dans le C.A.R.C. en vue d'occuper un autre emploi.

Les techniciens en T.S.F. seront considérés comme étant des aviateurs de 2e classe et seront rangés dans le groupe standard des mécaniciens de T.S.F. Les diplômés seront reclassés dans la catégorie des aviateurs-chefs. La solde d'un aviateur de 2e classe est fixée à \$130 par jour; celle d'un aviateur-chef à \$2. Parmi les diplômés faisant preuve de qualités exceptionnelles, on en choisira un certain nombre comme officiers.

Les centres de recrutement ont été mis au courant de cette nouvelle situation et sont prêts à accueillir tous les postulants.

Enorme trafic de bois dans le port de Trois-Rivières

Trois-Rivières, 31. (Du correspondant du Canada). — La cité de Trois-Rivières a loué à la compagnie J.-C. Malone, armuriers locaux, un morceau de terre situé à l'angle des boulevards St-Olivier et Normand et contenant 1,820,000 pieds carrés en superficie au coût de \$8,500 pour la première année, \$6,500 pour la seconde année et \$5,000 pour la dernière année.

La compagnie Malone aura une option d'achat. Elle pourra acquérir ces terrains au coût de \$20,000 et les sommes qui auront été versées en loyer seront déduites du montant de l'achat.

Ces terrains seront employés pour emplir du bois.

Par suite de l'énorme trafic de bois, le directeur du service des incendies, M. Alide Bellemare, a demandé au conseil de prier la commission des ports nationaux de procurer au port de Trois-Rivières un navire à incendies.

Le conseil de ville a adopté ce soir une résolution en ce sens.

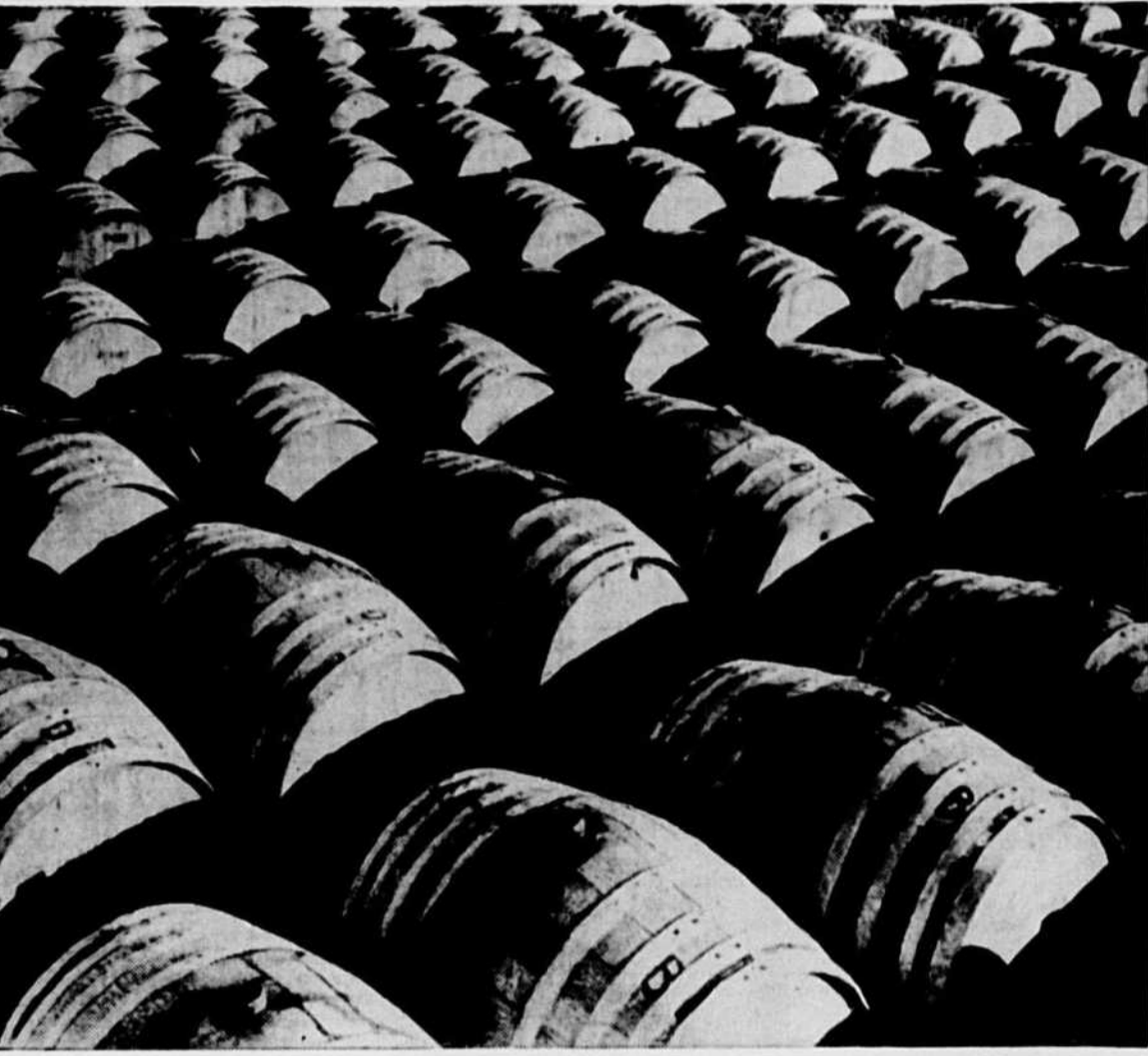
La capture des agents allemands et italiens ici et aux Etats-Unis

Toronto, 31 (P.C.) — M. Arthur G. Slaght, député libéral de Parry Sound, a dit ce soir devant les membres du Board of Trade que la coopération entre la Gendarmerie royale et le Federal Bureau of Investigation avait amené l'arrestation des plus dangereux agents de l'Allemagne et de l'Italie dans les deux pays.

39,562 épargnants de guerre, à Ottawa

Ottawa, 31. (P.C.) — M. Stanley Lewis, maire d'Ottawa, président du comité d'épargne de guerre d'Ottawa, a annoncé aujourd'hui que 39,562 citoyens de la capitale avaient pris l'engagement d'acheter régulièrement des certificats d'épargne de guerre. L'objectif visé à Ottawa était de 27,000 épargnants.

L'Italie perd et ses navires et ses marchés



Depuis que l'Italie est entrée en guerre et qu'elle ne peut livrer aucun de ses produits aux Amériques, les olives de la Californie sont en grande vogue. On en voit des centaines de barils ici prêts à être expédiés dans plusieurs pays du monde.

L'Aide à la Jeunesse a une nouvelle mission

C'est désormais un service de bienfaisance qui vient en aide même aux hommes et aux femmes de quarante et plus. — Trente écoles ouvertes ou affiliées. — Notre effort de guerre

L'Aide à la jeunesse nous communique:
"L'Aide à la jeunesse puise son origine dans une entente conclue en 1937 entre les gouvernements d'Ottawa et de Québec. Depuis, en raison de notre état de guerre et de l'obligation contractée par le pays d'appuyer la Grande-Bretagne de toute façon, les cadres d'exécution du plan furent considérablement élargis. L'Aide à la jeunesse n'est plus un organisme dont seuls ceux qui n'ont pas encore vieilli peuvent se prévaloir, mais un service dont la bienfaisante action rayonne et s'étend même aux hommes et femmes de quarante ans ou plus, capables de quelque effort et physiquement et intellectuellement aptes à servir dans une de nos usines variées.

"Originairement, l'Aide à la jeunesse, par le médium de ses cours divers et de son service de placement, s'efforçait de former et d'orienter les jeunes de 15 à 30 ans, particulièrement les nécessiteux, vers une sphère où, en raison de leurs aptitudes naturelles ou leur formation livresque, ils eussent pu évoluer avec le plus d'aide et partant gagner le plus facilement leur vie. L'urgence, née de la guerre, de trouver une main d'oeuvre sinon experte, du moins quelque peu entraînée et spécialisée, incita les autorités à modifier le plan original; de là le privilège accordé aux gens plus âgés de recourir à l'Aide.

"L'extrême variété de nos industries fit que plus de trente écoles furent ouvertes ou affiliées au service de l'Aide à la jeunesse. A date, les résultats obtenus sont certes des plus satisfaisants, mais l'autorité provinciale, conjuguant ses efforts avec ceux d'Ottawa, entend perfectionner les services, combler, s'il en existe, les lacunes, accélérer la marche de tout le mécanisme, enfin, assurer le maximum de rendement. Indéniablement, la création d'un tel organisme s'imposait et la nécessité de son maintien s'affirme non moins. A leur sortie de l'école, nos jeunes sont comme désorientés; les portes de la vie s'ouvrent devant eux; ils cherchent la voie à suivre. N'est-ce pas un devoir pour ceux qui ont aux leviers de commande de leur indiquer où et comment ils pourront, en les perfectionnant et en les développant, mettre à contribution leurs talents innés et leur bagage de connaissances livresques?"

"Sans tenter d'en retracer ou d'en souligner la cause, nous savons qu'il existe, dans certains milieux, une bien fautive impression relativement au statut linguistique de nos ouvriers et ouvrières. Ainsi, l'on se demande si les portes de nos usines ne sont pas hermétiquement fermées aux unilingues, français ou anglais. Les uns, pour satisfaire à une avidité de critique, l'affirment; les autres, uniquement parce que les faits ne leur sont pas connus, le croient. Puisse cette malheureuse impression être à tout jamais dissipée!

"Nous sommes en mesure d'affirmer que depuis que l'autorité fédérale dispense les contrats pour matériel de guerre, des remaniements radicaux ont été effectués au sein de nos industries et que pour procurer de l'emploi aux unilingues, toutes les dispositions nécessaires ont été prises. Le public a le droit de savoir que dans l'application du plan de l'Aide à la jeunesse, comme dans l'exécution de nos travaux de guerre, toutes les circonstances sont considérées et que l'on supplée, par la mise en branle, de méthodes particulières, aux déficiences retracées chez certains individus. Le soleil ne prodigue-t-il pas à tous son éclatante clarté?"

"Le nouveau secrétaire provincial, l'honorable Hector Perrier, de qui relève maintenant l'exécution du plan

de l'Aide à la jeunesse, a à coeur de mettre à la disposition de la masse un organisme parfait qui puisse permettre à chacun d'apporter sa contribution au merveilleux effort de guerre du pays. Nul doute que l'honorable ministre ne négligera rien pour conduire aux sommets du succès l'oeuvre si vaillamment lancée par son collègue du ministère de l'Industrie et du Commerce."

Swisschook fut trouvé coupable d'un crime dont il était innocent

Vancouver, 31 (P.C.) — On présentera une requête au juge A. L. Fisher pour la libération de Peter M. Swisschook, âgé de 28 ans, qui attend le prononcé de sa sentence à la prison d'Oakalla, pour vol avec violence. On croit qu'il s'agit d'une erreur judiciaire. Swisschook fut trouvé coupable de vol à main armée dans une pharmacie. Dimanche, deux jeunes bandits qui furent arrêtés à la suite d'un hold-up se seraient déclarés coupables du crime dont on accuse Swisschook.

Recueil de photographies qui sera présenté à lord Athlone à Vancouver

Vancouver, 31 (P.C.) — Un recueil de photographies en couleurs vieilles de quarante ans et illustrant la vie des Indiens de la côte sera présenté à Leurs Excellences lord Athlone et la princesse Alice lors de leur visite officielle ici, le 14 avril prochain.

Les photographies furent prises par M. B. W. Leeson, qui fut longtemps officier des douanes sur l'île de Vancouver.

Le recueil est richement relié en cuir.

On manque de logements pour les ouvriers dans la ville de Windsor

Windsor, 31. (P.C.) — On manque de logements à Windsor depuis l'ouverture des usines de munitions dans cette ville. Le maire, M. Arthur J. Réaume a dit, aujourd'hui qu'il attire l'attention du gouvernement sur cet état de choses afin que la Commission fédérale du logement prenne des mesures pour la construction d'habitations temporaires ici.

Cours public d'horticulture

Mercredi, au Jardin botanique de Montréal, 4101 est, rue Sherbrooke (terminus de l'autobus "Sherbrooke-E."), monsieur Philip Chandler, jardinier en chef au Jardin botanique de Montréal, fera en anglais, une conférence intitulée: "Propagation by sowing and by cuttings. Simple methods for the amateur". Ce sera la douzième et dernière causerie de la série de conférences horticoles offertes par le Jardin botanique avec la coopération de la Carnegie Corporation of New-York. La causerie commencera à 8 heures 30 précises. Entrée libre.

Les secours spéciaux cessent à Trois-Rivières

Trois-Rivières, 31. (Du correspondant du Canada). — La fin du régime des allocations de chômage a été marquée, ce soir, par deux décisions du conseil au sujet du secours.

L'échevin L.-A. Hébert a donné avis qu'il proposera que la commission du chômage soit remerciée de ses services.

ÉCHOS de la Session Fédérale

Ottawa, 31. (P.C.) — Le projet du gouvernement pour diminuer le territoire du parc national de Prince Albert, dans le nord de la Saskatchewan, en lui retranchant 376 milles carrés, a été discuté pendant deux heures et quinze minutes ce soir, à la Chambre des Communes. Le bill a été adopté en comité plénier par un vote de 73 contre 58. La partie du terrain retranchée du parc, qui comprenait une superficie de 1,870 milles carrés, sera redonnée à la province de Saskatchewan.

Le ministre des ressources, l'hon. M. Crerar, a présenté un bill visant à empêcher un traqueur de vendre dans une province les peaux des animaux qu'il aura tués dans une autre province, sans avoir au préalable obtenu un permis de celle-ci. Ce bill a pour but d'empêcher des traqueurs d'enfreindre les lois d'une province en allant disposer de leurs fourrures dans une autre province. Toutes les provinces du Dominion ont consenti à ce qu'une telle loi soit promulguée par le pouvoir central. Huit d'entre les neuf ont demandé cette législation.

Le ministre du commerce, l'hon. M. MacKinnon, a déclaré aujourd'hui aux Communes qu'il ne serait pas dans l'intérêt public que de donner le détail des exportations qui ont été faites en janvier et en février au Japon. Ces exportations se totalisent à \$572,000.

Le chef conservateur, l'hon. M. Hanson, a demandé au gouvernement d'aider les producteurs de pommes de terre des Provinces Maritimes tout comme il aide les producteurs de blé et l'industrie laitière. Le gouvernement n'a pas encore pris de décision à ce sujet.

L'épargne de guerre à la Cie du Téléphone Bell

Au 1er mars, les employés de la Cie du téléphone Bell s'étaient engagés à placer \$670,000 par année en certificats d'épargne de guerre, lit-on dans le numéro d'avril du "Blue Bell". A cette date les retenues mensuelles sur les salaires du personnel pour l'achat de certificats de guerre représentaient un montant de \$55,859, et ce chiffre continue de progresser.

Dans un message de félicitations qu'il adressait aux employés pour leur généreux apport, le président de la compagnie de Téléphone Bell, M. C. P. Sise, disait:
"Bien que les rapports ne soient établis que jusqu'au 28 février, il est à propos que je vous dise combien le conseil d'administration et nous tous sommes fiers des résultats obtenus jusqu'ici. A toutes fins que de droits ils représentent une participation de 100 pour cent par notre personnel.

"Les employés comprendront, j'en ai l'assurance, qu'en sus de continuer régulièrement nos propres achats, nous ne devons rien négliger pour aborder cette question des certificats d'épargne de guerre avec quiconque nous sommes en relations, afin que ne se ralentisse pas l'effort général en vue de procurer au gouvernement les fonds nécessaires à la poursuite de la guerre."

Trois-Rivières fera un emprunt de \$3,200

Trois-Rivières, 31. (Du correspondant du Canada). — Le conseil municipal a décidé, ce soir, d'emprunter une somme de \$3,200 à la Banque Canadienne Nationale au taux de six pour cent pour la construction de 1,352 verges carrées de trottoirs.

Ces trottoirs seront construits en vertu du règlement No 14-A et de la section 98 de la charte de la cité.

Ces dépenses sont remboursées à la cité par les propriétaires des immeubles situés en face de ces trottoirs.

FILMS!

JOUR NUIT en 2 heures

EN TOUTE SAISON VOS FILMS SONT DÉVELOPPÉS & IMPRIMÉS EN DEUX HEURES - APPELÉZ A LA PHARMACIE MONTREAL

LA PLUS GRANDE PHARMACIE DE DÉTAIL AU MONDE

HA.7251

NOUVELLES - ÉCLAIRS

L'Italie, "arsenal des démocrates"

New-York, 31. (P.C.) — La B.B.C. a rapporté, ce soir, que depuis que les Italiens se sont laissés prendre d'énormes quantités de matériel de guerre en Afrique, les Italiens se demandent: "Qu'est-ce que l'Italie est devenue?" Un Italien spirituel a répondu: "L'arsenal des démocrates". Le mot fait fureur à Rome, dit-on.

L'ambassadeur du Japon à Londres va à Rome

Tokio, 31. (P.A.) — Le journal Nichi Nichi rapporte, ce soir, que l'ambassadeur du Japon en Grande-Bretagne, M. Namourou Shigemitsu, se rend par avion de Londres à Rome, où il désire rencontrer M. Yosouke Matsouka.

Attentat à Cuba

La Havane, 31. (P.A.) — Une petite bombe a explosé, ce soir, en face de la résidence du ministre d'Etat cubain, M. José Manuel Cortina. Elle a causé beaucoup de panique mais pas de dommages. Il n'y a eu aucune victime.

Canons américains à la Grèce

A bord du train de M. Roosevelt, 31. (P.A.) — Le président Roosevelt a déclaré, aujourd'hui, que les Etats-Unis envoient de nombreux canons de 75 millimètres à la Grèce. Il a ajouté que les journaux avaient raison de dire que ce n'était pas là toute l'aide que les Américains donneront aux Grecs.

M. Eden à Athènes

Athènes, 31. (P.A.) — M. Antony Eden, secrétaire du ministère anglais des affaires étrangères, et le général sir John Dill, chef de l'état-major impérial, sont arrivés à Athènes, aujourd'hui, pour y poursuivre les entretiens qu'ils avaient commencés récemment, dans le but d'empêcher que la guerre ne s'étende dans les Balkans.

Raids en Angleterre

Londres, 31. (P.C.) — Des avions allemands, plongent à travers de violents barrages d'artillerie, ont attaqué plusieurs villes de la côte du nord-est de l'Angleterre, ce soir, mais Londres, pour la onzième nuit consécutive, n'a pas reçu de bombes. Il y a eu quelques morts et des dommages dans le nord-est.

Ville grecque bombardée

Athènes, 31. (P.A.) — Le ministère grec de la sécurité publique a annoncé, ce soir, que l'aviation italienne avait bombardé Zante. Il n'y a eu ni dommages ni victimes.

M. Menzies viendra au Canada et aux Etats-Unis

New-York, 31. (P.A.) — Le premier ministre d'Australie, M. Robert Gordon Menzies, doit visiter le Canada et les Etats-Unis le mois prochain, en continuant ainsi un voyage de 25,000 milles autour du monde.

Le service militaire en Turquie

Ankara, 31. (P.A.) — La Turquie va bientôt appeler au service militaire les jeunes gens des classes de 1924, 1925 et 1926, dans des districts qui ne sont pas spécifiés.

15,500 milles de Suède en Angleterre

Londres, 31. (P.C.) — Une carte de Noël, mise à la poste en Suède, a voyagé 15,500 milles, via Leningrad, Vladivostok, Vancouver et Montréal, et est arrivée à Londres trois mois plus tard.

Somme fabuleuse des dépenses en Angleterre

Londres, 31. (P.C.) — L'Angleterre a dépensé la somme inouïe de 3,867,245,670 (environ \$17,209,243,231) au cours de l'année fiscale qui se termine ce soir.

L'effort de guerre en Australie et Nouvelle-Zélande

New-York, 31. (P.A.) — Noël Coward, acteur-auteur, est parti aujourd'hui en avion pour l'Angleterre, afin de faire rapport sur sa récente tournée en Australie et en Nouvelle-Zélande; il a trouvé, dans ces deux pays, l'effort de guerre "superbe".

Bulletin météorologique

Températures minima et maxima hier (Les chiffres en caractères gras indiquent les degrés du Canada)

| Localité | Min. | Max. |
|---------------|------|------|
| Dawson | 19 | 42 |
| Winnipeg | 12 | 26 |
| Simpson | 3 | 29 |
| Kenora | 2 | 49 |
| Port Arthur | 24 | 49 |
| Moosonee | 14 | 15 |
| Victoria | 19 | 62 |
| Huntsville | 12 | 38 |
| Vancouver | 41 | 61 |
| Par. Sound | 29 | 43 |
| Kamloops | 42 | 75 |
| London | 28 | 54 |
| Prince Geo. | 25 | 38 |
| Toronto | 29 | 41 |
| Jasper | 28 | 45 |
| Kingston | 17 | 35 |
| Ottawa | 28 | 41 |
| Edmonton | 21 | 41 |
| Calgary | 29 | 41 |
| Quebec | 19 | 38 |
| St-Jean | 19 | 47 |
| Halifax | 26 | 38 |
| Moncton | 26 | 40 |
| Charlottetown | 29 | 42 |
| St-Paul | 27 | 38 |
| St-Paul | 27 | 38 |
| Hérouville | 29 | 41 |

Pronostics pour les différentes régions climatiques du Canada

Vallées de l'Ontario et du haut St-Laurent. — Vents modérés; nuageux; un peu de neige.
Vallée de la St-Laurent et lac St-Jean. — Vents violents; beau et froid.
Golfe, Rive Nord et Baie des Chaleurs. — Vents violents; nuageux et froid; neige.
Ouest des Maritimes. — Vents violents; nuageux; neige.
Grands lacs et Baie Géorgienne. — Nuageux et plus froid; neige ou pluie.
Nord Ontario et Lac Supérieur. — Beau et modérément froid.
Kenora, Rainy River et Manitoba. — Nuageux et plus froid; neige ou pluie.
Alberta. — Nuageux; peu de changement.

Tout est tellement à point qu'il est IMPOSSIBLE DE NE PAS JOUIR du DINNER et du SPECTACLE au Esquire

1221, rue Stanley

Le Canada

Le premier à vous renseigner le matin

Le "Canada" est livré à domicile tous les matins avant le déjeuner et vous renseigne dès la première heure sur tous les événements locaux et internationaux

6 mois 3.00
12 mois 6.00

Appelez HA. 5131

Abonnement d'essai

Par la poste, pour la campagne seulement

3 MOIS pour \$1.00

LE CANADA
23 ouest, rue Saint-Jacques, Montréal

Messieurs, Je désire profiter de votre OFFRE SPECIALE et vous prie de m'inscrire comme abonné pour la période de trois mois. Ci-joint, veuillez trouver la somme de \$1.

NOM

ADRESSE

PROPOS FÉMININS

Dans le Monde

Mme Charles-Auguste Bertrand reçoit à déjeuner, aujourd'hui, en l'honneur de Mlle Germaine Merrill dont le mariage avec M. Paul-Emile Grothé aura lieu prochainement. La table est décorée de nœuds blancs. Les invités sont : Mmes Henri Merrill, Emile Grothé, Raoul Grothé, J.-P. Lamarche, Georges Clermont, Paul Danseur, Lucien Perrault, Mlle Jacqueline Lamarche, Manon Grothé et Jeannine Bertrand.

Mme W.-A. Bishop, d'Ottawa, a lancé des invitations pour une soirée dansante qu'elle donnera le 14 avril en l'honneur de sa fille, Marie, et de son fils, Antoine.

Mme J.-Arthur Mathewson recevra à l'heure du thé, cet après-midi, en l'honneur de sa fille Ailsa.

Mme Richard-R. Costello, de Westmont, fait actuellement un séjour à New-York à l'hôtel Ambassador.

Mlle Jocelyne Benoit est de retour de Québec où elle a été l'invitée du baron et de la baronne d'Avray.

Mme Jean-Paul Desloges, d'Ottawa, est à Montréal pour quelque temps.

Mme W.-C.-J. Meredith recevra à l'heure du thé, hier après-midi, en l'honneur de Mlle Germaine Merrill à l'occasion de son prochain mariage. Mme Henri Merrill, Mme Emile Grothé, Mme L. de Lotbinière Harwood servaient le thé et les glaces aidées de Mme René Mongeau, Tristram Coffin, Arthur Maughan et de Mmes Manon Grothé, Françoise Merrill et Denyse Grothé. La table était décorée de fleurs printanières.

M. et Mme Adrien Beaudry étaient de passage à Shawbridge récemment.

Mme T. Bourassa et Mlle Olivette Bourassa font un séjour à Noranda les invités de Mme Jean-Marc Chevrier.

On annonce les fiançailles de Mlle Jeannette Lafrenière, fille de M. Joseph Lafrenière, décédé, et de Mme Lafrenière, avec M. Lucien Lévesque, fils de M. E. Lévesque, décédé, et de Mme Lévesque.

La Cuisine

Homard et spaghetti à la créole

- 1 boîte de soupe aux tomates en conserve
- 1/4 de tasse de sauce Chili ou de sauce tomate
- 2 c. à table de cornichons hachés
- 1/4 de tasse d'eau chaude
- 1 boîte de homard, boîte de 6 onces
- Spaghetti cuit, chaud
- Fromage fort râpé

A la soupe aux tomates, ajouter la sauce Chili ou la sauce tomate, les cornichons verts et l'eau. Faire chauffer très chaud au bain-marie et ajouter le homard en morceaux. Bien réchauffer et servir en bol chaud à côté d'un plat de spaghetti cuit. Pour chaque assiette, chauffer, faire un monticule de spaghetti, couvrir de sauce au homard et saupoudrer de fromage râpé.

Pain de saumon avec fromage cottage

- 1/2 tasse de lait,
- 1 1/2 tasse de panure,
- 1 tasse de fromage cottage,
- 1 œuf,
- 2 tasses de saumon de conserve,
- 3 œufs cuits durs,
- 3 c. à table de persil

Verser le lait bouillant sur la panure, bien battre et laisser reposer quelques minutes. Ajouter l'œuf battu légèrement, le fromage, le saumon et le persil. Assaisonner. Beurrer un plat à gratin rectangulaire ou oval, y placer 1-3 de ce mélange. Placer ensuite les trois œufs bout à bout sur la longueur au milieu, et ajouter le reste de la préparation. Cuire à four modéré durant 50 minutes. Démouler. Servir chaud ou froid.

Pétoncles au four

Dans une léchefrite beurrée, déposer...

Le lieutenant-colonel Paul Ranger C.R., commandant du C. E. O. C. de l'Université de Montréal et Mme Ranger (Claudine Brin) photographiés à l'issue de leur mariage célébré dans l'intimité, hier matin, en la chapelle de la Basilique. (Photo CANADA)



La Couture Chez Soi Service des Patrons du "Canada"

Ravissant costume

Patron No 9684



Voici l'ensemble idéal pour la fillette qui l'été aime bien prendre librement ses ébats sur la plage. Un enfant déteste qu'on l'habille trop fragillement à l'heure du jeu. Et pour vous-mêmes, mamans, n'est-ce pas préférable que les petites robes soient très simples, faciles à blanchir et à repasser? Cela vous évite beaucoup de travail, ce qui est à considérer surtout aux jours où la chaleur est presque tropicale. Et puis n'est-il pas charmant cet ensemble de cotonnade pour la plage? La petite robe à bretelles laisse l'aisselle des mouvements et permet aux jeunes épaules de recevoir les rayons bienfaisants du soleil. Un petit bonnet semblable ne manque pas d'allure. Mais si vous désirez quelque chose de plus habillé, le même patron peut servir à la confection d'un ensemble pour la rue: robe blanche, boléro et coiffure pastel.

Le patron No 9684 se fait dans les grandeurs 2, 4, 6, 8 et 10. La grandeur 6 demande pour la robe à bretelles et le bonnet, 2 verges de tissu de 35 pouces de largeur; la robe seulement, 1 1/2 verge de 35 pouces, le bonnet et le boléro, 1 1/4 verge de même largeur.

Vous pouvez vous procurer ce patron en faisant la demande au Service des Patrons LE CANADA, 33 ouest rue Saint-Jacques, Montréal, en ayant soin d'inclure la somme de vingt sous en monnaie ou bon de poste. Indiquez clairement votre nom, votre adresse, le numéro du patron choisi et la grandeur exacte désirée. Les patrons ne sont pas en vente aux bureaux du CANADA et ne sont pas échangeables. Les timbres-poste ne sont pas acceptés.

Excursions du Canadien National en fin de semaine

Montréal recevra la visite en fin de semaine prochaine (6 avril) d'excursionnistes d'Ottawa, qui profiteront des avantages consentis par le Canadien National pour visiter la métropole et d'autres endroits de la province de Québec, dont Joliette, Sainte-Hyacinthe, Sherbrooke, Victoriaville, Coaticook, St-Jean, Richmond, Drummondville, Sainte-Anne-de-Beaupré, Shawinigan Falls et Grand-Mère. C'est qu'annonce M. O.-A. Trudeau, agent du service des voyageurs du Canadien National pour la région de Montréal.

Il y aura aussi excursion en fin de semaine de Montréal aux endroits suivants: Valleyfield, Hawkesbury, Alexandria, Grenville, St. Andrews, East, Drummondville, Howick, Huntingdon, Ormstown, Sorel, Nicolet, Des Ormeaux.

En s'attendant à ce qu'un grand nombre d'excursionnistes profitent des excursions pour visiter les érablières si-

La Beauté

Renouveau printanier

La température dont nous jouissons en ce moment est vraiment magnifique. Depuis quelques jours le soleil est chaud et le ciel tout bleu. Malgré le vent qui s'éleve parfois, assez pour nous faire perdre nos chapeaux il faut bon marcher l'après-midi en se laissant caresser doucement par les rayons du soleil.

On cligne un peu des yeux, parce qu'on est inondé de lumière, mais faut-il s'en plaindre après avoir appelé à grands cris les printemps? Non, non. Protégeons plutôt nos yeux par des verres fumés et ne craignons pas de faire provision d'air et de soleil, c'est bon pour la santé et parlant pour la beauté.

Car si l'on voit le renouveau dans la nature, pourquoi n'en serait-il pas ainsi pour nous? Oh! nous savons toutes qu'il faut changer de mise avec la saison qui commence; nous choisissons des ensembles et des accessoires aux tons clairs et frais, nous mettons en frais pour être pimpantes et fraîches comme la brise printanière. Mais ne serait-il pas indiqué de faire "peau neuve" aussi? C'est bien le cas de le dire. Notre épiderme qui a subi les rigueurs du froid, du vent glacial, des tempêtes de neige, n'est plus "tout-à-fait aussi bien" qu'au début de la saison mondaine. Et les soirées prolongées, les sorties exténuantes, bref tout le tralala de notre vie mouvementée, sont autant de facteurs qui ont contribué à nous donner ce teint un peu terne, cette peau rugueuse, enfin ce manque de vitalité dont toute femme a besoin pour garder son charme qui n'est pas le moindre de ses atouts.

Alors, c'est entendu, nous prenons toutes de bonnes résolutions dès maintenant: chaque jour dans un miroir très clair nous ferons un examen minutieux et surtout consciencieux de l'état de notre visage ayant soin de ne pas nous illusionner mais bien d'être franches avec nous-mêmes. Ces plus ou moins imperceptibles au coin des yeux, il faut les faire disparaître à tout prix; une crème riche et nourrissante est le seul remède.

Votre teint? Seul le régime bien établi et suivi régulièrement lui rendra sa transparence. Faites entrer beaucoup de fruits et de légumes dans vos repas. La viande consommée en trop grand quantité alourdit le foie et les reins; de là mauvaise élimination, troubles digestifs, manque d'énergie et ce visage terne qui fait votre désolation.

Et puis n'oublions pas que la culture physique est absolument nécessaire au maintien de la santé. Un corps bien équilibré est sans doute l'oeuvre de la nature, mais si l'on possède un trésor est-ce qu'on doit simplement le regarder comme une belle chose sans s'en soucier? Mais non. On l'entoure de soins constants. De même pour votre physique, s'il est parfait, bien constitué à tous points de vue, il ne faut pas, par négligence, en diminuer la beauté. Les exercices pratiqués le matin devant la fenêtre ouverte sont bienfaisants. La jeune fille qui travaille tout comme la femme doit toutes les heures sous remède pour trouver au moins cinq minutes par jour pour assouplir ses muscles et raffermir ses chairs.

La beauté s'acquiert. On dit que toute femme est belle. Malheureusement toutes ne savent pas tirer parti de ce don de Dieu. Evidemment il y a des degrés. Rares sont les femmes belles de la tête aux pieds; mais rappelez-vous la chanson "Chaque femme a quelque chose qui vous plaît". Et n'est-ce pas l'éternel désir de la femme: plaire? Pour cela, il faut se donner de la peine, sacrifier de son temps et de ses caprices. Surtout si nous avons la conviction que la beauté plaît et attire l'amour...

Fleurite BELAIR.

Le peuplin fantaisiste met sa grâce toute féminine au service du tailleur. Sur une jupe droite l'effet est heureux. Un jabot de dentelle blanche orne le devant de la blouse que la jaquette ouverte met en valeur.



Le Bridge-Contrat

Déclaration d'ouverture

Bien qu'un certain nombre de nos meilleurs bridgeurs emploient la déclaration d'ouverture d'une levée à sans-atout pour annoncer une distribution équilibrée et un compte de trois levées d'honneurs répartie dans au moins trois suites, d'autres bons joueurs attachent une plus grande importance au compte des levées d'honneurs sans trop se préoccuper de la distribution. Pour ceux-ci, une déclaration d'ouverture d'une levée à sans-atout représente une demande impérative atténuée et assure un contrat de manche si le partenaire détient quelque chose comme une demi levée d'honneur; la situation devient presque impérative pour une ronde et le partenaire est prié d'indiquer lui-même la distribution de son jeu. Il sera alors plus facile à celui qui détient la force du jeu de juger de la valeur des jeux combinés et de faire le meilleur choix du contrat final.

Il faut ajouter qu'en toute justice pour les deux méthodes, ceux qui les emploient parviennent au même contrat final neuf fois sur dix les deux méthodes transmettent des renseignements importants et le succès dépend surtout de la subtilité de chacun d'en tirer le meilleur profit.

Donneur: Sud.

Est-Ouest vulnérables.

- ♠ V73
- ♥ A5
- ♦ R6412
- ♣ R32

Les déclarations:
Sud 1SA
Ouest passe
Nord 3SA
Est tous passent

Entame: Dame de coeur.

Reunion de la Société Médicale

Le soir, à 8 heures 45, aura lieu la prochaine séance de la Société Médicale de Montréal. Cette réunion sera tenue à l'hôpital Général de Verdun, sous la présidence conjointe des docteurs Hector Sanche et G.-E. Pouliot.

Après la mise en nomination des docteurs J.-A. Caisse, Arthur Dumas et Paul Mousseau, on procédera à l'élection des docteurs G. Pinsonneault et J.-A. Valois.

Au cours de cette séance, d'un caractère essentiellement pratique, le Dr Robert Laëchance présentera une observation d'empyème post-pneumonique; le Dr Georges Pearson traitera de la transfusion avec le sang placentaire; le Dr Paul Caumartin insistera sur l'utilité d'un diagnostic précoce dans la lithiase biliaire et le Dr Donat Voghel fera quelques commentaires à propos d'un cas de dilatation duodénale; enfin, la séance se terminera par un travail du Dr L.-P. Pelletier sur les médicaments cardiaques.

Tous les médecins — et particulièrement ceux qui pratiquent à Verdun — sont invités, ce soir, à cette séance clinique de la Société Médicale.

Réunion hebdomadaire de l'Oeuvre de la Soupe

Mme G. Laurin sera la présidente d'honneur de la réunion hebdomadaire de l'Oeuvre de la Soupe, cet après-midi, au Club Canadien, 438 est, rue Sherbrooke.

Sentiment favorable aux Américains

Londres, (31) (P.C.) — D'après une récente enquête, près de neuf sur dix anglais éprouvent de l'amitié pour les Etats-Unis. On leur demandait: "qu'éprouvez-vous à l'égard des Etats-Unis?" 80% disaient leur amitié, 2% qu'ils n'en avaient aucune, 6% que la chose ne les intéressait pas et 7% déclaraient ne rien savoir.

Dur châtiement

Berlin, (31). — Un nommé von Haecht, convaincu d'avoir volé des poulets pendant une obscuration à été condamné à 6 ans de prison. S'il eût été au moment d'un raid aérien, Haecht aurait été condamné à mort.

Sur le front culinaire

L'argent est le nerf de la guerre et la femme canadienne, pour peu qu'elle s'en donne la peine, est actuellement en mesure de conserver des millions de dollars de "nerf" au pays. Déjà on sent le printemps dans l'air et des légumes frais en quantités toujours plus abondantes. Si elle est patriote, elle attendra que les fruits et les légumes canadiens soient de saison pour en garnir sa table.

Il est traditionnel, dans notre beau et riche pays, de ne se priver d'aucune des bonnes choses que Dieu a placées sur la terre. Mais nous sommes en guerre et il faut faire volontairement certains petits sacrifices beaucoup moins durs que le rationnement et les restrictions souvent imposés par la force dans d'autres pays. Quand on songe à la femme allemande qui se serre la ceinture depuis huit ans et aux femmes des pays occupés, dont les produits alimentaires ont été pillés par l'ennemi, il est bien facile de se priver de fraises pendant quelques semaines en attendant que les nôtres soient mûres.

L'an dernier, on a dépensé près de \$13 millions pour acheter des fruits et des légumes frais aux Etats-Unis. La majeure partie de cette somme a été consacrée à des primeurs que nos vergers et nos jardins auraient pu nous donner quelques semaines plus tard. C'est pourquoi le gouvernement a pris des mesures pour restreindre ces importations et fait appel à la bonne volonté des ménagères. Nous vivons dans un pays où l'on fait encore appel à la bonne volonté des gens, et c'est pour défendre cette manière de vivre que nos soldats se battent.

Pourquoi ces \$13 millions sont-ils si précieux? Pour l'expliquer, il faut s'en rapporter aux lois de l'échange qui régissent les rapports commerciaux entre les pays. Avant la guerre, nos achats aux Etats-Unis et les achats effectués ici par la république voisine s'établissaient sur une base normale. Le dollar canadien avait la même valeur que le dollar américain. Avec la guerre, le Canada a dû se procurer aux Etats-Unis des quantités énormes de matériaux de toutes sortes pour son programme de défense. Les Américains se sont donc trouvés en possession de plus de dollars canadiens qu'il ne leur en fallait pour leurs achats ici. C'est pourquoi notre dollar a baissé légèrement de valeur vis-à-vis du dollar américain. Cet écart serait encore plus grand si le gouvernement avait permis que nos achats habituels aux Etats-Unis se maintiennent au même niveau et viennent s'ajouter aux lourds déboursés de guerre. Il a fallu restreindre les dépenses ordinaires. C'est pourquoi, par exemple, nous ne pouvons plus aller nous amuser et magasiner aux Etats-Unis aussi librement qu'auparavant. D'ici la victoire, il faut avoir une raison majeure pour traverser la frontière et n'apporter avec soi que la somme strictement nécessaire au voyage.

Pour la même raison, il faut temporairement se priver des primeurs américaines afin que notre dollar puisse acheter plus d'avions, plus de métaux et plus de machines. C'est avec ça et non avec des assiettes de fraises hors de saison que nous terrasserons un ennemi dont la victoire dégarantirait notre table de bien d'autres mets beaucoup plus essentiels. (Service fédéral de l'Information)

Aide à empêcher les RHUMES

de se déclarer, au début

Mettre quelques gouttes de Vicks Vapo-réol dans chaque narine, au moindre roulement ou éternement. Son action stimulante aide les défenses naturelles contre le rhume.

VICKS VAPO-REOL

Suivez la route des découvertes vers LOUEST

DANS LE CONTINENTAL LIMITE



CANADIEN NATIONAL

LE SOLITAIRE
Facile à jouer
Règles complètes
Édition ROMAZIERS

Sur son conseil, Parcelys avait fait réclamer à Paris, par avion, la photo et les empreintes digitales du nommé Dacosta, qui avait déjà été en délicatesse avec le Quai des Orfèvres. Crapotte ne put s'empêcher de sourire à une remarque qu'il avait faite la veille quand il rentra à l'hôtel, vers minuit... Oui! Ce qu'il avait noté, quand il passait devant une des rues transversales, était assez amusant... Il n'avait pas été partisan de la perquisition dans les chambres des Dugard. Ce coup de force, très aléatoire, découvrait la police vis-à-vis de l'individu. Sorti vainqueur de l'épreu-

ve, celui-ci serait désormais beaucoup plus sur ses gardes. Mais Parcelys avait reçu des ordres. Alignon avait cru forcer la chance en se disant que des gens descendus à l'hôtel ne possèdent pas beaucoup de cachettes... Ouf! S'ils ne comptent pas de complèxes dans la ville... Avec l'inspecteur, Vincent essayait de rattraper les fils éparés et si fins qu'il avait pu saisir au passage. —L'homme qui avait parlé au soldat Balissot est allé prendre son billet pour Marrakech. C'est précisément de ce côté que le capitaine Valmigrère a commandé plusieurs postes. —Et qu'il y a des coups faciles à tenter. De plus, l'espionnage doit donner pas mal, dans le Sud. —Je sais. L'état-major travaille beaucoup par là.

Une cachette
Parcelys restait songeur. —Je suis certain que la corne était cachée chez Dugard, ou chez sa fille, finit-il par affirmer. —Vous l'auriez découverte! —On est toujours à la merci d'une cachette, qui peut également s'être trouvée hors de leur appartement, dans un coin de l'hôtel où personne ne songerait à la dénicher... Car enfin lui seul, avec la donzelle, peut avoir subtilisé l'objet chez Allignol. —A première vue, oui. —Qu'entendez-vous par à première vue? Personne d'autre n'est resté seul dans le bureau, ce matin-là. —Je me méfie toujours de la mémoire d'un homme. Nous croyons si souvent avoir fait une chose la veille, quand elle était accomplie depuis

deux jours! Et nous l'affirmerons nous serment! C'est ce qui rend les témoignages si dangereux dans les procès de Cour d'assises. —Je le sais bien, accorda le policier. Sa main fourrageait, doigts ouverts, dans ses cheveux noirs. —En un sens, dit-il enfin, ce Dugard nous est utile. Il nous a démontré l'importance du petit truc pour les superstitieux. —L'avoir ramassé chez Jo vous la laissait supposer... On n'a toujours pas retrouvé le corps de ce Dacosta? —Non. Mais les eaux de l'ouest sont grossières. —Encore un individu qui me déroute! Descendre d'un bateau, malgré l'heure de l'appareillage, louer une auto sans chauffeur pour aller à Rabat. Dans cette affaire, je ne peux pas penser à Dugard, puisqu'il était resté ici. Savez-vous que nous n'avons pas de chance, Parcelys? —Allez-vous encore m'annoncer une tuile? grogna l'autre. —Du côté de Salermo, nous sommes proprement bouclés. Rien ne nous y ramène et ne semble devoir délaier notre enquête. Le seul espoir que je conserve est de trouver quelque chose du côté du capitaine Valmigrère, chargé de mission à Casa. Dugard rôde au tour de lui. —Il s'occupe en ce moment de l'espionnage, n'est-ce pas? —En effet. Parcelys haussa les épaules. —Toujours la complication. Pourquoi les militaires se méfient-ils de ce qui regarde la police?... Est-ce que

nous ne sommes pas mieux outillés et entraînés? —Ils possèdent des données que nous échappent. Et puis, c'est la Loi! Une affaire intéressant la défense du pays peut aussi bien être suivie par eux que par vous. —Chinoiserie! grommela l'inspecteur qui était jaloux de son métier. Il leva les sourcils, regarda son collègue benoîte avec curiosité: —N'avez-vous rien découvert, Crapotte? Le détective sourit, parut prêt à parler, se ravisa, et susurra seulement: —A vrai dire... Si... Un rien... La nuit dernière... En rentrant à l'hôtel... —Ah! fit l'autre étonné. —Si peu de chose que je le garde pour moi. Une simple idée qui m'a traversé la cervelle... Une réflexion... Parcelys se tut, un peu vexé de ne pas être mis dans la confidence, mais comme il avait besoin de Vincent Crapotte, il ne montra pas sa mauvaise humeur. —Une promenade à Marrakech —J'ai envie d'aller faire un tour à Marrakech, fit Crapotte après quelques instants. Le hasard est un grand maître. La place Djemma el Fina voit passer tant de monde... Et la présence des soldats canadiens peut remettre des instructions, m'attire vers le sud. Si j'y soupçonne quelque chose d'intéressant, je vous demanderai de m'y remplacer. Parcelys. —Et vous? —Casa me suffira bien. D'ailleurs, ajouta-t-il finement, n'oubliez pas

que j'ai uniquement accepté de regarder autour de moi, et de vous faire part de ce que je verrais... si je parvenais à découvrir des choses qui valussent la peine d'attirer votre attention. —En partant, il avait recommandé: —Si la photo et les empreintes de Dacosta arrivent, je vous demande de ne prévenir tout de suite. —En dépit de son impatience, il flana pendant deux jours, sans se rendre chez le capitaine, qu'il désirait pourtant revoir: il ne savait tout comment catéchiser l'officier qui gardait une confiance aveugle dans la fille du tisserand Dugard. —Il est veuf; la Simone est belle. Il ne croira donc pas facilement ce que je lui dirai... Cependant, il y a mille à parier que si l'on opère contre lui, la jolie fille y sera employée activement. —Le lendemain après-midi, désouvré, il reprit le chemin du bar qu'avait commandité Salermo. —La Margaret est attrayante, se disait-il. Elle a le parler franc, imagé, de sa classe sociale. Elle ne craint pas les mots, et se couvre de bijoux pour qu'on fasse moins attention à ses pataqués. Pourvu qu'elle soit là... Elle s'y trouvait, boudait dans un coin, car les quatre Américains qui buvaient, s'ils connaissaient beaucoup, se contentaient de se raconter des histoires dont ils riaient en hurlant et ne faisaient pas attention à elle. —Que faites-vous donc? —Minaudière, elle s'avança vers Crapotte:

—Vous aviez promis de revenir souvent, dit-elle en s'efforçant de donner de sa voix un ton de regret. —J'ai à faire, madame... Mais vous voyez, à la première minute libre... Il se demandait si elle était au courant de son occupation actuelle à Casa, ou si Parcelys avait réussi à être discret. —Récemment occupé? s'étonna-t-elle. Que faites-vous donc? —Des recherches administratives, pour un affaire d'héritage. —Elle soupira. —Dire qu'il y a des gens qui héritent! —Cela se voit même tous les jours. —Je n'en suis pas, hélas!... —Quoi? s'étonna-t-elle, Salermo ne vous a rien laissé? —Ces gens-là meurent toujours sans écrire leurs volontés. Comme s'il ne devait pas s'attendre à disparaître brusquement... Plus brusquement que les autres, enfin... rectifia-t-elle. —Il était riche, n'est-ce pas? —Elle étala la main, en un geste très vulgaire, et se contenta de répondre: —Bonne Mère! —Alors, qui hérite? —Je ne sais pas! Du reste, on n'a rien trouvé, sauf ses participations à quelques affaires. —Dont la vôtre... —Le reste... Pft!... envolé!... Et il en avait mis à gauche, je vous le garantis! —Peut-être était-il dépensier, Joueur. Vous savez, les voyages à Pa-

ris sont des gouffres, pour les colporteurs... L'index bagué d'un saphir d'imitation qu'encrelétait de faux brillants enfantaient cette supposition. —Lui... Dépenser à Paris?... D'ailleurs, il n'y allait jamais... Comme s'il était ici à l'attache... Tenez, il portait à sa chaîne de montre une petite corne avec un couvercle d'or... et une petite clef dans son portefeuille. Il me les a montrées souvent. Il me disait: "Celui qui tiendrait ça, il vendrait dans les trois millions." —Bigre! fit Crapotte qui parvenait à garder un air indifférent. —J'ai envie de boire du champagne, coupa-t-il. —La face de la tenancière rayonna. —C'est facile. —Devant les coupes pétillantes, (car Margaret faisait à son client l'honneur de l'aider à boire), le bavardage devint plus confiant. Cette femme gardait rancune à Salermo de l'avoir mis, pendant deux mois, dans une situation difficile: racheter le bar ou partir. —Et partir, pour elle!... —Une créature dont les opinions changent

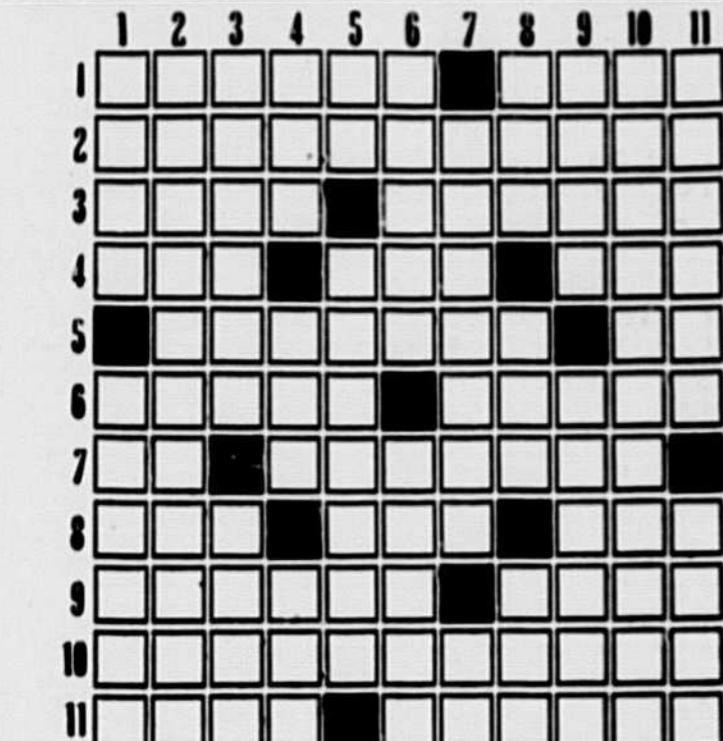
C'était du reste une de ces créatures dont il est facile de changer les opinions, parce qu'elles sont trop bêtes pour en avoir jamais en toute propriété. —Tout de même, vous lui devez une certaine reconnaissance, fit Crapotte d'un ton d'amical reproche. (à suivre)

—Vous aviez promis de revenir souvent, dit-elle en s'efforçant de donner de sa voix un ton de regret. —J'ai à faire, madame... Mais vous voyez, à la première minute libre... Il se demandait si elle était au courant de son occupation actuelle à Casa, ou si Parcelys avait réussi à être discret. —Récemment occupé? s'étonna-t-elle. Que faites-vous donc? —Des recherches administratives, pour un affaire d'héritage. —Elle soupira. —Dire qu'il y a des gens qui héritent! —Cela se voit même tous les jours. —Je n'en suis pas, hélas!... —Quoi? s'étonna-t-elle, Salermo ne vous a rien laissé? —Ces gens-là meurent toujours sans écrire leurs volontés. Comme s'il ne devait pas s'attendre à disparaître brusquement... Plus brusquement que les autres, enfin... rectifia-t-elle. —Il était riche, n'est-ce pas? —Elle étala la main, en un geste très vulgaire, et se contenta de répondre: —Bonne Mère! —Alors, qui hérite? —Je ne sais pas! Du reste, on n'a rien trouvé, sauf ses participations à quelques affaires. —Dont la vôtre... —Le reste... Pft!... envolé!... Et il en avait mis à gauche, je vous le garantis! —Peut-être était-il dépensier, Joueur. Vous savez, les voyages à Pa-

ris sont des gouffres, pour les colporteurs... L'index bagué d'un saphir d'imitation qu'encrelétait de faux brillants enfantaient cette supposition. —Lui... Dépenser à Paris?... D'ailleurs, il n'y allait jamais... Comme s'il était ici à l'attache... Tenez, il portait à sa chaîne de montre une petite corne avec un couvercle d'or... et une petite clef dans son portefeuille. Il me les a montrées souvent. Il me disait: "Celui qui tiendrait ça, il vendrait dans les trois millions." —Bigre! fit Crapotte qui parvenait à garder un air indifférent. —J'ai envie de boire du champagne, coupa-t-il. —La face de la tenancière rayonna. —C'est facile. —Devant les coupes pétillantes, (car Margaret faisait à son client l'honneur de l'aider à boire), le bavardage devint plus confiant. Cette femme gardait rancune à Salermo de l'avoir mis, pendant deux mois, dans une situation difficile: racheter le bar ou partir. —Et partir, pour elle!... —Une créature dont les opinions changent

C'était du reste une de ces créatures dont il est facile de changer les opinions, parce qu'elles sont trop bêtes pour en avoir jamais en toute propriété. —Tout de même, vous lui devez une certaine reconnaissance, fit Crapotte d'un ton d'amical reproche. (à suivre)

Les Mots Croisés du "CANADA"



HORIZONTALEMENT

- 1— Petite bulle de marchandises. — Personnage de l'opéra de Shakespeare.
2— Célébration du mariage.
3— Endroit où se joignent deux comble en angle rentrant. — Introduit, fait entrer.
4— Orient. — Unité de mesure pour surfaces agraires. — Rivière de Suisse.
5— Étendue d'un corps dans le sens qui coupe la longueur. — Symbole chimique du sodium.
6— Fit éclater. — Peuple indien de l'Amérique du Sud.
7— Interjection, sert à appeler. — Fera aller.
8— Chef-lieu d'arrondissement (Vaucluse). — Événement fortuit. — Ancien bouillier.
9— Nom sous lequel on désigne l'arbre à thé. — Dieux de la mythologie scandinave.
10— Chantres à la manière d'un ténor.
11— Dieu de la guerre chez les Gaulois. — Humecté par aspersion.

SOLUTION DU PROBLEME PRECEDENT



VERTICALEMENT

- 1— Bien. — Femme du chat. — Souvenir en avant.
2— Signe de félicitation.
3— Quadrupède carnivore, famille des mustélidés. — Fort défilé, fort mince.
4— Parcours des yeux. — La salutation anglo-saxonne. — Une des Cyclades.
5— Charpente du corps. — Porter, pousser en avant.
6— Ne pas dire, cacher. — Apporta de la variété.
7— Sans activités, sans mouvements propres. — Symbole chimique du strontium.
8— Pronom personnel (3e pers. pl.). — D'un goût acide. — Rivière de Suisse.
9— Chance, hasard. — Vite.
10— Famille de plantes dicotylédones supérieures, à la "geranium" pour type.
11— Auras la druidesse de. — Remarquable château de la vallée de la Loire.

Le Fonds des oeuvres de guerre

L'importance des services de guerre pour le confort de nos soldats

L'appui généreux qu'a suscité dans toute la province l'appel du Fonds canadien des services de guerre est des plus encourageants pour les dirigeants des six associations qui participent à la campagne nationale. En signalant avec satisfaction hier soir cet appui général, le comité général de direction de la campagne pour la province de Québec rappelle que le nombre des protégés des six services auxiliaires s'accroît de plus en plus à mesure que la guerre prend des proportions. C'est donc dire que ces associations verront leurs dépenses augmenter en proportion, si elles veulent répondre à tous les appels.

Il n'y a pas que les soldats et aviateurs qui profitent directement des services auxiliaires, mais aussi les milliers de marins de la flotte de guerre et de la marine marchande canadienne au pays et en Angleterre.

Un bref rapport des quartiers généraux des Chevaliers de Colomb, des services de guerre de la Légion Canadienne, de l'Armée du Salut et de la Y.M.C.A. indique l'importance qu'ont ces services auxiliaires pour le confort quotidien non seulement des marins du Canada mais des marins des flottes des autres nations alliées.

C'est pour le maintien et le développement futur des services auxiliaires de chacune de ces associations que l'on insiste présentement auprès de la population pour qu'elle appuie la campagne du Fonds canadien des services de guerre, dont l'objectif est de \$1,175,400.

La direction de la campagne rappelle que c'est seulement par l'appui généreux des "gens de l'arrière" que nos gars en service actif au pays ou outre-mer pourront continuer à bénéficier des services si indispensables destinés à maintenir très haut leur moral et à assurer au pays une armée, une marine et une aviation vraiment fortes et efficaces.

Nécrologie

- BOURBONNAIS — A Verdun, le 30 mars 1941 à l'âge de 29 ans est décédé Mlle Lauré Bourbonnais, fille de feu Joseph Bourbonnais et de Mme Aimée Bourbonnais née de feu N.-D. du Sept Douleurs à 8 h.
BRUNET — A Montréal, le 21 mars 1941 à l'âge de 48 ans, 10 mois, est décédé Adrien Brunet, époux de Eugène Brunet. Les funérailles auront lieu mercredi le 2 avril à Rivière-du-Loup.

DECES

- LEVESQUE — A Montréal, le 30 mars 1941 à l'âge de 81 ans est décédé M. Lévesque. Les funérailles auront lieu le mercredi 2 avril 1941.
Le convoi funéraire partira de la demeure du défunt, No 1296, boulevard St-Joseph, à 8 h. 15, pour se rendre à l'église St-Pierre-Claver où le service sera célébré à 9 heures a.m. et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.
Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

REMERCIEMENT

JETTE — Sincères remerciements de la part de Mademoiselle Laura Jetté et du Clergé Paroissial de Saint-Edouard à toutes les personnes qui, à l'occasion de la mort de M. Le Curé J.-C. Jetté, leur ont témoigné des sympathies soit par offrandes de messes, bougies spirituelles, visites, ou assistance aux funérailles.

Chronique militaire

Un nouvel aumônier de groupe pour le district

M. l'abbé René Bachand, vicaire de la paroisse St-Pierre-Claver, vient d'être nommé aumônier de groupe du district No 4, nous apprend le major C.-E. Chartier, aumônier général.

Le major C.-E. Chartier, E.D., aumônier général du district, a déclaré hier, que M. l'abbé René Bachand, vicaire à Saint-Pierre Claver, venait d'être nommé aumônier de groupe du district No 4.

Le capitaine Bachand, aumônier, entrera en fonction le 3 avril prochain. Les aumôniers de groupe du district ne sont attachés à aucune unité en particulier, mais ils sont envoyés là où leurs services sont requis; ils font partie de l'armée active.

Nominations et promotions

Le lieutenant A. Laurence, du corps dentaire du district No 4, actuellement à la clinique de Trois-Rivières dirigée par le capitaine Vassane, vient d'être promu au grade de capitaine.

Le capitaine Laurence est de Montréal. Il a fait ses études à la faculté de chirurgie dentaire de l'Université de Montréal.

C.E.O.C. de l'Université de Montréal : on a confirmé la nomination du cadet Alexandre-Roger Marchand au grade de sous-lieutenant.

C.E.O.C. du Mont-St-Louis : nommés sous-lieutenants : Gabriel Dubuc, Marcel Boyer, Louis-Luc Gagné, Roland-René Pouliot.

C.E.O.C. de Jean-de-Bribeuf : lieutenant à titre provisoire : J.-E.J.-L. Lamentagne; sous-lieutenants : Jacques-Maurice Morin, J.-R.-D. Boleay, J.-G.-J.-F. Elie.

Premier semaine d'instruction

Voici un aperçu sommaire du programme d'entraînement en cours de la première semaine dans un centre d'instruction. Les deux premiers jours sont employés à équiper et à caser les recrues. Chacun endosse un uniforme et on lui désigne l'endroit où il couchera dans la baraque.

Le troisième jour, on donne aux recrues des renseignements concernant la discipline militaire. La discipline est à la base de tout entraînement efficace.

Les jours suivants, les instructeurs font faire aux recrues des exercices de culture physique et des exercices militaires.

Ces exercices qui se font par petits groupes sont précédés et suivis de courtes explications. A la fin de la semaine, on récapitule.

Les exercices ont lieu de 8 h. 15 du matin à 3 h. 45 de l'après-midi.

Trois sections ont dépassé leur objectif

Les souscriptions au Fonds des services atteignent \$536,165

Trois des sections de la province qui participent à la campagne du Fonds canadien des services de guerre (dont l'objectif provincial est de \$1,175,400) ont dépassé leur objectif particulier, alors que le chiffre total de la souscription pour toute la province était de \$536,165.

La section de Hampstead, la première à atteindre son objectif de \$2,500, fut bientôt suivie par la section de Lennoxville qui a obtenu \$646 de plus que son objectif de \$3,000, et par la division du comté de Frontenac qui, sous la direction de M. V.-A. Brabant, a légèrement dépassé sa quote-part fixée à \$2,000.

On a reçu, hier soir, au comité central, un don très émouvant. Un homme pauvrement habillé s'est présenté aux dirigeants et leur a remis une petite boîte contenant de vieux objets d'or et d'argent. Ce donateur a dit qu'il était trop pauvre pour faire une souscription en argent mais qu'il tenait à contribuer lui aussi, à sa façon, au réconfort de nos "gars outre-mer".

Des scouts de la division de Montréal West ont remis au Fonds de la compagnie une somme de \$25, recettes d'un concert organisé, la semaine dernière, pour les besoins du groupe.

L'honorable Gilbert Layton, coprésident de la division de Notre-Dame-de-Grâce, signale que tous les étudiants et dirigeants de l'Association des aveugles de Montréal, ont souscrit un dollar ou plus à la campagne.

La souscription de l'Université McGill a fait un nouveau bond de \$200 hier soir, ce qui porte le total à \$2,452, dont \$1,670 de la part des étudiants et \$782 de la part du personnel.

Dans le comté d'Argenteuil, on a souscrit \$4,000. Ce montant comprend une somme de \$500 votée par le conseil de Lachute, une somme de \$600 donnée par le conseil de comté, un montant de \$500 fourni par le village de Durham et une contribution de \$2,000 de Brownsburg.

Parmi les principales souscriptions reçues durant les dernières 24 heures, signalons les suivantes: Banque de Montréal \$15,000; Shawinigan Water and Power Co., \$8,000; Canada Packers, \$3,000 (partie d'une souscription nationale de \$20,000); General Steel Wares Ltd., \$2,000; Associated Screen News, \$1,000; W. S. Falls, \$1,000; Standard Brand Ltd., \$1,000; British Metal Corporation (Canada) Ltd., \$500; Canadian Light and Power Co., \$500; Congo-Lake Canada Ltd \$500; Lake of the Woods Milling Co. Ltd., \$500; Pilt-lieut. H. de Molson, \$3,000; International Equipment Ltd et Compagnies Associées, \$2,500; Robert Simpson Montreal Ltd, \$4,000 (partie d'une souscription nationale de \$22,000); Dominion Oil Cloth and Linoleum Co. Ltd., \$2,000; Canadian Comstock Co. Ltd., \$600; (partie d'une souscription nationale de \$1,200); Dominion Bridge Co. Ltd \$2,000; M. et Mme James Wilson, \$500; M. et Mme J.-L. Jobb, \$500; A. F. et A. M. Lodge de Québec, \$1,000; Grand Chapter of Quebec R. A. M., \$500; Knights Templar of Canada, \$500; Johnson-Works Ltd \$500.

Le dîner est servi à midi et les recrues ont une heure et demie pour prendre ce repas.

Soirée organisée par le comité récréatif

Le comité récréatif des quartiers généraux du district No 4, qui se compose du Lt-Col. L. Lacroix, O.B.E., président honoraire; du capitaine Norman Southward, des services auxiliaires, président; de K. Kenney, secrétaire; du lieutenant T. G. Brown, directeur sportif; du quartier-maître J. G. McRae; du major LaFrance et du sous-officier J. J. Robinson, membres avait organisé avec le concours de femmes auxiliaires, une revue qui fut présentée samedi soir dernier à l'arsenal des Fusiliers Mont-Royal.

Les membres de Tin Hat Revue ont donné la représentation qui a duré environ deux heures.

L'orchestre était composé des musiciens de la fanfare du dépôt du district No 4. Environ neuf cents personnes ont assisté à cette soirée.

Promotions en Angleterre

Les ordres de l'armée publiés en Angleterre annoncent certaines mutations et promotions parmi les commandants de batteries d'artillerie canadienne outre-mer.

Sont promus au grade de major et nommés commandants de batteries: le capitaine R. W. Armstrong, de Toronto; le capitaine R. P. Drummond, de Montréal; le capitaine W. H. Leggat, de Montréal; le capitaine A. H. Birks, de Toronto; le capitaine R. D. Bright, de Guelph; le capitaine W. T. McHugh, de Toronto; le capitaine K. B. Jencks, M.C., E.D., de Sherbrooke (Qué.); le capitaine C. E. Woodrow, de Sarnia; le capitaine S. L. Higgs, de Brantford; le capitaine S. J. Campbell, de Newcastle (N. B.) et le capitaine R. M. Quigley, de Calgary.

Le major temporaire G. F. Rainnie, de Halifax, est confirmé dans son grade et nommé commandant d'une batterie de campagne. Le major C. K. Rosebrugh, de Vancouver est nommé commandant d'une batterie de campagne. Le lieutenant-colonel W. E. Huckvale, de Lethbridge, est nommé commandant d'un régiment d'artillerie légère anti-aérienne.

Le major W. H. Taylor, de Trail (C.B.) est nommé commandant d'une batterie d'artillerie légère anti-aérienne. Le capitaine S. J. McWhiter, de Winnipeg, capitaine d'état-major dans l'artillerie royale est promu au grade de major.

Le major C. E. F. Jones, de Montréal, qui était sous-adjoint et quartier-maître général adjoint du corps des Forestiers canadiens, est promu au grade de lieutenant-colonel et nommé directeur-adjoint des opérations de coupe de bois; il remplace le major A. E. Parlow, qui quitte ce poste.

Les Caisses d'établissement pour la jeunesse

Le R. P. Lebel, S.J., dit que cette institution peut assurer l'avenir des jeunes

Les "Caisses d'établissement" répondent à un besoin pressant chez notre jeunesse. Cette institution, qui doit être créée au plus tôt, permettra aux jeunes gens d'envisager l'avenir avec confiance et leur fournira un moyen assuré de se marier à l'âge normal et d'élever une famille en observant les lois de Dieu. Telle a été la substance d'une étude que le R. P. Léon Lebel, S.J., aumônier général de l'Union Catholique des Cultivateurs, a présentée au cercle "Mgr-Gauthier", lors d'une récente réunion.

Après avoir esquissé l'histoire et le développement des Caisses Populaires dans la province de Québec, et dans l'Amérique du Nord, le conférencier a dit que ces Caisses n'auraient pas, auprès de la jeunesse, le rendement que l'on avait espéré, et fort malheureusement, les jeunes gens et les jeunes filles, ne songeaient pas assez sérieusement à l'épargne. Parmi les 900,000 jeunes des deux sexes, qui sont âgés de 15 à 35 ans, il y en a très peu qui aient les moyens de fonder un foyer. L'épargne systématique serait d'un grand secours pour eux, et c'est sous l'initiative de M. l'abbé Philibert Grondin, propagandiste des Caisses Populaires, que s'organisent les "Caisses d'établissement", pour réunir, dans une seule coopération d'épargne, les jeunes gens et les jeunes filles.

M. Joseph Brunet, vice-président du cercle "Mgr-Gauthier" a présenté le R. P. Léon Lebel. Plusieurs invités de marque assistaient à la conférence, dont le R. P. Joseph Paré, S.J., aumônier général de l'A.C.J.C. et le R. P. Alexandre Dugré, S.J., rédacteur du Messenger Canadien. Il y avait aussi des représentants des divers mouvements de jeunesse.

Juifs maltraités

Perpignan, 31. — Plus de 6,700 juifs, âgés, bannis d'Allemagne après une heure d'avis en octobre dernier, ont été transportés dans un nouveau camp-hôpital en France de ce qu'ils appellent "l'enfer de Gurs", camp établi pour les juifs allemands par le gouvernement de Vichy, dans les Basses-Pyrénées.

Ils vivaient dans des baraquas envahis de boue et souffraient du manque de nourriture. La plupart sont malades et le taux de mortalité est énorme. Un témoin indépendant dit que le commandant du camp ne donnait que 40 p. c. du budget quotidien de 23 cents par jour pour la nourriture. Les visiteurs ont cependant noté une certaine amélioration, là et en plusieurs autres camps.

Ouvrez votre bourse, combattez le fléau de Hitler. — Achetés des certificats d'épargne de guerre.

Les recrues du Maisonneuve à l'entraînement



Les nouvelles recrues du 2e bataillon du régiment de Maisonneuve s'entraînent activement sous la direction du sergent-major régimentaire Yves Coeur, que l'on remarque à gauche de la photo. Tous les jours, les hommes qui désirent s'entraîner dans la réserve de l'armée active canadienne peuvent se présenter au bureau de recrutement du régiment de Maisonneuve, au manège militaire de la rue Craig, où un officier est chargé de les recevoir.

Architectes et pédagogues dans l'armée

On trouve aussi des arpenteurs et des géologues dans l'artillerie

Ottawa, 31. — Réunies des pédagogues, des géologues, des arpenteurs et des architectes et, dans cette variété de spécialistes, vous avez le personnel des instructeurs d'un groupe topographique de l'artillerie. Les recrues dignes d'un tel groupe d'instructeurs ne peuvent être que des jeunes gens pour qui, dans les écoles et les collèges, la trigonométrie et les logarithmes n'avaient pas de mystères. En deux mots, un groupe topographique est une école scientifique ajoutée à une école d'artillerie. Cela comprend le logement et l'instruction technique de jeunes recrues qui ont l'ambition d'entrer dans un régiment topographique de l'artillerie pendant la guerre et de se préparer à une occupation civile pour l'après-guerre.

Le major W. A. Richardson, de New Westminster (C.B.), qui dirige le groupe topographique à l'école d'artillerie de Petawawa, vous dira que les jeunes gens qui ont le sens des mathématiques et qui ont une bonne connaissance de la trigonométrie et des logarithmes, sont tout désignés pour entrer dans un régiment topographique de l'artillerie. Il vous montrera fièrement sa classe qui, sans se préoccuper de la température, travaille à l'extérieur avec des transits, des tables de niveau, des prévisseurs, des télémètres et autres instruments de précision. Ses élèves se préparent à devenir d'habiles arpenteurs.

L'habileté est indispensable. Car le travail d'un régiment de topographie comprend l'aire d'arpentage établie par les compagnies de topographie du génie royal canadien jusque dans la zone occupée par les régiments d'artillerie. Les topographes doivent fournir aux canonniers des renseignements précis sur leurs propres positions par rapport à la position de l'ennemi. Leur tâche comprend aussi la rectification du tir des régiments d'artillerie par la portée de l'éclatement et le repérage des batteries ennemies par l'éclair de leurs canons, ainsi que les méthodes de repérage par le son.

Les hommes qui suivent le cours d'instruction de ce groupe, effectuent des études complètes d'arpentage, celles-ci étant la base même des tâches confiées à l'artillerie. Ils s'exercent aussi sommairement au repérage par l'éclatement et par le son. Ceux qui se montrent mieux doués pour ce dernier exercice vont suivre un cours plus complet avec le deuxième régiment topographique de l'artillerie (réserve) à l'Arsenal de la rue Craig, à Montréal.

Le commandant du groupe topographique de Petawawa croit bien avoir la crème des élèves dans ses classes à l'heure actuelle. Comme tout bon officier, cependant, il se préoccupe des besoins futurs et, à son tour, recherche la possibilité d'instruire plus d'hommes aussi bien pour la paix que pour la guerre. Toutefois, les élèves ne vont pas directement à cette école de topographie; ils doivent d'abord apprendre les éléments de l'art militaire en passant deux mois dans un camp d'instruction générale. C'est alors qu'ils vont à Petawawa développer leurs talents de topographes.

Les instructeurs sont tous hautement qualifiés dans le travail scientifique. Parmi eux, il y a le lieutenant T. J. Wright, officier instructeur, qui a accompli une carrière distinguée comme professeur de recherches en chimie et en physique; le sergent-quartier-maître instructeur Dalby Morkill, un membre en vue de la corporation des arpenteurs de la Colombie Britannique; le sergent-instructeur Stephen Burden, ingénieur-géologue récemment diplômé de l'Université de Colombie Britannique, fils de M. Fred Burden, arpenteur de renom de la province du Pacifique; le sergent instructeur Hugh Cornwall, membre de la corporation des arpenteurs de la Colombie Britannique; le sergent-instructeur John Lysecki, principal d'un High School du Manitoba, professeur de mathématiques bien connu; le bombardier David Hirschfield, architecte de Winnipeg, professeur de dessin.

Un voleur sans gêne

Los Angeles, 31. — Le percepteur G. W. Tamplin a raconté à la police qu'un individu est monté sur son tramway, lui a volé \$10, puis lui a demandé ensuite une "correspondance", vu qu'il allait prendre un autre tramway.

Défense d'envoyer des allumettes par la poste

Un sac de dépêches à destination de l'Angleterre prend feu

Un incendie survenu récemment à la Base postale du Canada a porté l'honorable William P. Mulock, C.P., ministre des postes, à mettre le public en garde contre le danger d'expédier par la poste des allumettes, de l'essence pour briquet et d'autres matières inflammables.

Il est contraire aux règlements de déposer pour distribution ou transmission par la poste toute matière ou liquide, etc., inflammable, explosif, dangereux ou destructif, et les personnes qui font de tels envois par la poste sont passibles de poursuites.

Importantes découvertes au sujet du traitement du cancer

New-York, 31. — Des progrès remarquables ont été accomplis au cours de l'année dernière dans le diagnostic et le traitement du cancer, dit-on aujourd'hui dans les milieux de la société américaine pour le contrôle du cancer.

Les directeurs de la société ont révélé que plusieurs découvertes avaient été faites qui permettront un traitement plus efficace de cette maladie. Tous ces traitements ne sont évidemment qu'à l'état d'expérience.

Soirées gâtées par le manque d'énergie?

LUNDI: Fatigué après une journée de travail... grogner... norfs à bout!



MARDI: Sa femme sort du Cream Porter avant le souper... un excellent tonique qui a, de plus, très bon goût!



MERCREDI: S'amuse maintenant mieux le soir, grâce au Cream Porter Dawes!



COMMENCEZ donc dès maintenant à prendre du Cream Porter Dawes. Le Cream Porter Dawes est un tonique idéal... recommandé par les médecins. Riche et moelleux, il stimule l'appétit, accroît la résistance physique et aide à éviter cette sensation pénible de dépression. Gardez-en à la maison et prenez-le régulièrement avant ou après les repas ou avant de vous coucher.

CREAM PORTER DAWES Bienfaisant pour vous FABRIQUÉ À LA BRASSERIE DAWES BLACK HORSE

400, Notre-Dame Est Montréal PHILX MODERNES CANADIAN LABOUR WINDOW CLEANING

CHRONIQUE JUDICIAIRE

Erreurs qui auraient pu mener une jolie fille "ad patres"

Accusée de tentative de suicide, une inculpée déclare ne pas vouloir mourir du tout

Une jeune fille de 20 ans, accusée de tentative de suicide, déclarait hier au juge Maurice Tétrault qu'elle avait le retour du printemps et tenait à la vie plus que jamais. Elle expliqua avoir voulu prendre un sirop pour le rhume, et avoir absorbé par mégarde une bouteille de teinture d'iode. Puis, voulant bien casser une méchante grippe, elle affirma avoir pris des pilules "dangereuses", croyant se soigner avec de l'aspirine.

La maman de l'inculpée déclara ensuite au tribunal que sa fille était "une bonne enfant", qu'elle n'avait "ni amie de fille ni ami d'homme", qu'elle ne sortait jamais, mais souffrait apparemment de dépression nerveuse. Finalement, le juge Tétrault, de concert avec Me Jean Teller, C.R., avocat du ministère public, accorda le bénéfice du doute à la pauvre qui s'écria:

— Je vous promets que je ne me tromperai plus de remède!

Il y avait cause probable, conclut le juge Tétrault. Aucune action ne pourra être prise contre la Cité de Montréal pour cette arrestation.

On n'a pas établi la preuve de violence

L'honorable juge Philippe Demers de la Cour supérieure a rejeté hier une action au montant de \$399 instituée par dame Léopoldine English, contre la compagnie Popular Ice, 10c, 15c et \$1 Inc. Dans son action, la demanderesse, dame English, relate qu'elle était au magasin de la compagnie, rue Saint-Hubert, le 1er août 1940, dans le but d'acheter des marchandises. Soudain devant plusieurs personnes, un employé de la compagnie l'a accusée du vol de marchandises. Le gérant du magasin l'a conduite à l'arrière, dans le bureau, puis rue Saint-André, là il l'aurait frappée avec ses pieds et ses poings avant de la mener à la police. Elle déclara qu'elle avait été forcée de payer certaines marchandises. La compagnie défenderesse a contesté l'action en plaidant que la demanderesse avait essayé de fuir avant l'arrivée de la police. Le tribunal a déclaré que la compagnie n'avait commis aucune faute et qu'elle était justifiée de faire ce qu'elle a fait. D'ailleurs aucune preuve de violence contre la demanderesse n'a été établie devant la Cour.

Avis Légal

SOUS LA LOI DE FAILLITE
Dans l'affaire de DAVID KESSLER, Agent d'Assurance, Montréal, P.Q., Cédant Autorisé.
AVIS AUX CREDANCIERS DE LA PREMIERE ASSEMBLEE A LA SUITE D'UNE CSSION AUTORIZEE
AVIS est par les présentes donné que DAVID KESSLER, Agent d'Assurance, de Montréal, P.Q., a fait une cession le 27 jour de mars, 1941, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 15e jour d'avril, 1941, à dix (10.00) heures de l'après-midi au DIX-NEUF, 1909, rue Notre-Dame, à Montréal, Québec.
Pour vous donner droit de vote, il faut que votre preuve de créance et votre procuration soient déposées entre mes mains avant l'assemblée.
Assisté le syndic nommé, si vous voulez figurer à titre de créancier, il vous faudra produire votre réclamation entre ses mains autrement il distibuera l'actif sans égard à votre réclamation.
Daté à Montréal, ce 21e jour de mars, 1941.
H. MURRAY GARDNER, A. C. C. (Ang.), Gardien, 159 rue Craig Ouest, Montréal.

Cartes PROFESSIONNELLES

- AVOCATS**
Geoffroy & Prud'homme
AVOCATS ET PROCUREURS
Almè Geoffroy, c.r.
J.-Alex. Prud'homme, c.r.
C.-Antoine Geoffroy, L.L.
Paul-S. Major, L.L. B.
112, rue Saint-Jacques
Tél.: Harbour 8177 — MONTREAL
Adresse télégraphique: Geoffroy
- Téléphone: Harbour 0123
BRAIS & CAMPBELL
AVOCATS ET PROCUREURS
Hon. F.-PHILIPPE BRAIS, C.L., C.R.
A. J. CAMPBELL
L. P. de GRANDPRE
Edifice Banque Royale
360 ouest, rue St-Jacques
MONTREAL
- 152 est, rue Notre-Dame - L.A. 0653
Salle 13
JACQUES PATENAUE
AVOCAT
Bar. Soirs 1555 Amherst - CEI 8828
- Harbour 7323
GEORGES-F. REID
AVOCAT
Edifice Versailles,
60 ouest, rue St-Jacques - Montréal
Tél. LA. 5473
- JEAN HETU**
AVOCAT
57 St-Jacques Ouest

Cour Supérieure

Division de Pratique le 31 mars 1941

Président: l'honorable juge Surveger
Affaires civiles suivantes furent plaidées:
Les Soeurs de la Charité de l'Hôpital général de Montréal, représentées; jugement autorisant à vendre immeuble.
P. T. R. Auto Service Ltd contre L. Bernandin; jugement accordant la possession de l'auto; jugement supplémentaire.
D. Palmer contre P. L'Héroux et autres; jugement autorisant examen médical avant défense.
H. Palmer contre P. L'Héroux et autres; jugement autorisant examen médical avant défense.
J. Berthiaume contre Belmont Park Co. Ltd et autres; jugement permettant de produire plaidoyer supplémentaire.
A. Dufresne contre M. Ducharme et autres; jugement accordant motion pour faire dire pour les frais seulement à suivre.
Paul Gervais contre M. Lefebvre et autres; jugement autorisant examen avant défense.
D. Hoat contre Gérard Milon; jugement autorisant examen médical avant défense.
Dame M. Fréch contre H. Dumontet; décliné en cause de péage.
C. O. Fraser contre Dame C. F. Maxwell; jugement autorisant examen avant défense.
P. Bourdin contre P. Barri; jugement révoquant avis de péage.
Dame A. Cloutier contre H. Hoat; jugement autorisant à poursuivre en forme plaidée.
Atlas Thrift Plan Corporation Ltd contre D. G. Dufresne et autres; jugement décliné en cause de péage, valide et tenable.
Eugène Bourassa contre Alexandre Cornett et Vincent Cornett, tiers-saisi; jugement décliné en cause de péage, valide et tenable.
J. Larivière Construction Limited contre Alphonse Morin et Mlle Laura Morin, tiers-saisi; jugement décliné en cause de péage, valide et tenable.
D. W. Ogilvie & Co. Inc. contre D'Arcy Marsh; jugement pour \$12 avec intérêts et dépens.
Wilfrid D'Amour contre Albert Rollet et Cité de Montréal, tiers; jugement cassant et annulant saisie-arrest, jugement, dépens à être taxés suivant la règle posée dans Charland contre Lussan 25 R. de P. 291.
Dame A. G. Demontet contre Canadian Pacific Railway Company; jugement maintenant en partie l'inscription en droit du défendeur frais réservés.
L'insolent contre Dame Marie Anne A. Couturier; jugement décliné en cause de péage de biens.
Dame G. Boudreau contre London Life Ins. Co. (Incorporated); droit de suite avec dépens.
Harold Patry contre R. S. Bremner; jugement autorisant examen avant défense.
E. J. Demontet contre The Dominion Bank; jugement ordonnant production de documents.

Charles E. Norton déclaré coupable par le jury

Les jurés sont cependant unanimes à recommander la clémence du tribunal

Après 2 heures de délibérations, hier soir, le jury de la cour d'Assises revenait dans la salle d'audience à 8 h. 30, avec un verdict de culpabilité contre Charles E. Norton, ancien comptable d'une grosse maison de courtage de la métropole, accusé d'avoir falsifié les livres de ses patrons et d'avoir volé une somme de \$8,000, de 1933 à 1940. Le président du jury ajouta en s'adressant au juge Wilfrid Lazure:

— Nous désirons cependant recommander le coupable très fortement à votre clémence.

Le juge Lazure ajourna le prononcé de la sentence à mercredi, le 2 avril et leva aussitôt l'audience. Le procès a duré 4 jours et hier, Norton, dans la boîte des témoins pour la seconde journée, déclara positivement que pendant toute la période passée avec ses patrons il n'existait pas de livre pour entrer la monnaie et les chèques reçus des clients.

Dans un bref plaidoyer, Me H. Franklin, c.r., avocat de la défense avec Me James Crankshaw, déclara au jury qu'il pouvait avoir eu un vol, mais insista sur le fait que plusieurs autres employés de cette maison avaient accès à la caisse et à la boîte gardant les valeurs, les actions et les bons. Deux employés, au moins agissaient comme comptables et l'audition faite après le départ de Norton était injuste pour lui parce qu'il a été le seul soupçonné puis accusé, de conclure Me Franklin.

Me John Long, c.r., avocat du ministère public, présenta ensuite son réquisitoire et souligna tout particulièrement que les devoirs de l'inculpé à la barre consistaient à compléter les transactions non terminées. Le ministère public insista sur la preuve faite par deux clients, qui vinrent jurer avoir payé chacune à Norton en espèces sonnantes les sommes de \$400, et de \$15 pour des certificats de guerre. Rien dans les livres examinés et produits ne démontre ces deux paiements.

Le juge Wilfrid Lazure avec ce droit habituelle donna sa directive en clair au jury puis ajouta que la preuve était entièrement une preuve de circonstances. Le tribunal déclara au jury qu'il pouvait déclarer le prévenu coupable sur l'un ou l'autre des deux chefs ou sur les deux, étant seul maître des faits.

En attendant le verdict Norton s'affaissa mais reprit aussitôt son maintien, se tenant droit, dans son habit de soldat.

Deux actions contre la McColl sont rejetées

L'hon. juge Gordon MacKinnon, de la Cour Supérieure, a rendu hier deux jugements relatifs à des actions qui s'élevaient entre la compagnie Joy Oil et d'autres compagnies de gazoline lorsque la Joy Oil a commencé ses opérations dans la ville de Montréal, en 1937.

Le tribunal a rejeté deux actions en dommages instituées par Dame James Thompson et Dame Albert April contre la compagnie McColl Frontenac Oil Co. Ltd. Les deux demanderesse avaient déclaré qu'elles occupaient les fonctions de secrétaires de la compagnie.

Les officiers de la compagnie leur avaient demandé d'obtenir la signature de citoyens du quartier Sainte-Cunégonde en faveur de l'établissement d'un dépôt d'essence à l'angle des rues St-Hubert et St-Grégoire.

Malheureusement, une plainte fut déposée contre les deux demanderesse par un M. Henri-Joseph Bourbonnière, qui les accusait de s'être servi d'un faux document pour obtenir le permis de "station-service". Sur cette plainte, les demanderesse furent arrêtées et subirent un procès. Dans les deux causes, les plaintes ont été renvoyées. Au temps de leur arrestation, les demanderesse ont soutenu que le plaignant, M. Bourbonnière, travaillait pour la compagnie défenderesse, la McColl Frontenac, et que ses fonctions étaient de faire signer des requêtes pour s'opposer à l'émission du permis en faveur de la compagnie Joy. M. Bourbonnière lui-même aurait été trouvé coupable et condamné à un mois de prison, comme faussaire.

Dame April et Dame Thompson alléguèrent que leur arrestation avait été opérée dans le but de les intimider pour faire retirer la plainte portée contre M. Bourbonnière. Elles avaient intenté action contre M. Bourbonnière et obtenu chacune une somme de \$300 à titre de dommages-intérêts. Depuis lors, les demanderesse avaient reçu des renseignements qui les portaient à croire que M. Bourbonnière avait déposé une plainte à la demande de la compagnie défenderesse McColl Frontenac.

Le tribunal a rejeté les deux actions en déclarant que la preuve n'avait pas justifié les alléguations des demanderesse contre la compagnie McColl Frontenac Oil Co. Ltd.

L'absence de lumières est cause d'accident

L'honorable juge E. M. McDougall, de la Cour supérieure, a rejeté hier une action à titre de dommages-intérêts au montant de \$1,673, instituée par M. Robert Derive contre la Capital Motor Sales, à la suite d'un accident subi par son fils mineur, Léo Derive. Le fils du demandeur travaillait pour un pharmacien; il conduisait sa bicyclette sur la rue Berri, lorsqu'il fut heurté par une automobile appartenant à la compagnie défenderesse et conduite par un employé, M. Georges Trudeau. Dans son témoignage, le jeune cycliste a déclaré qu'il n'était pas certain si l'automobile l'avait heurté ou s'il s'était jeté devant l'automobile, à l'angle de la rue Robin. Le tribunal a déclaré que la cause principale de l'accident était l'absence de lumières sur la bicyclette. L'enquête a révélé que le temps n'était pas clair, le 25 octobre 1939, vers 6 h. p.m. Or, en vertu des règlements de la Ville, les bicyclettes doivent porter des réflecteurs après le coucher du soleil. L'action a été rejetée avec dépens.

Pétain ne fera pas tout ce que Hitler lui dira de faire

M. Paul Watel affirme que la France n'a pas encore dit son dernier mot

Sainte-Agathe-des-Monts, 31. (Du correspondant du Canada) — M. Paul Watel, de Paris, a donné hier, sous les auspices de la campagne de souscription en faveur des services de guerre canadiens, une conférence sur la France d'aujourd'hui. M. Georges Vanier, qui, au nom des Chevaliers de Colomb, organisait cette soirée, présenta le conférencier.

M. Watel dit qu'on aime à parler de son pays quand on peut le vanter, autrement on aime mieux se taire. En 1914-1918, on a joué au prophète après coup. Notre armée de cette époque était quatre fois plus nombreuse. Nous avions aussi avec nous les Etats-Unis, la Russie et l'Italie. Tandis qu'en 1940, nous étions deux contre trois et nous avions moins d'armements. L'opposition des Belges à la prolongation de la ligne Maginot jusqu'à la mer du Nord, acheva notre perte, car malgré notre infériorité numérique, nous aurions pu tenir derrière des fortifications solides. Ce qui a étonné, c'est la rapidité de l'ennemi. Les Allemands étaient en automobile, nos fantassins étaient à pied. Les Français retrairent de vingt milles, pendant que l'ennemi avançait de quarante. Des juin 1940, des 60 divisions du début, il n'en restait pas 30 en état de combattre. A cette heure critique, Bordeaux avait le choix ou de se réfugier en Afrique du Nord, ce qui voulait dire abandon des Français aux Allemands, massacre des soldats et des réfugiés, vols, etc., ou de continuer le combat. Pétain a choisi l'armistice, mais pas plus. On sait de source certaine qu'Hitler aurait déclaré, en parlant de Pétain: "Tout ce que cet homme me dira, il le fera, mais je sais qu'il ne fera pas tout ce que je lui dirai de faire". On en a eu la preuve dans le renvoi de Laval, qui, soyez-en sûr, ne reviendra pas. Weygand a reconstitué l'armée française en Mauritanie, et c'est là une force, qui, peut-être, n'a pas dit son dernier mot.

M. Watel parla ensuite du ravitaillement de la France. Les Allemands, qui, en temps normal, n'ont pas assez de vivres chez eux, en ont encore moins en temps de guerre. Ils ont pris les réserves de la France, qui était menacée de la faim. Le gouvernement avait deux moyens de remédier à cela: premièrement, demander aux Boches de rendre ce qu'ils avaient pris. Ils en ont rendu un peu, mais insuffisamment; deuxièmement, acheter des vivres aux Etats-Unis. Mais, il y avait le blocus anglais, arme traditionnelle chez un peuple qui a la maîtrise des mers. Les Allemands d'ailleurs, qui s'approvisionnent à l'ouest, chez les peuples qu'ils ont spoliés, ou par la Russie ou la Suède, souffrent-ils vraiment du blocus? En tous cas, voyant les Allemands bien nourris, nous nous rapprochons aux Français de s'être un peu énervés? Mais tout va bien maintenant. L'Angleterre a compris que c'était donner beau jeu à la propagande allemande que d'empêcher les bateaux américains de fournir des vivres à la France.

Avec confiance, disons donc que la France ravitaillée va redevenir libre, car le dernier mot n'est pas dit. Pour le moment il faut reconstruire: reconstruction politique d'abord; le Parlement français de ces dernières années n'est qu'une caricature de la démocratie. Ici, M. Watel dit que, malgré les changements fréquents de ministères (100 en 70 ans), la France possède une administration stable et bien organisée, avec des directeurs inamovibles. Reconstruction aussi de la famille: la natalité est un problème grave en France. Pétain a mis les familles nombreuses à l'honneur. Le père d'une famille nombreuse recevait un salaire proportionné à ses besoins.

Et M. Watel conclut en disant qu'un pays qui a produit des penseurs, des savants et des artistes comme nous, des Pasteur, Debussy, Lafontaine, Lavoisier, Voltaire, etc., un tel pays ne peut être perdu.

Au cours de la soirée, présidée par Mgr J.-B. Bazinet, P.D., V.F., curé de Sainte-Agathe, il y eut aussi du chant et du piano par Mmes Marie-Laure Toussaint-Choquelette, Michel Bellerose, Jean Leduc et Lucille Marchand.

Femme arrêtée et gardée en prison

Il pourrait y avoir des surprises dans le cas de Rose-Marie Delicato

La semaine dernière, la police provinciale, sous les ordres du directeur-adjoint, M. Louis Jargaille, vident un lupanar, à 2034, boulevard Saint-Laurent, et y appréhenda 12 filles. Hier, devant le juge J.-C. Langlois, 14 autres filles de cette même maison revenaient devant le tribunal et protestaient de leur fragile innocence, en attendant un deuxième examen médical en moins de six jours.

L'une des inculpées, qui serait la propriétaire, Rose Marie Delicato, devra passer trois jours à la Sûreté provinciale, pour fins d'enquête. Son arrestation résulterait de grosses surprises. Hier, à l'audience, l'avocat de la plénière déclara que la demande de la police était illégale, les convolutions sommaires n'autorisant pas ce que, dans les termes du code, on appelle un "verbal remand", mais le juge Langlois renvoya la demande.

Rose Marie Delicato est une très jolie Italienne, bien connue de la police. L'une des lettres trouvées chez elle répond au nom de "Bombardier". Me Georges Décarie, greffier s'y prit à deux fois pour le dire. Un avocat présent lui suggéra de se servir du mot anglais "Spitfire". Le tribunal, qui entendit, approuva en riant de bon cœur.

Outre cette descente sensationnelle avec 28 prévenus, 14 étant du sexe fort, les agents de Me Marcel Gaboury, directeur, ont vidé deux tripots l'un rue Masson et l'autre, rue Mont-Royal, et ont surpris 35 amateurs du turf sur le mur. Tous se sont avoués coupables et ont payé les amendes habituelles.

CAUTIONNEMENT DE \$1,000 POUR SAMSON

Emile Samson, 30 ans, 1563, rue Saint-Urbain, est revenu hier devant le juge J.-E. Langlois après avoir passé deux jours à la Sûreté provinciale pour fins d'enquête, et le tribunal fixa un cautionnement de \$1,000 pour la libération provisoire du prévenu en attendant l'enquête judiciaire, fixée au 2 avril.

Samson avait été appréhendé par le lieutenant-détective Georges Alain, à la suite de la découverte, dans un placard, du cadavre d'un bébé. Il était accusé de ne pas avoir fait inhumer le petit cadavre. Il est aussi inculpé de "profanation".

Brefs de prohibition

On a demandé hier, devant la Cour Supérieure (Division de Pratique), l'émission de trois brefs de prohibition au sujet d'actes pendantes devant les cours pénales sur des plaintes déposées par le comité conjoint de l'industrie de la robe à Montréal. Les compagnies intéressées sont: Ideal Dress, The Comfort Kimona et Manhattan Children's Wear. L'argumentation aura lieu vendredi de la présente semaine.

Prochaine exposition au Jardin botanique

Photographie prise dans une des serres de service où sont rassemblées quelques-unes des milliers de plantes que le public pourra voir au Jardin botanique pendant l'exposition florale de Pâques. Les plantes seront disposées dans le grand hall et les deux serres de l'entrée. L'exposition s'ouvrira vendredi soir, le 4 avril, à 8 h. 20. On pourra visiter tous les jours, de 10 heures du matin à 10 heures du soir, jusqu'au 14 avril.

M. Gaudin envoie son "fascicule 3" aux conseillers

Les services ne l'aident pas dans son "effort de sagacité dans l'économie"

M. Arthur Gaudin, conseiller "A" du district No 9, président de la Commission d'étude et de suggestions et de la sous-commission de cette commission qui porte son nom, a envoyé ces jours derniers son "fascicule No 3" à ses 98 collègues du conseil. C'est le troisième fascicule qu'il fait ainsi distribuer à ses frais. Les autorités municipales, n'ayant pas encore reconnu l'existence de sa commission, ne lui permettent pas l'usage de la papeterie municipale et du secrétariat général pour polygraphier ses écrits.

Hier, M. Gaudin a demandé le privilège de faire polycopier son fascicule No 4; il a longuement plaidé avec le greffier de la Ville, M. J.-Etienne Gauthier, lui expliquant que c'était manquer de déférence à l'endroit des 99 membres de la Commission d'étude que de lui refuser les services du secrétariat pour polycopier les lettres qu'a son titre de président de cette commission il lui fait envoyer aux conseillers pour les étudier.

Les autorités municipales avaient une raison de ne pas accéder aux demandes du président de la Commission d'étude et de suggestions: c'est que la Commission municipale n'avait pas encore approuvé la résolution du conseil instituant cette commission d'étude. Elles ont en outre sous le nez: c'est qu'une clause a été incluse dans le "bill" de Montréal empêchant le conseil de référer à cette commission toute question inscrite au feuillet.

Cette clause est rédigée ainsi: "Si, à une assemblée spéciale ou régulière, les affaires soumises n'ont pu être entièrement expédiées la première journée, le conseil doit s'ajourner au jour juridique suivant, et ainsi de jour en jour, jusqu'à ce qu'il ait décidé positivement ou négativement les questions inscrites à l'ordre du jour". Cet article porte le No 60. Me Guillaume Saint-Pierre, chef du contentieux de Montréal, a déclaré hier après-midi qu'en effet cette clause empêche le conseil de référer tout rapport de l'exécutif à la Commission Gaudin.

Le fascicule No 3 est daté du 24 mars. Il est intitulé "Fascicule 3" et il s'adresse aux conseillers "A", "B" et "C". Le voici: "Chers Collègues: "Ceci fait suite aux communications que nous vous faisons en décembre et janvier derniers.

"Une des caractéristiques de la Commission d'Etude, c'est sa capacité de pouvoir réunir tous les membres du Conseil sans convocation par le Comité Exécutif.

"Si l'habile et judicieux proposition qui dit que le Conseil pourra s'assembler sur demande de 20 de ses membres, passe au Parlement, alors ladite capacité — d'initiative primordiale — sera renforcée. Un Organisme de Conciliation devient nécessaire au Conseil où des factions semblent se dessiner, et quand le mutisme et le "frame up" de certains journaux s'en font complices.

"Que d'entraves sont mises au Conseil et à la Commission d'Etude, par un Pouvoir Occulte! Depuis quatre mois que les Conseillers sont élus, malgré un déploiement de zèle et de présence évidente, ils n'ont quasi rien pu faire. A qui donc doivent profiter de pareilles obstructions?

"J'avais été prévenu, préalablement, que de la boue me serait lancée dès qu'il m'advierait de mettre à jour des "schemés" de la haute pègre d'exploitation municipale. Cette méthode n'ayant pas réussi, malgré des tentatives répétées, ni à Montréal, ni au Comité des Bills Privés à Québec, on m'a averti subrepticement, par ailleurs, que l'on s'y prendrait autrement. Et voilà!

"L'Autorité Municipale actuelle est comme régie par une dictature de Chefs de Départements qui sont des tyrans au service de ce Pouvoir Occulte. C'est cette dictature qui paraît en avoir contre la Commission d'Etude. A qui bon avoir tant critiqué, en soi-disant hauts lieux, les régimes qui ont mis Montréal en tutelle, si des Conseillers émanant de ces lieux, favorisent la continuation des procédés qui en furent la cause? En ces pseudo-hauts lieux, la où on est bien à table, on laisse tomber des miettes pour empêcher de grogner ceux qui ont faim, et les empêcher ainsi de participer au festin de la Haute Finance.

"Et je réjette ici ce que j'ai dit en comité, au Parlement de Québec: Par le fait de fausses évaluations municipales, et de privilèges immérités, on fait payer le petit pour le gros, pour la Sun Life, pour la Montreal Light Heat and Power, pour la Montreal Tramways, par exemple.

"En ces mêmes pseudo-hauts lieux on ne semble pas vouloir comprendre que tout indique qu'il y a "boodling" sous cap, dans ce qui se rattache aux choses de l'Hôtel de ville et on fait mine de trouver que le Conseil

Port d'arme illégal

Jean Gagné, 40 ans, 1658, rue Wolfe, accusé de port d'arme illégale a comparu hier devant le juge J.-C. Langlois. Le tribunal a refusé tout cautionnement d'ici l'enquête judiciaire, fixée au 4 avril. Le prévenu a été appréhendé samedi soir dans un restaurant de la rue Sainte-Catherine (ouest).

Retraite fermée à la Maison du Christ-Roi

Le dimanche soir, 6 avril, s'ouvrira une retraite fermée pour les hommes d'affaires à la Maison du Christ-Roi, à Châteauguay-Bassin. Pour renseignements, s'adresser à M. C.-A. Carrier, 6129, rue Fabre (CH. 5528).

Affirmez votre patriotisme. — Achetés un certificat d'épargne de guerre.



M. Dolan appuie le projet de modifier l'uniforme des agents de police

Le chef du bureau du tourisme du Canada, M. Léo Dolan, dans une entrevue accordée à Ottawa à des représentants du comité du tourisme de la Chambre de commerce des Jeunes de Montréal, a donné son appui le plus entier au projet d'étude actuellement en cours à l'effet de rehausser le cachet français de la métropole. Ce projet qui est présenté conjointement par les comités du tourisme du Montreal Junior Board of Trade et de la Chambre de commerce des jeunes a pour but, comme on le sait, la modification de l'uniforme des agents de police de Montréal de façon à en faire un uniforme qui reflète l'esprit français.

La province de Québec a dit M. Dolan, est annoncée partout, particulièrement aux Etats-Unis, comme une province française qui vaut d'aussi tant plus la peine d'être visitée que ce caractère français ne se retrouve nulle part ailleurs. Une bonne partie de notre publicité aux Etats-Unis est centrée autour de cette idée. Faisons donc de la province de Québec ce que nous annonçons partout qu'elle est: une province et des villes françaises où l'atmosphère française est en évidence et se retrouve partout!

M. Dolan déplora que l'importance de la préservation du cachet français du Québec n'était pas toujours apprécié. Il cita en exemple certains propriétaires d'hôtels dans les régions les plus françaises du Québec qui affaiblissent leurs établissements de noms anglais ou à esprit anglais et qui, par conséquent, contrecarrent directement les meilleurs efforts de tous les bureaux de tourisme de la province de même que de celui du Canada.

M. Dolan ajouta qu'il avait eu l'occasion de parler plusieurs fois dans le passé à des auditeurs de la province de Québec et qu'il avait toujours souligné l'importance pour le Québec de conserver et de développer son cachet français. Tout projet dans ce sens, a-t-il dit, mérite d'être fortement encouragé.

Campagne d'achat chez nous dans le nord de Montréal

On a déjà procédé à une grande enquête à ce sujet, dit M. Clarence Hogue

M. Clarence Hogue, directeur général de la Ligue de l'Achat Chez Nous, a fait une causerie, jeudi soir dernier, au cours d'une réunion ordinaire de l'Association des hommes d'affaires du nord de Montréal, dans la salle de l'Ecole Morin.

Présenté par M. J.-W. Allard, président de l'Association canadienne-française de l'ouest, M. Hogue a travaillé à décrire les débuts du mouvement d'achat chez nous qui a donné naissance à la Ligue de l'Achat Chez Nous.

Puis le conférencier a exposé le bilan des réalisations de la Ligue dans toutes les branches du commerce et de l'industrie. Cette année, par exemple, la Ligue a pris une initiative nouvelle qui est de lancer une campagne de propagande massive dans un territoire donné. On a choisi la partie nord de Montréal. Une étude approfondie de notre situation économique dans cette région de la métropole a été faite et une nomenclature de tous les marchands, industriels, professionnels et artisans canadiens-français a été dressée. Cette liste comprend plus de 2,000 noms. Cette étude et cette nomenclature ont été réunies dans une publication de format commode. Le tirage de cette publication est de 24,000 exemplaires.

Procurez-vous des certificats d'épargne de guerre pendant que vous pouvez le faire

Nous voulons des SWEET CAPS!

1.00 envoi 300

● cigarettes SWEET CAPORAL ou WINCHESTER, ou \$1.00 envoi 300
tropicale, dans cette région de la métropole, a été faite et une nomenclature de tous les marchands, industriels, professionnels et artisans canadiens-français a été dressée. Cette liste comprend plus de 2,000 noms. Cette étude et cette nomenclature ont été réunies dans une publication de format commode. Le tirage de cette publication est de 24,000 exemplaires.

Ottawa, 31. — Le 14 avril prochain, le Canada va s'occuper activement de récupération. A cette date en effet, le ministère des Services nationaux de guerre, sous la direction de l'honorable James G. Gardiner, lance sa campagne nationale de récupération. La campagne a quatre objectifs distincts: épargner les matières brutes, lever des fonds pour les fins de guerre, fournir à chaque personne au Canada l'occasion d'aider à remporter la victoire, inspirer un sentiment d'économie nationale.

Cette entreprise nationale destinée à récupérer les métaux des débris, les vieux us des cuisines, les chiffons des greniers, les vieux paquets des caves, le verre des remises, les vieux pneus des garages et une quantité d'autres objets qui sont mis au rancart bien qu'ils soient en réalité des matières brutes, fait partie du grand effort de guerre du Canada.

Interrogé à Ottawa au sujet de cette campagne, l'honorable James G. Gardiner a déclaré: "On serait peut-être porté à croire qu'il n'est pas très sage d'employer l'énergie du public à récupérer les métaux des débris comme mesure de guerre. Mais il n'en est pas ainsi. Des matières brutes évaluées littéralement à plusieurs millions de dollars gisent sur le sol canadien. D'autres matières brutes également évaluées à plusieurs millions de dollars sont jetées au dépôt tous les ans par les Canadiens. En récupérant ces divers types de matières brutes, on contribue directement à l'obtention de la victoire. En épargnant les rebuts on aide à vaincre Hitler!"

Détruit par les flammes

Londres, 31. (P.C.) — Le "Bath Club", le club select où le roi George et les princesses Elizabeth et Margaret Rose ont appris à nager, a été détruit par un incendie, au cours d'une récente alerte de raid aérien. Les autorités ont déclaré que l'incendie n'était pas attribuable à une bombe, mais elles n'en ont pas révélé la cause.

Un officier de l'armée de l'air et un gardien ont péri dans les flammes qui ont ravagé l'intérieur du club, sis rue Dover.

Le Québec doit conserver son cachet français

M. Dolan appuie le projet de modifier l'uniforme des agents de police

Le chef du bureau du tourisme du Canada, M. Léo Dolan, dans une entrevue accordée à Ottawa à des représentants du comité du tourisme de la Chambre de commerce des Jeunes de Montréal, a donné son appui le plus entier au projet d'étude actuellement en cours à l'effet de rehausser le cachet français de la métropole. Ce projet qui est présenté conjointement par les comités du tourisme du Montreal Junior Board of Trade et de la Chambre de commerce des jeunes a pour but, comme on le sait, la modification de l'uniforme des agents de police de Montréal de façon à en faire un uniforme qui reflète l'esprit français.

La province de Québec a dit M. Dolan, est annoncée partout, particulièrement aux Etats-Unis, comme une province française qui vaut d'aussi tant plus la peine d'être visitée que ce caractère français ne se retrouve nulle part ailleurs. Une bonne partie de notre publicité aux Etats-Unis est centrée autour de cette idée. Faisons donc de la province de Québec ce que nous annonçons partout qu'elle est: une province et des villes françaises où l'atmosphère française est en évidence et se retrouve partout!

M. Dolan déplora que l'importance de la préservation du cachet français du Québec n'était pas toujours apprécié. Il cita en exemple certains propriétaires d'hôtels dans les régions les plus françaises du Québec qui affaiblissent leurs établissements de noms anglais ou à esprit anglais et qui, par conséquent, contrecarrent directement les meilleurs efforts de tous les bureaux de tourisme de la province de même que de celui du Canada.

M. Dolan ajouta qu'il avait eu l'occasion de parler plusieurs fois dans le passé à des auditeurs de la province de Québec et qu'il avait toujours souligné l'importance pour le Québec de conserver et de développer son cachet français. Tout projet dans ce sens, a-t-il dit, mérite d'être fortement encouragé.

Campagne d'achat chez nous dans le nord de Montréal

On a déjà procédé à une grande enquête à ce sujet, dit M. Clarence Hogue

M. Clarence Hogue, directeur général de la Ligue de l'Achat Chez Nous, a fait une causerie, jeudi soir dernier, au cours d'une réunion ordinaire de l'Association des hommes d'affaires du nord de Montréal, dans la salle de l'Ecole Morin.

Présenté par M. J.-W. Allard, président de l'Association canadienne-française de l'ouest, M. Hogue a travaillé à décrire les débuts du mouvement d'achat chez nous qui a donné naissance à la Ligue de l'Achat Chez Nous.

Puis le conférencier a exposé le bilan des réalisations de la Ligue dans toutes les branches du commerce et de l'industrie. Cette année, par exemple, la Ligue a pris une initiative nouvelle qui est de lancer une campagne de propagande massive dans un territoire donné. On a choisi

Les Royaux battent les Marlboros et passent dans la finale de l'Est

ILLS REMPORTENT UNE VICTOIRE DECISIVE, 6 A 1

Par Paul PARIZEAU

Les Red Wings sont menaçants

La fin de semaine a été fertile en surprises: samedi soir ce fut la victoire des Marlboros sur les Royaux de Montréal dans la semi-finale de l'Est de la Coupe Allan; dimanche soir les Red Wings de Détroit renversèrent à leur tour les pronostics des experts en éliminant les Black Hawks de Chicago. Ils deviennent de ce fait aspirants logiques à la coupe Stanley. En dépit de prédictions, il est fort possible que Détroit gagne le fameux trophée. Cette possibilité est bouleversante puisque par un seul membre des Red Wings n'a été choisi dans l'équipe d'étoiles de cette année. Il est même arrivé que Johnny Mowers, le gardien de buts du club de Jack Adams, s'est fait damer le pion par Johnny Quilty des Canadiens lorsque le choix de la meilleure recrue de l'année a été fait.

Les Red Wings joueront maintenant en finale contre les Maple Leafs ou les Bruins. C'est l'histoire qui se répète. Il y a cinq ans, pas un seul joueur des Red Wings n'avait été choisi dans l'équipe d'étoiles. Détroit a pourtant gagné la coupe Stanley, non seulement cette année-là, mais aussi la saison suivante. Du même côté, les ridicules des sélections faites par les rédacteurs de sports. Les Red Wings semblent bel et bien destinés à faire la même chose cette année et leurs chances de succès sont très grandes. Les Red Wings ont remporté une deuxième victoire consécutive sur Chicago, dimanche soir. Une troisième partie à Détroit ne sera plus nécessaire; il s'agit d'une perte de quelque \$15,000 mais ils auront le temps de se reposer en attendant l'issue du duel entre les Leafs et les Bruins. Il semble que Toronto sortira vainqueur de cette série; ses chances paraissent du moins légèrement meilleures.

Quelque soit son adversaire de la finale, il paraît que le club de Jack Adams sera difficile à battre dans la série décisive. Sans compter des étoiles dans leurs rangs, les Red Wings ont une équipe bien équilibrée, nantie d'un grand esprit de combat.

Les perspectives d'une victoire des Leafs sur les Bruins sont très bonnes. Il est possible de constater que dans cinq parties jouées contre Toronto pour la coupe Stanley, les Bruins ont subi autant de défaites que durant trois mois de la saison régulière. Du 19 décembre au 18 mars, les Bruins ont fait perdre trois matches seulement. Il ne saura donc vaincre les Leafs trois fois en un semestre sans être vaincu. Cela veut dire que les Leafs n'ont pas eu de succès de la coupe Stanley. Cela veut dire que les Leafs n'ont pas eu de succès de la coupe Stanley. Cela veut dire que les Leafs n'ont pas eu de succès de la coupe Stanley.

En marge de la saison de baseball

La saison de hockey touche à sa fin et c'est le baseball qui attire maintenant l'attention. Les clubs des ligues majeures se préparent avec fièvre en vue de la prochaine saison. Que sait-on de leur force respective? A peu près rien. Même les gérants des clubs ne sauraient donner des précisions à ce sujet.

Franz Frisch tente de redonner leur aplomb aux Pirates. Il a eu de la difficulté au camp d'entraînement. S'il pouvait escompter de bons lanceurs, les Pirates seraient menaçants dans la course au championnat. Tant que la lutte ne sera pas commencée, il ne saura point rien de définitif sur les joueurs de la coupe Stanley; c'est par leurs performances au cours de la saison de la ligue nationale qu'il pourra juger de leur valeur.

Personne ne semble prêter aucune attention aux Phillies, et avec raison d'ailleurs, mais les Bees de Boston avaient une jeune équipe assez bonne l'an dernier et ils devraient être meilleurs cette année. Dans ce cas, un club ou deux devront leur céder le pas.

Les Bees ont des voltigeurs solides au champ. Les riches Red Sox ont un champ extérieur qui peut frapper. Un champ intérieur qui posséderait l'une et l'autre de ces qualités aurait de quoi enthousiasmer au plus haut point les partisans de Boston. Mais la chose semble impossible.

Deux clubs qui semblent être solides et posséder de bons hommes à toutes les positions sont les Reds et les Yankees. Mais Deacon McKechnie a cependant certaines inquiétudes au sujet des Reds. Lombardi boîte autant que l'automne dernier et Paul Derringer a été frappé par une balle. Il se ressent encore de cet accident. Derringer est un grand lanceur mais il prend de l'âge. Lorsqu'un vétéran est blessé il ne se remet pas aussi vite qu'un jeune joueur.

Le deuxième-but semble créer des soucis aux Dodgers. Pete Coscarart ne semble pas s'être remis au bâton. Il y a eu d'autres complications. Phelps s'est pas remis à l'entraînement. Il n'est pas possible de connaître la force des lanceurs de Brooklyn. Un début de saison rapide placerait les Dodgers dans l'argent. Ils ont été entourés d'une publicité monstre qui attire les foules. Mais auront-ils les lanceurs capables de leur plaire? Advenant le contraire il se passera sûrement quelque chose entre le président Larry MacPhail et le gérant Durocher vers le mois de juillet.

Chez les Cardinals, la même puissance existe au bâton, mais aussi les mêmes troubles au champ intérieur. Il est souvent arrivé chez les Cardinals qu'un homme ait eu à remplir successivement les postes de troisième-but, arrêt-court et deuxième-but. Cette année on cherche un troisième-but. Les Cardinals doivent en trouver un même s'il faut prendre le deuxième-but pour le placer là. Assurément, il y aurait un vide au deuxième-but. C'est précisément pour cela que les gérants reçoivent de gros salaires. Les Cubs ont un nouveau gérant, Jimmy Wilson et ce dernier n'a pas une tâche facile. Claude Passeau est le seul de ses lanceurs qui soit de classe aux leaders de la profession. Le club a un nombre de difficultés avec les premiers contacts et même si tout le monde avait signifié, on n'aurait pu miser à l'œuvre l'équipe comme une future championne. Si Lou Novikoff signifierait, on devrait avoir un champ intérieur solide. Mais ils s'efforcent de développer un receveur et le département des lanceurs, exception faite de Passeau.

On ne sait pas encore grand-chose des White Sox. On peut seulement affirmer qu'ils ont un bon gérant et un brillant arrêt-court en Luke Appling. Il est curieux de constater que ce joueur est oublié lorsqu'il est question des grands arrêt-courts. Durant huit années sa moyenne au bâton a été de plus de .300. Une saison il a frappé .388 pour dominer la ligue. L'an dernier il a frappé un assez grand nombre de coups sûrs pour obtenir une moyenne de .348.

Les Tigers, qui ont gagné le championnat l'an dernier, devraient être encore redoutables cette saison à moins que Greenberg soit appelé pour son service militaire. Avec le départ de Greenberg, ce n'est pas Newsum, ni Rudy York ou Charley Gehring ou tous les trois ensemble qui pourront conduire les Tigers à un autre championnat. Avec Hank, les champions ont une chance de répéter leur exploit.

Les Bruins joueront leurs derniers atouts ce soir contre les Maple Leafs

Les Leafs sont favoris à 8 contre 5 pour gagner le match et passer en finale contre Détroit — Aucun changement dans les alignements

Toronto, 31 (P.C.)—Les Maple Leafs de Toronto ont passé la journée à jouer contre les Bruins de Boston dans le match de leur série contre les Bruins de Boston demain soir, mais les Bruins, qui sont arrivés à Toronto ce matin pour la toute première fois de leur dernière de la saison, n'étaient pas d'humeur enjouée.

Les Bruins de l'instructeur Conroy Weiland au dernier match du club savent tous que physiquement et psychologiquement, les Leafs possèdent un grand avantage pour le match de demain soir. Les Leafs sont favoris à 8 contre 5 pour terminer la série de quatre de sept demain et assurer une place en finale pour la Coupe Stanley, contre les Red Wings de Détroit, qui ont éliminé tout à tour les Rangers de New-York et les Black Hawks de Chicago.

Les Leafs se sont réunis cet après-midi, mais pendant l'assemblée on a parlé de tout excepté du hockey. Chaque joueur du club a reçu une carte de membre du club de golf Cedar Brae, et les directeurs du club ont décidé de changer le sujet de conversation chaque fois que quelqu'un s'est mis à parler du hockey.

Les Bruins devaient se réunir ce soir pour préparer leurs plans en vue du match de demain. Les Bruins, qui ont perdu deux matches sur leur dernière patinoire, ou ils ont été à peu près invincibles pendant la saison régulière, savent bien qu'ils ne peuvent se permettre aucune erreur dans la sixième joute.

Weiland a exprimé l'opinion que le club pourra se rallier et triompher demain, ce qui égalerait les chances de la série, forçant un match décisif à Boston jeudi soir. Conroy ne fera aucun changement dans son alignement, et les Bruins se serviront probablement des mêmes tactiques que samedi soir, lorsque les Leafs ont remporté 2-1 après 17 minutes de jeu supplémentaire. Ceci veut dire que les Bruins tenteront de ralentir les Leafs, attendant les occasions propices pour attaquer.

Bing Kampanan, le brillant joueur des Bruins, a déclaré qu'il n'a joué depuis le début de la série à cause d'une blessure à une cheville, a fait subir un essai à sa jambe aujourd'hui, mais il n'est pas sûr qu'il pourra jouer patiné quelques minutes. Le gardien de buts Walter "Turk" Broda, Normis MacIvor, Hank Goulet, et les défenseurs, ont aussi patiné aujourd'hui.

L'instructeur Happy Day des Maple Leafs se servira d'un alignement qui sera modifié selon ce qu'il s'écrit que Lex Chisholm jouera à l'alle droite de

WARES JOUERA DANS LA FINALE AVEC DETROIT

Détroit, 31. (P.A.) — Les Red Wings de Détroit, qui se préparent à la finale pour la Coupe Stanley après avoir éliminé les Black Hawks hier soir à Chicago, ont appris deux nouvelles, ce soir, une mauvaise et une bonne.

Joe Fisher, le jeune ailé droit, ne pourra jouer dans la finale. Un examen aux rayons-X a révélé qu'il y avait fracture à la cheville gauche dans une collision avec George Allen hier soir.

Les Red Wings ont appris qu'Eddie Wares, un autre ailé droit qui est au repos depuis trois semaines, soignait une blessure à l'épaule, pourra jouer dans la série contre Toronto ou Boston.

La finale de l'Est commencera jeudi dans la Capitale

Van Daele, des Millionnaires, se blesse au cours d'une pratique

La première partie de la finale de l'Est entre les Royaux et les Millionnaires de Sydney aura lieu jeudi soir dans la Capitale. Les deux équipes ont joué leur dernière partie de la série de trois de cinq.

La technique d'une pratique par jour adoptée par l'instructeur Bill Gill avant les Millionnaires, durant leur séjour dans la métropole cette semaine, s'est poursuivie hier matin au Forum dans une séance de trois heures.

La partie n'a pas été plus rude que les trois premières de la série et toutes les punitions ont été données par les arbitres.

Royal se rallie

Cinq des buts ont cependant été comptés alors que les clubs avaient déclaré qu'ils n'en avaient pas. Les buts de Mahaffey et de Hefferman étant les seuls qui ont été comptés.

Le premier de Johnny Acheson, qui semblait être le meilleur joueur de la série, a été blessé par un coup de tige de Hefferman.

Oshawa a dominé ses adversaires du commencement à la fin. Le vainqueur de la série Montréal-Ottawa dans la finale de l'Est, Oshawa avait antérieurement gagné les premiers et quatrièmes parties.

Ron Wilson et Norm McAtee ont été blessés par un coup de tige de Hefferman.

TORONTO — Buts: Cleary; défenses: Dickens et Goldham; centre: West; ailés: Dew et Dewap. Subs: Gillespie, Percival, G. McNamee, D. Robertson, et J. Wilson.

Oshawa: Buts: Schad; défenses: Ed-Ed-Ed; centre: Nelson; ailés: R. Wilson et Conacher. Subs: W. Wilson et J. Wilson.

Arbitres: Charles Talbot, Preston; Gordon McKay, Hamilton.

Troisième période

1-Oshawa: Sawyer (McAlae, Hewson) 6:27

2-Oshawa: Sawyer (McAlae, Hewson) 12:39

3-Oshawa: McAlae (Sawyer) 17:32

Aucune punition.

Deuxième période

1-Royaux: Acheson 5:46

2-Marlboros: O'Brien (G. McNamee) 9:24

3-Royaux: Raymond 11:27

4-Toronto: O'Brien (Morin) 19:29

5-Royaux: Mahaffey 21:56

6-Perrone, McConell 23:56

Punitions: Jank, Davidson (3).

Troisième période

1-Royaux: Hefferman (O'Connor) 6:37

2-Royaux: O'Connor 12:43

Punitions: Morin, Stramrock.

Le match Williams-Koverly sera le clou du gala de lutte de ce soir à Verdun

Williams aura un avantage en pesant sur son adversaire car il pèse 230 livres et Koverly à peine 220. Un combat entre Sammy Stein et King Kong Cox devrait servir de finale dans l'importation de la ville.

Le match entre Williams et Koverly sera le clou du gala de lutte de ce soir à Verdun. Williams aura un avantage en pesant sur son adversaire car il pèse 230 livres et Koverly à peine 220.

Le match entre Williams et Koverly sera le clou du gala de lutte de ce soir à Verdun. Williams aura un avantage en pesant sur son adversaire car il pèse 230 livres et Koverly à peine 220.

Le match entre Williams et Koverly sera le clou du gala de lutte de ce soir à Verdun. Williams aura un avantage en pesant sur son adversaire car il pèse 230 livres et Koverly à peine 220.

Le match entre Williams et Koverly sera le clou du gala de lutte de ce soir à Verdun. Williams aura un avantage en pesant sur son adversaire car il pèse 230 livres et Koverly à peine 220.

Le match entre Williams et Koverly sera le clou du gala de lutte de ce soir à Verdun. Williams aura un avantage en pesant sur son adversaire car il pèse 230 livres et Koverly à peine 220.

Le match entre Williams et Koverly sera le clou du gala de lutte de ce soir à Verdun. Williams aura un avantage en pesant sur son adversaire car il pèse 230 livres et Koverly à peine 220.

Le match entre Williams et Koverly sera le clou du gala de lutte de ce soir à Verdun. Williams aura un avantage en pesant sur son adversaire car il pèse 230 livres et Koverly à peine 220.

Le match entre Williams et Koverly sera le clou du gala de lutte de ce soir à Verdun. Williams aura un avantage en pesant sur son adversaire car il pèse 230 livres et Koverly à peine 220.

OTTAWA PERD 6-1 AUX MANS DU ROYAL Jr.

Bob Carragher et Bud Farmer mènent l'attaque des Royaux

Les Royaux ont fait un autre pas vers une place en finale des éliminatoires pour le championnat Junior de l'Est du Canada en disposant des Canadiens d'Ottawa 6-1 hier soir au Forum, au premier match d'une série de trois parties.

La deuxième joute sera disputée demain soir et le vainqueur de la série sera le champion de la Coupe Memorial, ou les Marlboros, à la finale de l'Est du Canada.

Les Canadiens qui étaient inactifs depuis plus de deux semaines, après avoir remporté le championnat provincial en battant Pointe-Claire, ont paru lents et marqués d'entrain à la première période, dans laquelle Pat Muldoon a compté le seul point des Canadiens.

La situation a vite changé, cependant. À la deuxième période, les Royaux ont vite retrouvé leur aplomb et ont marqué trois buts de jeu. Ils avaient égalé le score. Deux autres buts leur ont donné un avantage 5-1 avant la fin de l'engagement.

Les Canadiens ont eu de la difficulté à résister à l'attaque des Royaux pendant la troisième période, dans laquelle Pat Muldoon a compté le seul point des Canadiens.

La situation a vite changé, cependant. À la deuxième période, les Royaux ont vite retrouvé leur aplomb et ont marqué trois buts de jeu. Ils avaient égalé le score. Deux autres buts leur ont donné un avantage 5-1 avant la fin de l'engagement.

Les Canadiens ont eu de la difficulté à résister à l'attaque des Royaux pendant la troisième période, dans laquelle Pat Muldoon a compté le seul point des Canadiens.

La situation a vite changé, cependant. À la deuxième période, les Royaux ont vite retrouvé leur aplomb et ont marqué trois buts de jeu. Ils avaient égalé le score. Deux autres buts leur ont donné un avantage 5-1 avant la fin de l'engagement.

Les Canadiens ont eu de la difficulté à résister à l'attaque des Royaux pendant la troisième période, dans laquelle Pat Muldoon a compté le seul point des Canadiens.

La situation a vite changé, cependant. À la deuxième période, les Royaux ont vite retrouvé leur aplomb et ont marqué trois buts de jeu. Ils avaient égalé le score. Deux autres buts leur ont donné un avantage 5-1 avant la fin de l'engagement.

Les Canadiens ont eu de la difficulté à résister à l'attaque des Royaux pendant la troisième période, dans laquelle Pat Muldoon a compté le seul point des Canadiens.

La situation a vite changé, cependant. À la deuxième période, les Royaux ont vite retrouvé leur aplomb et ont marqué trois buts de jeu. Ils avaient égalé le score. Deux autres buts leur ont donné un avantage 5-1 avant la fin de l'engagement.

Les Canadiens ont eu de la difficulté à résister à l'attaque des Royaux pendant la troisième période, dans laquelle Pat Muldoon a compté le seul point des Canadiens.

La situation a vite changé, cependant. À la deuxième période, les Royaux ont vite retrouvé leur aplomb et ont marqué trois buts de jeu. Ils avaient égalé le score. Deux autres buts leur ont donné un avantage 5-1 avant la fin de l'engagement.

Les Canadiens ont eu de la difficulté à résister à l'attaque des Royaux pendant la troisième période, dans laquelle Pat Muldoon a compté le seul point des Canadiens.

La situation a vite changé, cependant. À la deuxième période, les Royaux ont vite retrouvé leur aplomb et ont marqué trois buts de jeu. Ils avaient égalé le score. Deux autres buts leur ont donné un avantage 5-1 avant la fin de l'engagement.

Les Canadiens ont eu de la difficulté à résister à l'attaque des Royaux pendant la troisième période, dans laquelle Pat Muldoon a compté le seul point des Canadiens.

La situation a vite changé, cependant. À la deuxième période, les Royaux ont vite retrouvé leur aplomb et ont marqué trois buts de jeu. Ils avaient égalé le score. Deux autres buts leur ont donné un avantage 5-1 avant la fin de l'engagement.

Les Canadiens ont eu de la difficulté à résister à l'attaque des Royaux pendant la troisième période, dans laquelle Pat Muldoon a compté le seul point des Canadiens.

La situation a vite changé, cependant. À la deuxième période, les Royaux ont vite retrouvé leur aplomb et ont marqué trois buts de jeu. Ils avaient égalé le score. Deux autres buts leur ont donné un avantage 5-1 avant la fin de l'engagement.

Les Canadiens ont eu de la difficulté à résister à l'attaque des Royaux pendant la troisième période, dans laquelle Pat Muldoon a compté le seul point des Canadiens.

La situation a vite changé, cependant. À la deuxième période, les Royaux ont vite retrouvé leur aplomb et ont marqué trois buts de jeu. Ils avaient égalé le score. Deux autres buts leur ont donné un avantage 5-1 avant la fin de l'engagement.

Les Canadiens ont eu de la difficulté à résister à l'attaque des Royaux pendant la troisième période, dans laquelle Pat Muldoon a compté le seul point des Canadiens.

La situation a vite changé, cependant. À la deuxième période, les Royaux ont vite retrouvé leur aplomb et ont marqué trois buts de jeu. Ils avaient égalé le score. Deux autres buts leur ont donné un avantage 5-1 avant la fin de l'engagement.

Les Canadiens ont eu de la difficulté à résister à l'attaque des Royaux pendant la troisième période, dans laquelle Pat Muldoon a compté le seul point des Canadiens.

La situation a vite changé, cependant. À la deuxième période, les Royaux ont vite retrouvé leur aplomb et ont marqué trois buts de jeu. Ils avaient égalé le score. Deux autres buts leur ont donné un avantage 5-1 avant la fin de l'engagement.

Les Canadiens ont eu de la difficulté à résister à l'attaque des Royaux pendant la troisième période, dans laquelle Pat Muldoon a compté le seul point des Canadiens.

La situation a vite changé, cependant. À la deuxième période, les Royaux ont vite retrouvé leur aplomb et ont marqué trois buts de jeu. Ils avaient égalé le score. Deux autres buts leur ont donné un avantage 5-1 avant la fin de l'engagement.

Les Canadiens ont eu de la difficulté à résister à l'attaque des Royaux pendant la troisième période, dans laquelle Pat Muldoon a compté le seul point des Canadiens.

La situation a vite changé, cependant. À la deuxième période, les Royaux ont vite retrouvé leur aplomb et ont marqué trois buts de jeu. Ils avaient égalé le score. Deux autres buts leur ont donné un avantage 5-1 avant la fin de l'engagement.

Les Canadiens ont eu de la difficulté à résister à l'attaque des Royaux pendant la troisième période, dans laquelle Pat Muldoon a compté le seul point des Canadiens.

La situation a vite changé, cependant. À la deuxième période, les Royaux ont vite retrouvé leur aplomb et ont marqué trois buts de jeu. Ils avaient égalé le score. Deux autres buts leur ont donné un avantage 5-1 avant la fin de l'engagement.

Les Canadiens ont eu de la difficulté à résister à l'attaque des Royaux pendant la troisième période, dans laquelle Pat Muldoon a compté le seul point des Canadiens.

La situation a vite changé, cependant. À la deuxième période, les Royaux ont vite retrouvé leur aplomb et ont marqué trois buts de jeu. Ils avaient égalé le score. Deux autres buts leur ont donné un avantage 5-1 avant la fin de l'engagement.

Les Canadiens ont eu de la difficulté à résister à l'attaque des Royaux pendant la troisième période, dans laquelle Pat Muldoon a compté le seul point des Canadiens.

La situation a vite changé, cependant. À la deuxième période, les Royaux ont vite retrouvé leur aplomb et ont marqué trois buts de jeu. Ils avaient égalé le score. Deux autres buts leur ont donné un avantage 5-1 avant la fin de l'engagement.

Les Canadiens ont eu de la difficulté à résister à l'attaque des Royaux pendant la troisième période, dans laquelle Pat Muldoon a compté le seul point des Canadiens.

La situation a vite changé, cependant. À la deuxième période, les Royaux ont vite retrouvé leur aplomb et ont marqué trois buts de jeu. Ils avaient égalé le score. Deux autres buts leur ont donné un avantage 5-1 avant la fin de l'engagement.

Les Canadiens ont eu de la difficulté à résister à l'attaque des Royaux pendant la troisième période, dans laquelle Pat Muldoon a compté le seul point des Canadiens.

La situation a vite changé, cependant. À la deuxième période, les Royaux ont vite retrouvé leur aplomb et ont marqué trois buts de jeu. Ils avaient égalé le score. Deux autres buts leur ont donné un avantage 5-1 avant la fin de l'engagement.

Les Canadiens ont eu de la difficulté à résister à l'attaque des Royaux pendant la troisième période, dans laquelle Pat Muldoon a compté le seul point des Canadiens.

La situation a vite changé, cependant. À la deuxième période, les Royaux ont vite retrouvé leur aplomb et ont marqué trois buts de jeu. Ils avaient égalé le score. Deux autres buts leur ont donné un avantage 5-1 avant la fin de l'engagement.

Les Canadiens ont eu de la difficulté à résister à l'attaque des Royaux pendant la troisième période, dans laquelle Pat Muldoon a compté le seul point des Canadiens.

La situation a vite changé, cependant. À la deuxième période, les Royaux ont vite retrouvé leur aplomb et ont marqué trois buts de jeu. Ils avaient égalé le score. Deux autres buts leur ont donné un avantage 5-1 avant la fin de l'engagement.

McKimmie menace Castilloux de ne plus suivre pour bris de contrat

Il y a de la poudre dans l'air au camp de Louisville et aux pentes de Louisville qui doit avoir lieu le 23 avril prochain au Forum. Pour ce soir, les Royaux ont un formidable adversaire, le champion de l'Est de la ligue de hockey, le promoteur Jimmy McKimmie. McKimmie nous a affirmé qu'il ferait appel à la Commission athlétique de Montréal à l'égard de ce contrat. Il a devant les tribunaux s'il ne peut pas obtenir satisfaction.

La Commission athlétique de Montréal a convoqué Godbout à une réunion qu'elle tiendra ce matin. Le promoteur n'a pas cependant répondu à cette demande. Il y a plusieurs semaines, Castilloux a signé un contrat avec Jimmy McKimmie pour combattre ensemble. Il n'y a aucune date de fixe sur ce contrat.

Entretemps Godbout a accepté de combattre avec Sam Harris et Dave Castilloux qui devait avoir lieu le 23 avril au Forum. Le promoteur n'a pas cependant répondu à cette demande. Il y a plusieurs semaines, Castilloux a signé un contrat avec Jimmy McKimmie pour combattre ensemble. Il n'y a aucune date de fixe sur ce contrat.

La Commission athlétique de Montréal a convoqué Godbout à une réunion qu'elle tiendra ce matin. Le promoteur n'a pas cependant répondu à cette demande. Il y a plusieurs semaines, Castilloux a signé un contrat avec Jimmy McKimmie pour combattre ensemble. Il n'y a aucune date de fixe sur ce contrat.

Entretemps Godbout a accepté de combattre avec Sam Harris et Dave Castilloux qui devait avoir lieu le 23 avril au Forum. Le promoteur n'a pas cependant répondu à cette demande. Il y a plusieurs semaines, Castilloux a signé un contrat avec Jimmy McKimmie pour combattre ensemble. Il n'y a aucune date de fixe sur ce contrat.

La Commission athlétique de Montréal a convoqué Godbout à une réunion qu'elle tiendra ce matin. Le promoteur n'a pas cependant répondu à cette demande. Il y a plusieurs semaines, Castilloux a signé un contrat avec Jimmy McKimmie pour combattre ensemble. Il n'y a aucune date de fixe sur ce contrat.

Entretemps Godbout a accepté de combattre avec Sam Harris et Dave Castilloux qui devait avoir lieu le 23 avril au Forum. Le promoteur n'a pas cependant répondu à cette demande. Il y a plusieurs semaines, Castilloux a signé un contrat avec Jimmy McKimmie pour combattre ensemble. Il n'y a aucune date de fixe sur ce contrat.

La Commission athlétique de Montréal a convoqué Godbout à une réunion qu'elle tiendra ce matin. Le promoteur n'a pas cependant répondu à cette demande. Il y a plusieurs semaines, Castilloux a signé un contrat avec Jimmy McKimmie pour combattre ensemble. Il n'y a aucune date de fixe sur ce contrat.

Entretemps Godbout a accepté de combattre avec Sam Harris et Dave Castilloux qui devait avoir lieu le 23 avril au Forum. Le promoteur n'a pas cependant répondu à cette demande. Il y a plusieurs semaines, Castilloux a signé un contrat avec Jimmy McKimmie pour combattre ensemble. Il n'y a aucune date de fixe sur ce contrat.

La Commission athlétique de Montréal a convoqué Godbout à une réunion qu'elle tiendra ce matin. Le promoteur n'a pas cependant répondu à cette demande. Il y a plusieurs semaines, Castilloux a signé un contrat avec Jimmy McKimmie pour combattre ensemble. Il n'y a aucune date de fixe sur ce contrat.

Entretemps Godbout a accepté de combattre avec Sam Harris et Dave Castilloux qui devait avoir lieu le 23 avril au Forum. Le promoteur n'a pas cependant répondu à cette demande. Il y a plusieurs semaines, Castilloux a signé un contrat avec Jimmy McKimmie pour combattre ensemble. Il n'y a aucune date de fixe sur ce contrat.

La Commission athlétique de Montréal a convoqué Godbout à une réunion qu'elle tiendra ce matin. Le promoteur n'a pas cependant répondu à cette demande. Il y a plusieurs semaines, Castilloux a signé un contrat avec Jimmy McKimmie pour combattre ensemble. Il n'y a aucune date de fixe sur ce contrat.

Entretemps Godbout a accepté de combattre avec Sam Harris et Dave Castilloux qui devait avoir lieu le 23 avril au Forum. Le promoteur n'a pas cependant répondu à cette demande. Il y a plusieurs semaines, Castilloux a signé un contrat avec Jimmy McKimmie pour combattre ensemble. Il n'y a aucune date de fixe sur ce contrat.

La Commission athlétique de Montréal a convoqué Godbout à une réunion qu'elle tiendra ce matin. Le promoteur n'a pas cependant répondu à cette demande. Il y a plusieurs semaines, Castilloux a signé un contrat avec Jimmy McKimmie pour combattre ensemble. Il n'y a aucune date de fixe sur ce contrat.

Entretemps Godbout a accepté de combattre avec Sam Harris et Dave Castilloux qui devait avoir lieu le 23 avril au Forum. Le promoteur n'a pas cependant répondu à cette demande. Il y a plusieurs semaines, Castilloux a signé un contrat avec Jimmy McKimmie pour combattre ensemble. Il n'y a aucune date de fixe sur ce contrat.

La Commission athlétique de Montréal a convoqué Godbout à une réunion qu'elle tiendra ce matin. Le promoteur n'a pas cependant répondu à cette demande. Il y a plusieurs semaines, Castilloux a signé un contrat avec Jimmy McKimmie pour combattre ensemble. Il n'y a aucune date de fixe sur ce contrat.

Entretemps Godbout a accepté de combattre avec Sam Harris et Dave Castilloux qui devait avoir lieu le 23 avril au Forum. Le promoteur n'a pas cependant répondu à cette demande. Il y a plusieurs semaines, Castilloux a signé un contrat avec Jimmy McKimmie pour combattre ensemble. Il n'y a aucune date de fixe sur ce contrat.

La Commission athlétique de Montréal a convoqué Godbout à une réunion qu'elle tiendra ce matin. Le promoteur n'a pas cependant répondu à cette demande. Il y a plusieurs semaines, Castilloux a signé un contrat avec Jimmy McKimmie pour combattre ensemble. Il n'y a aucune date de fixe sur ce contrat.

Entretemps Godbout a accepté de combattre avec Sam Harris et Dave Castilloux qui devait avoir lieu le 23 avril au Forum. Le promoteur n'a pas cependant répondu à cette demande. Il y a plusieurs semaines, Castilloux a signé un contrat avec Jimmy McKimmie pour combattre ensemble. Il n'y a aucune date de fixe sur ce contrat.

La Commission athlétique de Montréal a convoqué Godbout à une réunion qu'elle tiendra ce matin. Le promoteur n'a pas cependant répondu à cette demande. Il y a plusieurs semaines, Castilloux a signé un contrat avec Jimmy McKimmie pour combattre ensemble. Il n'y a aucune date de fixe sur ce contrat.

Entretemps Godbout a accepté de combattre avec Sam Harris et Dave Castilloux qui devait avoir lieu le 23 avril au Forum. Le promoteur n'a pas cependant répondu à cette demande. Il y a plusieurs semaines, Castilloux a signé un contrat avec Jimmy McKimmie pour combattre ensemble. Il n'y a aucune date de fixe sur ce contrat.

La Commission athlétique de Montréal a convoqué Godbout à une réunion qu'elle tiendra ce matin. Le promoteur n'a pas cependant répondu à cette demande. Il y a plusieurs semaines, Castilloux a signé un contrat avec Jimmy McKimmie pour combattre ensemble. Il n'y a aucune date de fixe sur ce contrat.

Entretemps Godbout a accepté de combattre avec Sam Harris et Dave Castilloux qui devait avoir lieu le 23 avril au Forum. Le promoteur n'a pas cependant répondu à cette demande. Il y a plusieurs semaines, Castilloux a signé un contrat avec Jimmy McKimmie pour combattre ensemble. Il n'y a aucune date de fixe sur ce contrat.

La Commission athlétique de Montréal a convoqué Godbout à une réunion qu'elle tiendra ce matin. Le promoteur n'a pas cependant répondu à cette demande. Il y a plusieurs semaines, Castilloux a signé un contrat avec Jimmy McKimmie pour combattre ensemble. Il n'y a aucune date de fixe sur ce contrat.

Entretemps Godbout a accepté de combattre avec Sam Harris et Dave Castilloux qui devait avoir lieu le 23 avril au Forum. Le promoteur n'a pas cependant répondu à cette demande. Il y a plusieurs semaines, Castilloux a signé un contrat avec Jimmy McKimmie pour combattre ensemble. Il n'y a aucune date de fixe sur ce contrat.

LE DOMAINE DU TURF

TROIS VICTOIRES POUR BOB HOWELL

Miami, 31 (P.A.) — Le jockey Bob Howell a été la vedette d'aujourd'hui à Tropical Park lorsqu'il a piloté trois vainqueurs, comprenant les deux gagnants du pari-double qui a rapporté \$4.10 pour \$1.

Un meeting de onze jours commence à Bowie aujourd'hui

On anticipe une moyenne de paris de \$325,000 dans les 8 courses

Bowie, 31 (P.A.) — L'ouverture d'un meeting de 11 jours à la piste Bowie se fera demain et elle marquera le retour des chevaux en compétition dans l'est des Etats-Unis.

Pour la première fois, Bowie offrira huit courses par jour au lieu de six et Joseph A. Farrell, gérant de la piste a prédit que cela se traduira de meilleures conditions économiques, augmentera les paris au total.

ARIEL BOMB GAGNE A TROPICAL PARK

Tropical Park, 31 (P.A.) Ariel Bomb, appartenant à Mme H. Torriente, une jeune et jolie fille, a gagné le pari-double de la première course de la journée à la piste.

LES RESULTATS

Table with columns for race names (Tropical Park, Bay Meadows) and results (winners, odds, etc.)

Pari-double

Pari-double à Tropical Park: \$51.10

Félicitations à l'hon. Robert Laurier

Toronto, 31. (P.C.) — Les députés canadiens-français de l'Assemblée législative ont offert des félicitations à l'hon. Robert Laurier à l'occasion de son 49e anniversaire de naissance.

Rotation Numérique

Table with columns for dates and numbers for the Numerical Rotation game.

LES QUILLES

Amis d'Hochelega

Table listing names and scores for the Hochelega game.

LES INSCRITS

Table listing names and details for the 'LES INSCRITS' event.

Ligue Coopérative Fédérée

Table listing names and scores for the Cooperative League.

Bay Meadows

Table listing names and scores for the Bay Meadows event.

Bowie

Table listing names and scores for the Bowie event.

ricaine interdit aux marins étrangers de dépasser ce délai. On n'a rien fait aux marins danois.

La prise de ces navires par le gouvernement américain est d'autant plus significative que l'on attendait, dans deux ou trois jours, sir Arthur Salter, sous-secrétaire parlementaire du ministère anglais de la marine marchande.

M. Cordell Hull, secrétaire d'Etat des Etats-Unis, a refusé, aujourd'hui, de dire ce qu'on ferait des cargos saisis, dont plusieurs ont été rendus inutilisables par leurs équipages.

Que feront l'Allemagne et l'Italie? On ne le sait pas encore. Les ambassadeurs à Washington ont remis au gouvernement américain des notes de protestation, mais on ne sait pas ce qu'il en est résulté.

Boston, 31. (P.A.) — On a révélé, aujourd'hui, que les machines du navire-citernes allemand "Pauline Freiderich" ont été si bien endommagées qu'il est impossible de les réparer.

Buenos-Aires, 31. (P.A.) — Les gouvernements de quatre républiques sud-américaines suivent de près, ce soir, l'affaire de la saisie de 69 vaisseaux allemands, italiens et danois par les Etats-Unis, mais rien n'indique encore qu'ils projettent d'imiter les Américains.

La Yougoslavie se prépare à la guerre

aux dictatures ont été réinstallés dans leurs fonctions. Deux généraux que l'on soupçonnait d'être germanophiles ont été mis à leur retraite.

Berlin, 31. (P.A.) — Dans les milieux bien informés de Berlin, on a dit, ce soir, que l'Allemagne se juge responsable du maintien de la paix dans la Yougoslavie, mais que l'heure d'imposer la paix n'est pas encore sonnée.

Belgrade se prépare à la guerre

Belgrade, 31. (P.A.) — Le gouvernement yougoslave a ordonné ce soir à ses armées de faire leur devoir et le radio de Zagreb diffuse, à intervalles réguliers, des instructions sur les précautions qu'il faut prendre en cas d'attaques aériennes.

Le premier ministre yougoslave, le général Dusan Simovic, a publié une proclamation où il dit sa confiance dans la nation a fait, peu de temps après qu'eurent commencé à circuler dans le pays de nombreuses rumeurs qui disaient toutes qu'Hitler présentera, ce soir à minuit, un ultimatum aux Yougoslaves.

A toutes les heures, Radio-Belgrade donne l'avertissement suivant: "Restez calmes. Le roi et le gouvernement veillent et ils prennent toutes les mesures qui s'imposent."

Un porte-parole de la Wilhelmstrasse a soutenu, cependant, que "l'heure de l'action n'était pas encore sonnée."

On rappelle à Berlin qu'il y a environ 600,000 nationaux allemands qui ont la qualité de citoyens yougoslaves et qui vivent en Yougoslavie.

On dit enfin à Berlin que le gouvernement allemand a fait preuve d'une "patience exemplaire" en l'honneur de la Yougoslavie.

Cuba saisit un cargo italien — Le Mexique se prépare à l'imiter

Ottawa, 31. (P.C.) — L'Ottawa Little Theatre Society a décerné à Gwen Farris (Mme J. B. Ringwood), de Goldfield, Saskatchewan le premier prix de son concours annuel pour sa pièce intitulée "Dark Harvest".

Cuba saisit un cargo italien — Le Mexique se prépare à l'imiter

On pourra sauver le "Fella". Quant à "Eisenach", il serait une perte complète.

Washington donnera ses navires à Londres

Washington, 31. (P.C.) — Après avoir saisi 69 navires italiens, allemands et danois qui s'étaient réfugiés dans leurs ports, les Etats-Unis ont occupé, aujourd'hui, les membres des équipages des vaisseaux appartenant aux puissances de l'axe d'avoir violé les lois de l'immigration.

première nouvelle que l'on aurait enfin la chance de combattre la flotte italienne. Ce jour-là, en effet, les Anglais apprirent que des navires de guerre italiens étaient au large du cap Passero, au sud-est de la Sicile et qu'ils se dirigeaient vers l'est.

On ne sait pas très bien encore ce qui est arrivé à la deuxième escadre italienne. Quant à la première, c'est à elle que les Britanniques s'en prirent. Voici à peu près comment les choses se passèrent. Des avions, portant des torpilles, déboulèrent de nappes porte-avions pour aller foncer sur "Littorio" qui lui tourna le flanc.

Un autre message est entré immédiatement dans la légende. Il fut expédié par le capitaine Watkins du destroyer "Havock" à sir Andrew et il se lisait comme suit: "Suis accroché à l'abordage ou le couler avec des bombes sous-marines? Je n'ai plus une seule torpille".

(A Londres, l'Amirauté a annoncé que plus de mille survivants italiens avaient été sauvés par ses navires. Il est donc possible que plus de 1,500 marins fascistes aient perdu la vie, car les équipages des navires italiens détruits comptaient au moins 2,500 hommes.)

Berlin prépare quelque chose. — Campagne de presse contre la Yougoslavie

Berlin, 31. (P.A.) — Dans les milieux bien informés de Berlin, on a dit, ce soir, que l'Allemagne se juge responsable du maintien de la paix dans la Yougoslavie, mais que l'heure d'imposer la paix n'est pas encore sonnée.

AVIS

L'honorable M. Edgar Rochette, Ministre du Travail de la Province de Québec, conformément aux dispositions de l'article 5 de la Loi de la convention collective (4 Geo. VI, chapitre 38), donne avis par les présentes, qu'il a reçu une requête en modification de la convention collective de travail relative à l'industrie de la chapellerie pour dames et enfants dont la juridiction territoriale s'étend à l'île et le district de Montréal.

AVIS

L'honorable M. Edgar Rochette, Ministre du Travail de la Province de Québec, conformément aux dispositions de l'article 5 de la Loi de la convention collective (4 Geo. VI, chapitre 38), donne avis par les présentes, qu'il a reçu une requête en modification de la convention collective de travail relative à l'industrie de la chapellerie pour dames et enfants dont la juridiction territoriale s'étend à l'île et le district de Montréal.

AVIS

Conformément aux dispositions de l'article 5 de la Loi de la convention collective (4 Geo. VI, chapitre 38), l'honorable Edgar Rochette, ministre du Travail, des Mines et des Pêcheries maritimes, donne avis par les présentes, qu'il a reçu une requête en modification de la convention collective de travail relative à l'industrie de la chapellerie pour dames et enfants dont la juridiction territoriale s'étend à l'île et le district de Montréal.

AVIS

Conformément aux dispositions de l'article 5 de la Loi de la convention collective (4 Geo. VI, chapitre 38), l'honorable Edgar Rochette, ministre du Travail, des Mines et des Pêcheries maritimes, donne avis par les présentes, qu'il a reçu une requête en modification de la convention collective de travail relative à l'industrie de la chapellerie pour dames et enfants dont la juridiction territoriale s'étend à l'île et le district de Montréal.

AVIS

Conformément aux dispositions de l'article 5 de la Loi de la convention collective (4 Geo. VI, chapitre 38), l'honorable Edgar Rochette, ministre du Travail, des Mines et des Pêcheries maritimes, donne avis par les présentes, qu'il a reçu une requête en modification de la convention collective de travail relative à l'industrie de la chapellerie pour dames et enfants dont la juridiction territoriale s'étend à l'île et le district de Montréal.

AVIS

Conformément aux dispositions de l'article 5 de la Loi de la convention collective (4 Geo. VI, chapitre 38), l'honorable Edgar Rochette, ministre du Travail, des Mines et des Pêcheries maritimes, donne avis par les présentes, qu'il a reçu une requête en modification de la convention collective de travail relative à l'industrie de la chapellerie pour dames et enfants dont la juridiction territoriale s'étend à l'île et le district de Montréal.

Table with columns for professions and hourly rates (Métiers, Taux horaire).

Potins et commentaires

La dernière séance du mois de mars à Wall Street fut marquée par une allure plutôt hésitante de la liste, si l'on en juge par la tendance hier sur ce marché. Quant à l'orientation des cours hier sur les Bourses de Montréal et de Toronto, elle était plutôt irrégulière.

Si les nouvelles de l'intéressante victoire navale, remportée par la flotte anglaise contre la marine italienne furent cause d'une hausse de maints titres hier sur la Bourse de Londres, il faut bien reconnaître que l'enthousiasme ne régnait guère à Wall Street et pour cause.

Comme Home Oil comptait 6 nouveaux puits en production au commencement de cette année, il va sans dire que ses revenus ne tarderont pas à augmenter, au point de permettre la déclaration d'un dividende avant longtemps, s'il faut en croire certain rapport.

L'Afrique du Sud est le principal producteur mondial de corindon et la guerre a donné une nouvelle impulsion à cette industrie, qui en ces dernières années a fluctué largement entre la prospérité et la dépression.

La deuxième évaluation officielle publiée par le Ministère de l'Agriculture de la République argentine montre que l'étendue plantée en maïs est de 15,061,072 acres, au lieu d'une évaluation finale de 17,784,000 pour 1939-40 et d'une moyenne de 15,956,302 pour la période quinquennale terminée avec la saison de 1939-40.

La Commission Royale, qui a enquêté dans l'affaire d'Abitibi P. and C. a fait, enfin, connaître son rapport. Si les droits des obligataires

Nos "salaisons" et leurs envois outre-mer. Si le Canada a toujours été un gros exportateur à l'étranger, il l'est davantage présentement, vu que notre pays est reconnu, maintenant, comme "le grenier et l'arsenal de l'Empire Britannique".

Personne n'ignore qu'après la guerre l'Angleterre importait beaucoup de produits alimentaires des Pays-Bas, du Danemark, de la Belgique, de la Norvège, etc., mais que, depuis la prise de ces contrées par les Nazis, elle doit chercher à s'approvisionner ailleurs.

Wilj Limited voit ses profits se contracter, mais sa position financière s'améliore. S'il ressort des données ci-dessus, que nos salaisons, etc., semblent faire de bonnes affaires, il importe, par contre, de ne pas oublier, que ces compagnies, tout comme nos autres entreprises corporatives, sont de plus en plus affectées par les impôts accrus, vu l'immensité de l'effort actuel de guerre du pays.

En effet, un coup d'œil sur son actif global, se totalisant à \$2,193,451, en regard de \$2,350,821 à la fin de 1939 et de \$2,065,756 à la fin de 1938, permet de constater que ses disponibilités s'établissent, au 28 décembre 1940, à \$1,784,856, tandis que son passif exigible ne s'élevait qu'à \$337,418; ce qui signifie donc que son fonds de roulement était de \$1,447,437, comparativement à \$1,442,004 au 28 décembre 1939 et à peine \$1,224,392 il y a deux ans.

Débits bancaires plus élevés en 1940

Ottawa, 31, (P.C.) — La valeur des débits bancaires en 1940 a atteint \$34,537,000,000 contre \$31,517,000,000 en 1939, soit une hausse de 9.5%.

Bourse de MONTREAL

Montreal Power glissait hier à 22 1/8, soit le plus bas niveau vu depuis 1932. Beauharnois, aussi à un nouveau bas.

Le marché local n'est plus ou moins comporté durant le cours de la dernière séance du mois de mars, car le gros des titres, rangés hier sur la place locale, causaient des variations plutôt irrégulières.

12,000 titres industriels changèrent de mains hier sur ce marché, tandis que l'échange des titres miniers se chiffra à 5,200 actions. Montreal Tramways, qui s'était distingué parmi les utilités publiques en fin de semaine, en reculant de 25 points à 25, clôturait hier à 25, mais les autres valeurs publiques étaient encore peu résistants.

Le marché local n'est plus ou moins comporté durant le cours de la dernière séance du mois de mars, car le gros des titres, rangés hier sur la place locale, causaient des variations plutôt irrégulières.

Le profit d'exploitation a atteint \$1,568,036 en 1940 contre \$1,167,993 en 1939. Progrès de la mine.

Profit net accru de l'East Malartic

Il a atteint \$1,568,036 en 1940 contre \$1,167,993 en 1939. Progrès de la mine.

Le profit d'exploitation a atteint \$1,568,036 en 1940 contre \$1,167,993 en 1939. Progrès de la mine.

Le profit d'exploitation a atteint \$1,568,036 en 1940 contre \$1,167,993 en 1939. Progrès de la mine.

Le profit d'exploitation a atteint \$1,568,036 en 1940 contre \$1,167,993 en 1939. Progrès de la mine.

Meilleur bénéfice de Perron'hui

En 1940, la Perron Gold Mines, Limited, a réalisé un bénéfice net de \$561,076 ressortant à 28 cents par action, comparativement à 25 cents en 1939.

En 1940, la Perron Gold Mines, Limited, a réalisé un bénéfice net de \$561,076 ressortant à 28 cents par action, comparativement à 25 cents en 1939.

Les aciéries des E.-U. travailleront à 99.2% cette semaine

New-York, 31. — Les aciéries américaines travailleront au taux de 99.2 pour cent de leur capacité effective cette semaine.

Le tableau ci-dessous indique le rendement des aciéries américaines, en pourcentage de leur capacité effective, pendant les semaines terminées au 28 décembre 1940.

Table with 4 columns: Taux, Chang. P.C., Chang. P.C., Chang. P.C. Rows include 1941, 1940, 1939, 1938, 1937, 1936, 1935, 1934, 1933, 1932, 1931.

La B. A. Oil aura un rapport favorable pour 1940. Le rapport financier de la British American Oil Company Limited pour 1940 qui sera bientôt envoyé aux actionnaires révélera une amélioration du compte de surplus provenant des recettes d'exploitation au pays, dit M. J. G. Miller, président de cette entreprise.

NOS HOMMES D'AFFAIRES

M. JEAN ROLLAND, président de la Cie de Papier Rolland, Ltee, qui a présidé l'assemblée annuelle de la compagnie, hier à 5 heures, a déclaré que les progrès de leur entreprise, (International Newspaper Service).

Baisse du profit de Can. West'n Lumber

Il a été de \$520,759 en 1940 contre \$701,448 en 1939. Impôts plus lourds.

Toronto, 31, (P.C.) — Un profit de \$520,759, après avoir pourvu à la dépréciation et aux taxes, est rapporté par le Canadian Western Lumber Company, Ltd., pour l'année terminée le 31 en fin de semaine, tandis que National Breweries était ferme à 25 1/2.

Le profit d'exploitation a atteint \$520,759 en 1940 contre \$701,448 en 1939. Impôts plus lourds.

Le profit d'exploitation a atteint \$520,759 en 1940 contre \$701,448 en 1939. Impôts plus lourds.

Le profit d'exploitation a atteint \$520,759 en 1940 contre \$701,448 en 1939. Impôts plus lourds.

La compagnie a eu une production de \$1,307,961 en 1940. Intéressants rapports.

La Malartic Goldfields Limited a réalisé un profit net de \$140,189 en 1940 contre un profit de \$124,109 en 1939.

La Malartic Goldfields Limited a réalisé un profit net de \$140,189 en 1940 contre un profit de \$124,109 en 1939.

La Malartic Goldfields Limited a réalisé un profit net de \$140,189 en 1940 contre un profit de \$124,109 en 1939.

La Malartic Goldfields Limited a réalisé un profit net de \$140,189 en 1940 contre un profit de \$124,109 en 1939.

La Malartic Goldfields Limited a réalisé un profit net de \$140,189 en 1940 contre un profit de \$124,109 en 1939.

La Malartic Goldfields Limited a réalisé un profit net de \$140,189 en 1940 contre un profit de \$124,109 en 1939.

La Malartic Goldfields Limited a réalisé un profit net de \$140,189 en 1940 contre un profit de \$124,109 en 1939.

La Malartic Goldfields Limited a réalisé un profit net de \$140,189 en 1940 contre un profit de \$124,109 en 1939.

La Malartic Goldfields Limited a réalisé un profit net de \$140,189 en 1940 contre un profit de \$124,109 en 1939.

La Malartic Goldfields Limited a réalisé un profit net de \$140,189 en 1940 contre un profit de \$124,109 en 1939.

La Malartic Goldfields Limited a réalisé un profit net de \$140,189 en 1940 contre un profit de \$124,109 en 1939.

Haute qualité de notre fromage

St-Jovite, Québec, 31, (P.C.) — Le fromage de St-Jovite, qui est de la production de fromage de la province de Québec l'an dernier a été classé n° 1 contre 67,79 en 1939.

Bourse de NEW-YORK

Les ferroviaires et les utilités, mieux supportés que les aciéries hier à N.-Y. 179 reculs, contre 294 gains. Transactions, modérées.

New-York, 1er (P.C.) — La dernière séance du mois de mars fut marquée par un affermelement irrégulier de la liste mobilière à Wall Street, si l'on en juge par l'orientation des cours hier sur ce marché.

Le total des transactions enregistrées hier sur ce marché s'élevait à 425,519 actions, comparativement à 209,950 le jour précédent.

L'indice de 40 stocks industriels, compilé par la Presse Associée, accusait hier une hausse de 1 de point à 41.5.

Les aciéries étaient quasi inchangées hier et U. S. Steel à 57 1/8 demeurait stationnaire, tandis que Bethlehem Steel ne gagnait que 1-8 de point à 77.

Les titres de compagnies d'automobiles accusaient aussi peu de changements et Chrysler à 42 1/2 était ferme, tandis que Gen. Motors avançait de 1-8 de point à 42-4.

Nickel était bien supporté par les valeurs canadiennes transgées hier sur le marché américain, et le stock se hissait de 1-8 de point à 26 5-8.

Le profit d'exploitation a atteint \$1,307,961 en 1940 contre \$701,448 en 1939.

Le profit d'exploitation a atteint \$1,307,961 en 1940 contre \$701,448 en 1939.

Le profit d'exploitation a atteint \$1,307,961 en 1940 contre \$701,448 en 1939.

Le profit d'exploitation a atteint \$1,307,961 en 1940 contre \$701,448 en 1939.

Le profit d'exploitation a atteint \$1,307,961 en 1940 contre \$701,448 en 1939.

Le profit d'exploitation a atteint \$1,307,961 en 1940 contre \$701,448 en 1939.

Le profit d'exploitation a atteint \$1,307,961 en 1940 contre \$701,448 en 1939.

Le profit d'exploitation a atteint \$1,307,961 en 1940 contre \$701,448 en 1939.

Le profit d'exploitation a atteint \$1,307,961 en 1940 contre \$701,448 en 1939.

Le profit d'exploitation a atteint \$1,307,961 en 1940 contre \$701,448 en 1939.

Les recommandations de la Commission McTague concernant l'Abitibi P. & P. Co.

Elle propose un plan de réorganisation en vertu duquel la compagnie serait tirée de l'état actuel de liquidation et administrée par les obligataires et les actionnaires privilégiés.

Toronto, 31, (P.C.) — Le rapport de la Commission McTague, déposée à l'Assemblée législative, de la Cour de Justice, recommande que l'entreprise Abitibi Paper & Pulp Company, Limited, évaluée à \$100,000,000, soit tirée de son état actuel (comme on sait elle est sous sequestre) et qu'elle soit administrée par un conseil de sept directeurs.

Elle propose un plan de réorganisation en vertu duquel la compagnie serait tirée de l'état actuel de liquidation et administrée par les obligataires et les actionnaires privilégiés.

Le montant global des contrats octroyés au pays pour les travaux de construction en 1940 a atteint \$11,726,100 rapporté en mars 1940 et cela porte le total des contrats octroyés depuis le début de l'année à \$65,276,500, soit plus du double de la valeur globale de \$32,329,700 rapportée pour la même période l'an dernier.

Le rapport global des contrats octroyés en Ontario a atteint \$4,222,900. Pour les autres provinces, la valeur s'établit comme suit:

Quebec, \$2,500,000; Colombie-Britannique, \$875,500; Alberta, \$849,700; Manitoba, \$819,200; Nouvelle-Écosse, \$524,600; Nouveau-Brunswick, \$497,200; Saskatchewan, \$469,900; Ile du Prince-Edouard, \$7,000.

Pour l'île de Montréal, la valeur des contrats émis en mars s'est totalisée à \$2,655,300 contre \$1,655,400 pour Toronto et le district. Pour les trois mois, elle a atteint \$4,800,000 pour Montréal et \$5,618,500 pour Toronto. Ces chiffres dépassent les montants des périodes correspondantes d'il y a un an.

Le plan dit aussi que les obligataires devraient prendre le contrôle complet des propriétés et de l'actif de la compagnie si elle ne peut payer les intérêts contractés.

Les commissaires ont trouvé que les obligations existantes relatives à la réorganisation de compagnies qui ont des difficultés financières sont inadéquates. Ils ne font aucune recommandation de soit recourir à de nouvelles obligations, mais ils recommandent que les obligations existantes soient remboursées.

Les commissaires ont constaté qu'il n'est pas possible actuellement de vendre l'actif de la compagnie à un prix qui satisferait les obligataires et qu'au cas où ils seraient recourus, les actionnaires pourraient profiter de leurs placements avant longtemps. Ils ajoutent, cependant, que la compagnie doit avoir un conseil de directeurs obligataires et qu'elle ne doit faire aucun paiement aux actionnaires avant que les obligations aient été compensées pleinement.

Les commissaires ont constaté qu'il n'est pas possible actuellement de vendre l'actif de la compagnie à un prix qui satisferait les obligataires et qu'au cas où ils seraient recourus, les actionnaires pourraient profiter de leurs placements avant longtemps.

Les commissaires ont constaté qu'il n'est pas possible actuellement de vendre l'actif de la compagnie à un prix qui satisferait les obligataires et qu'au cas où ils seraient recourus, les actionnaires pourraient profiter de leurs placements avant longtemps.

Les commissaires ont constaté qu'il n'est pas possible actuellement de vendre l'actif de la compagnie à un prix qui satisferait les obligataires et qu'au cas où ils seraient recourus, les actionnaires pourraient profiter de leurs placements avant longtemps.

Les commissaires ont constaté qu'il n'est pas possible actuellement de vendre l'actif de la compagnie à un prix qui satisferait les obligataires et qu'au cas où ils seraient recourus, les actionnaires pourraient profiter de leurs placements avant longtemps.

Les commissaires ont constaté qu'il n'est pas possible actuellement de vendre l'actif de la compagnie à un prix qui satisferait les obligataires et qu'au cas où ils seraient recourus, les actionnaires pourraient profiter de leurs placements avant longtemps.

Les commissaires ont constaté qu'il n'est pas possible actuellement de vendre l'actif de la compagnie à un prix qui satisferait les obligataires et qu'au cas où ils seraient recourus, les actionnaires pourraient profiter de leurs placements avant longtemps.

Les commissaires ont constaté qu'il n'est pas possible actuellement de vendre l'actif de la compagnie à un prix qui satisferait les obligataires et qu'au cas où ils seraient recourus, les actionnaires pourraient profiter de leurs placements avant longtemps.

Les commissaires ont constaté qu'il n'est pas possible actuellement de vendre l'actif de la compagnie à un prix qui satisferait les obligataires et qu'au cas où ils seraient recourus, les actionnaires pourraient profiter de leurs placements avant longtemps.

Les commissaires ont constaté qu'il n'est pas possible actuellement de vendre l'actif de la compagnie à un prix qui satisferait les obligataires et qu'au cas où ils seraient recourus, les actionnaires pourraient profiter de leurs placements avant longtemps.

Les commissaires ont constaté qu'il n'est pas possible actuellement de vendre l'actif de la compagnie à un prix qui satisferait les obligataires et qu'au cas où ils seraient recourus, les actionnaires pourraient profiter de leurs placements avant longtemps.

Les commissaires ont constaté qu'il n'est pas possible actuellement de vendre l'actif de la compagnie à un prix qui satisferait les obligataires et qu'au cas où ils seraient recourus, les actionnaires pourraient profiter de leurs placements avant longtemps.

Les commissaires ont constaté qu'il n'est pas possible actuellement de vendre l'actif de la compagnie à un prix qui satisferait les obligataires et qu'au cas où ils seraient recourus, les actionnaires pourraient profiter de leurs placements avant longtemps.

Les commissaires ont constaté qu'il n'est pas possible actuellement de vendre l'actif de la compagnie à un prix qui satisferait les obligataires et qu'au cas où ils seraient recourus, les actionnaires pourraient profiter de leurs placements avant longtemps.

Les commissaires ont constaté qu'il n'est pas possible actuellement de vendre l'actif de la compagnie à un prix qui satisferait les obligataires et qu'au cas où ils seraient recourus, les actionnaires pourraient profiter de leurs placements avant longtemps.

Les commissaires ont constaté qu'il n'est pas possible actuellement de vendre l'actif de la compagnie à un prix qui satisferait les obligataires et qu'au cas où ils seraient recourus, les actionnaires pourraient profiter de leurs placements avant longtemps.

Les commissaires ont constaté qu'il n'est pas possible actuellement de vendre l'actif de la compagnie à un prix qui satisferait les obligataires et qu'au cas où ils seraient recourus, les actionnaires pourraient profiter de leurs placements avant longtemps.

Les commissaires ont constaté qu'il n'est pas possible actuellement de vendre l'actif de la compagnie à un prix qui satisferait les obligataires et qu'au cas où ils seraient recourus, les actionnaires pourraient profiter de leurs placements avant longtemps.

Les commissaires ont constaté qu'il n'est pas possible actuellement de vendre l'actif de la compagnie à un prix qui satisferait les obligataires et qu'au cas où ils seraient recourus, les actionnaires pourraient profiter de leurs placements avant longtemps.

Les commissaires ont constaté qu'il n'est pas possible actuellement de vendre l'actif de la compagnie à un prix qui satisferait les obligataires et qu'au cas où ils seraient recourus, les actionnaires pourraient profiter de leurs placements avant longtemps.

Les commissaires ont constaté qu'il n'est pas possible actuellement de vendre l'actif de la compagnie à un prix qui satisferait les obligataires et qu'au cas où ils seraient recourus, les actionnaires pourraient profiter de leurs placements avant longtemps.

Les commissaires ont constaté qu'il n'est pas possible actuellement de vendre l'actif de la compagnie à un prix qui satisferait les obligataires et qu'au cas où ils seraient recourus, les actionnaires pourraient profiter de leurs placements avant longtemps.

Les commissaires ont constaté qu'il n'est pas possible actuellement de vendre l'actif de la compagnie à un prix qui satisferait les obligataires et qu'au cas où ils seraient recourus, les actionnaires pourraient profiter de leurs placements avant longtemps.

Les commissaires ont constaté qu'il n'est pas possible actuellement de vendre l'actif de la compagnie à un prix qui satisferait les obligataires et qu'au cas où ils seraient recourus, les actionnaires pourraient profiter de leurs placements avant longtemps.

Les commissaires ont constaté qu'il n'est pas possible actuellement de vendre l'actif de la compagnie à un prix qui satisferait les obligataires et qu'au cas où ils seraient recourus, les actionnaires pourraient profiter de leurs placements avant longtemps.

Les commissaires ont constaté qu'il n'est pas possible actuellement de vendre l'actif de la compagnie à un prix qui satisferait les obligataires et qu'au cas où ils seraient recourus, les actionnaires pourraient profiter de leurs placements avant longtemps.

Les commissaires ont constaté qu'il n'est pas possible actuellement de vendre l'actif de la compagnie à un prix qui satisferait les obligataires et qu'au cas où ils seraient recourus, les actionnaires pourraient profiter de leurs placements avant longtemps.

Les commissaires ont constaté qu'il n'est pas possible actuellement de vendre l'actif de la compagnie à un prix qui satisferait les obligataires et qu'au cas où ils seraient recourus, les actionnaires pourraient profiter de leurs placements avant longtemps.

Les commissaires ont constaté qu'il n'est pas possible actuellement de vendre l'actif de la compagnie à un prix qui satisferait les obligataires et qu'au cas où ils seraient recourus, les actionnaires pourraient profiter de leurs placements avant longtemps.

Les commissaires ont constaté qu'il n'est pas possible actuellement de vendre l'actif de la compagnie à un prix qui satisferait les obligataires et qu'au cas où ils seraient recourus, les actionnaires pourraient profiter de leurs placements avant longtemps.

Les commissaires ont constaté qu'il n'est pas possible actuellement de vendre l'actif de la compagnie à un prix qui satisferait les obligataires et qu'au cas où ils seraient recourus, les actionnaires pourraient profiter de leurs placements avant longtemps.

Les commissaires ont constaté qu'il n'est pas possible actuellement de vendre l'actif de la compagnie à un prix qui satisferait les obligataires et qu'au cas où ils seraient recourus, les actionnaires pourraient profiter de leurs placements avant longtemps.

Les commissaires ont constaté qu'il n'est pas possible actuellement de vendre l'actif de la compagnie à un prix qui satisferait les obligataires et qu'au cas où ils seraient recourus, les actionnaires pourraient profiter de leurs placements avant longtemps.

Les commissaires ont constaté qu'il n'est pas possible actuellement de vendre l'actif de la compagnie à un prix qui satisferait les obligataires et qu'au cas où ils seraient recourus, les actionnaires pourraient profiter de leurs placements avant longtemps.

Les commissaires ont constaté qu'il n'est pas possible actuellement de vendre l'actif de la compagnie à un prix qui satisferait les obligataires et qu'au cas où ils seraient recourus, les actionnaires pourraient profiter de leurs placements avant longtemps.

Les commissaires ont constaté qu'il n'est pas possible actuellement de vendre l'actif de la compagnie à un prix qui satisferait les obligataires et qu'au cas où ils seraient recourus, les actionnaires pourraient profiter de leurs placements avant longtemps.

Les commissaires ont constaté qu'il n'est pas possible actuellement de vendre l'actif de la compagnie à un prix qui satisferait les obligataires et qu'au cas où ils seraient recourus, les actionnaires pourraient profiter de leurs placements avant longtemps.

Les commissaires ont constaté qu'il n'est pas possible actuellement de vendre l'actif de la compagnie à un prix qui satisferait les obligataires et qu'au cas où ils seraient recourus, les actionnaires pourraient profiter de leurs placements avant longtemps.

Les commissaires ont constaté qu'il n'est pas possible actuellement de vendre l'actif de la compagnie à un prix qui satisferait les obligataires et qu'au cas où ils seraient recourus, les actionnaires pourraient profiter de leurs placements avant longtemps.

Les commissaires ont constaté qu'il n'est pas possible actuellement de vendre l'actif de la compagnie à un prix qui satisferait les obligataires et qu'au cas où ils seraient recourus, les actionnaires pourraient profiter de leurs placements avant longtemps.

Les commissaires ont constaté qu'il n'est pas possible actuellement de vendre l'actif de la compagnie à un prix qui satisferait les obligataires et qu'au cas où ils seraient recourus, les actionnaires pourraient profiter de leurs placements avant longtemps.

Les commissaires ont constaté qu'il n'est pas possible actuellement de vendre l'actif de la compagnie à un prix qui satisferait les obligataires et qu'au cas où ils seraient recourus, les actionnaires pourraient profiter de leurs placements avant longtemps.

Les commissaires ont constaté qu'il n'est pas possible actuellement de vendre l'actif de la compagnie à un prix qui satisferait les obligataires et qu'au cas où ils seraient recourus, les actionnaires pourraient profiter de leurs placements avant longtemps.

Les commissaires ont constaté qu'il n'est pas possible actuellement de vendre l'actif de la compagnie à un prix qui satisferait les obligataires et qu'au cas où ils seraient recourus, les actionnaires pourraient profiter de leurs placements avant longtemps.

Les commissaires ont constaté qu'il n'est pas possible actuellement de vendre l'actif de la compagnie à un prix qui satisferait les obligataires et qu'au cas où ils seraient recourus, les actionnaires pourraient profiter de leurs placements avant longtemps.

Les commissaires ont constaté qu'il n'est pas possible actuellement de vendre l'actif de la compagnie à un prix qui satisferait les obligataires et qu'au cas où ils seraient recourus, les actionnaires pourraient profiter de leurs placements avant longtemps.

Les commissaires ont constaté qu'il n'est pas possible actuellement de vendre l'actif de la compagnie à un prix qui satisferait les obligataires et qu'au cas où ils seraient recourus, les actionnaires pourraient profiter de leurs placements avant longtemps.

Les commissaires ont constaté qu'il n'est pas possible actuellement de vendre l'actif de la compagnie à un prix qui satisferait les obligataires et qu'au cas où ils seraient recourus, les actionnaires pourraient profiter de leurs placements avant longtemps.

Les commissaires ont constaté qu'il n'est pas possible actuellement de vendre l'actif de la compagnie à un prix qui satisferait les obligataires et qu'au cas où ils seraient recourus, les actionnaires pourraient profiter de leurs placements avant longtemps.

Les commissaires ont constaté qu'il n'est pas possible actuellement de vendre l'actif de la compagnie à un prix qui satisferait les obligataires et qu'au cas où ils seraient recourus, les actionnaires pourraient profiter de leurs placements avant longtemps.

Les commissaires ont constaté qu'il n'est pas possible actuellement de vendre l'actif de la compagnie à un prix qui satisferait les obligataires et qu'au cas où ils seraient recourus, les actionnaires pourraient profiter de leurs placements avant longtemps.

Les commissaires ont constaté qu'il n'est pas possible actuellement de vendre l'actif de la compagnie à un prix qui satisferait les obligataires et qu'au cas où ils seraient recourus, les actionnaires pourraient profiter de leurs placements avant longtemps.

Les commissaires ont constaté qu'il n'est pas possible actuellement de vendre l'actif de la compagnie à un prix qui satisferait les obligataires et qu'au cas où ils seraient recourus, les actionnaires pourraient profiter de leurs placements avant longtemps.

Les commissaires ont constaté qu'il n'est pas possible actuellement de vendre l'actif de la compagnie à un prix qui satisferait les obligataires et qu'au cas où ils seraient recourus, les actionnaires pourraient profiter de leurs placements avant longtemps.

Les commissaires ont constaté qu'il n'est pas possible actuellement de vendre l'actif de la compagnie à un prix qui satisferait les obligataires et qu'au cas où ils seraient recourus, les actionnaires pourraient profiter de leurs placements avant longtemps.

Les commissaires ont constaté qu'il n'est pas possible actuellement de vendre l'actif de la compagnie à un prix qui satisferait les obligataires et qu'au cas où ils seraient recourus, les actionnaires pourraient profiter de leurs placements avant longtemps.

Les commissaires ont constaté qu'il n'est pas possible actuellement de vendre l'actif de la compagnie à un prix qui satisferait les obligataires et qu'au cas où ils seraient recourus, les actionnaires pourraient profiter de leurs placements avant longtemps.

Les commissaires ont constaté qu'il n'est pas possible actuellement de vendre l'actif de la compagnie à un prix qui satisferait les obligataires et qu'au cas où ils seraient recourus, les actionnaires pourraient profiter de leurs placements avant longtemps.

Les commissaires ont constaté qu'il n'est pas possible actuellement de vendre l'actif de la compagnie à un prix qui satisferait les obligataires et qu'au cas où ils seraient recourus, les actionnaires pourraient profiter de leurs placements avant longtemps.

Les commissaires ont constaté qu'il n'est pas possible actuellement de vendre l'actif de la compagnie à un prix qui satisferait les obligataires et qu'au cas où ils seraient recourus, les actionnaires pourraient profiter de leurs placements avant longtemps.

Les commissaires ont constaté qu'il n'est pas possible actuellement de vendre l'actif de la compagnie à un prix qui satisferait les obligataires et qu'au cas où ils seraient recourus, les actionnaires pourraient profiter de leurs placements avant longtemps.

Les commissaires ont constaté qu'il n'est pas possible actuellement de vendre l'actif de la compagnie à un prix qui satisferait les obligataires et qu'au cas où ils seraient recourus, les actionnaires pourraient profiter de leurs placements avant longtemps.

Les commissaires ont constaté qu'il n'est pas possible actuellement de vendre l'actif de la compagnie à un prix qui satisferait les obligataires et qu'au

BOURSE DE MONTREAL

Cours fournis par JONES, HEWARD & CO. 240 ouest, rue Saint-Jacques, Montreal

Table of stock prices for Montreal, including columns for 'Dern. 1941' and 'Dern. 1940' for various stocks like Bell Telephone, Canadian National, etc.

CURB DE MONTREAL

Cours fournis par L.G. BEAUBIEN & CIE, 61 ouest, rue Saint-Jacques, Montreal

Table of Curb market prices for Montreal, listing various stocks and their current and previous prices.

BOURSE DE NEW-YORK

Cours fournis par A.M. KIDDER & COMPANY, 388 ouest, rue Saint-Jacques, Montreal

Table of New York stock market prices, including sections for 'Stock et div' and 'Obligations canadiennes'.

OBLIGATIONS CANADIENNES

Cours de fermeture Dominion du Canada

Table of Canadian bond prices, listing various government and corporate bonds.

Rendement des valeurs

Par L. J. FORGET & CIE, 671 rue St-Francois-Xavier, Montreal

Table showing yields for various financial instruments, including bonds and stocks.

MEDECINS

Advertisement for Dr. Prevost, a specialist in various medical fields, including a list of services and contact information.

Solde commercial favorable du Canada en février

Ottawa, 31. (P.C.) — Le Canada a eu un solde commercial favorable de \$10,000,700 en février contre un solde défavorable de \$9,420,900 en janvier.

Moyennes de la Bourse de Montreal

Table showing average stock prices for the Montreal Stock Exchange for various months.

Bourse de Toronto

Les mines d'or et les huiles ont avancé, hier

Toronto, 31. (P.C.) — Les mines d'or et les huiles ont avancé, hier, à la hausse, aujourd'hui, mais les métaux et les industrielles ont faibli.

Table of Toronto stock market prices, including various mining and industrial stocks.

Compensations bancaires plus élevées en mars

La valeur des chèques passant par la chambre des compensations des banques canadiennes a atteint \$1,590,733,183 durant le mois de mars, soit une hausse de \$268,115,426 par rapport à la valeur globale de \$1,322,617,757 rapportée pour le même mois de l'an dernier.

Table of bank compensation data, showing monthly trends and year-over-year comparisons.

Investment Trusts

Compilés par A.M. KIDDER & CO. 388 Saint-Jacques, Montreal

Table listing various investment trusts and their performance metrics.

Prix des denrées

Courants fournis par Shearson, Hamill & Co., 231 ouest, rue Notre-Dame, Montreal

Table of commodity prices for various goods like wheat, sugar, and oil.

HORS-LISTE

Cours fournis par G.E. LESLIE & Co., 800, St-Jacques, ouest

Table of off-list stock prices for various companies.

Group Securities Inc.

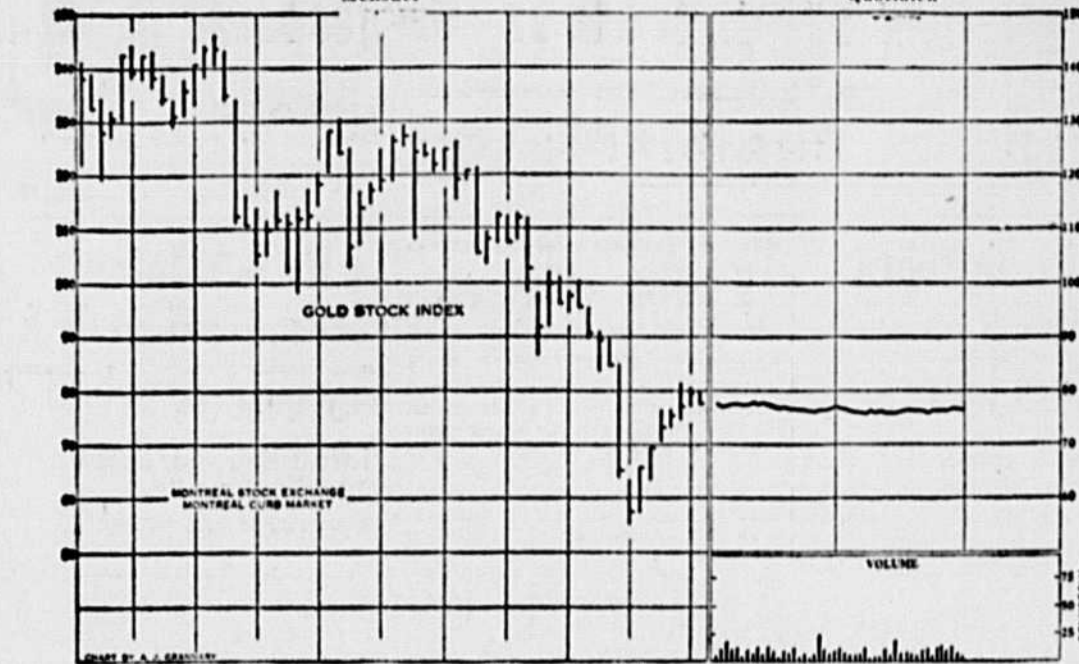
Par G.E. BEAUSOLEIL & CIE, 132 ouest, rue Saint-Jacques, Montreal

Table of Group Securities Inc. offerings and prices.

Cours moyens de la Bourse de Toronto

Table showing average stock prices for the Toronto Stock Exchange.

FLUCTUATIONS DE L'INDICE DES MINES D'OR



Le graphique ci-dessus préparé par la Bourse et le Curb de Montreal indique les fluctuations mensuelles et quotidiennes de l'indice de quinze titres de mines d'or cotés sur ces marchés ainsi que le volume quotidien de transactions.

Dernières nouvelles sur les mines et les huiles

Inspiration Mining — L'Inspiration Mining & Development Co. Ltd. a fait des travaux de sondage que dans le nord de l'Ontario et du Québec, dit le président, M. M.A. Thomson.

Central Patricia — L'assemblée annuelle des actionnaires de la Central Patricia Gold Mines Ltd. a eu lieu hier.

Verdun annonce un surplus de \$12,008.80 pour 1940 — L'installation de lampes additionnelles dans les rues de la ville, l'amélioration des usines de pompage des égouts, l'ouverture de nouvelles artères, la construction de l'auditorium, du natatorium, d'une piscine pour les enfants au parc Rheaume, la reconstruction d'égouts et la réparation des rues, trottoirs, etc.

Marché des changes

Cours de change entre Banques — Angleterre livre chèque 4.62 1/2, Suisse franc 2.28, Japon yen 1.00, etc.

Fermeture du Liverpool Cotton Exchange

Liverpool, 31. — Le Liverpool Cotton Exchange a fermé ses portes à midi aujourd'hui.

Marché des grains

Par O'Brien & Williams, 100, rue Saint-Jacques, Montreal

Table of grain market prices for various types of wheat and other grains.

Moyennes des obligations à New-York

Compilés par la Franco Associee

Table showing average bond prices for New York.

Marché des huiles

Par G.E. BEAUSOLEIL & CIE, 132 ouest, rue Saint-Jacques, membre de la Bourse des Huiles de Colombie

Table of oil market prices for various grades of oil.

Les revenus

Les revenus sont les suivants: taxes foncières, \$41,021,52; amendes, \$1,168,408.28; taxes scolaires, \$38,747,00; taxes d'affaires, \$66,605.61; taxe d'eau, \$277,079.49; permis, \$17,224.65; licences, \$33,146.48; taxe de vente et impôt sur le revenu, \$170,000; divers, \$175,446.41; total, \$1,875,179.40.

Les dépenses

Les dépenses sont les suivantes: service de la dette, \$589,675.61; services publics, \$709,228.77; administration, \$96,165.68; Commission métropolitaine de Montreal, \$18,000; taxe d'amusement, \$39,312.29; taxes scolaires à la Commission des écoles catholiques, \$206,709.01; à la Commission des écoles protestantes, \$87,038.05; déboursé pour secours directs et travaux de chômage, \$27,041.19; total, \$1,863,170.19; surplus, \$12,008.80.

Les souscriptions ont atteint \$1,545,629

Toronto, 31. (P.C.) — On a annoncé, ce soir, que le chiffre des souscriptions neuves Fonds des oeuvres de guerre dans les neuf provinces avait atteint \$1,545,629. L'objectif de la campagne est \$5,500,000.

Toutes commandes données d'ici au 31 avril, seront livrées pour Pâques... COMPLET ET PALETOT... J. E. BOLDUC

Maurice Dekobra à Montréal pour quelques jours

Le célèbre romancier veut aller vivre aux Etats-Unis... M. Maurice Dekobra, auteur de la "Madone des sleepings", roman qui a été traduit en 27 langues...

Faits divers

Enfant broyé à mort... Marven Charade, jeune Juif de 4 ans, dont les parents habitent 5922, rue St-Urbain... Réversé par un camion... Mme Léo Roberge, 42 ans, 3480, rue Shuter...

Les sans-travail à l'hôtel de ville

Ils demandent que la Ville leur paie encore leurs allocations... Une centaine de chômeurs se sont réunis hier matin dans la salle des parents habitant 200, rue Devienne...

Les réunions

Rotary Club... Déjeuner-causerie, aujourd'hui, à 12 heures 40, à l'hôtel Mont-Royal... Chambre de Commerce des Jeunes... Réunion des membres du comité du commerce...

Plus de vingt personnes sont victimes d'asphyxie par l'oxyde de carbone

Plus de vingt personnes souffrirent d'asphyxie par l'oxyde de carbone, hier matin, dans un immeuble portant le numéro 649 ouest, rue Notre-Dame... Huit personnes seulement ont été assez sérieusement atteintes par le gaz...

POUR TELEPHONER AU "CANADA" Dans le jour HARBOR 5131... SOIR DIMANCHE ET FÊTES: Police, incendie, accidents HA 6131

Le Dr J.-A. Jarry réélu président de l'Institut Bruchési

Résolution pour obtenir, 1.000 autres lits aux tuberculeux... A leur réunion générale annuelle tenue récemment, les membres de l'Institut Bruchési de Montréal Inc., ont confirmé le rapport des activités des cliniques...

Soirée annuelle du Club Letellier-de-St-Just le 12 avril, au Reform Club

Le Club Letellier-de-St-Just donnera le samedi 12 avril, sa soirée annuelle dans les salons du Club de Reforme, sous la présidence d'honneur



M. IVANHOE BELISLE

de M. Eugène Durocher, député de St-Jacques aux Communes, de Mme Durocher, du Dr J.-R. Toupin, député de St-Jacques à l'Assemblée législative, et de Mme Toupin... M. Ivanhoe Belisle, président du Club, nous a communiqué hier qu'il avait invité les sénateurs, conseillers législatifs et députés fédéraux et provinciaux de l'île de Montréal...

Premier représentant d'Ontario à répondre à l'invitation de M. Godbout

Québec, 31. (Du correspondant parlementaire du Canada) — Le colonel H. W. A. Foster, D.S.O., M.C. (avec palmes), C.P., qui sera l'invité d'honneur du Club Canadien de Québec mercredi à un déjeuner qui aura lieu au Château-Frontenac, apportera à l'hon. Adélard Godbout, premier ministre de la province de Québec, une lettre de l'hon. M. F. Heppner, premier ministre de la province d'Ontario... Dans le discours qu'il prononcera le 5 décembre dernier à Toronto, devant une réunion du club Canadien et de l'Empire Club, l'hon. M. Godbout, après avoir exprimé les sentiments de sa province, invitait l'Ontario à envoyer à Québec des représentants autorisés...

Le R. P. d'Auteuil Richard au dîner-forum de la jeune Chambre ce soir

La Chambre de commerce des jeunes réunira un bon nombre de ses membres ce soir à l'occasion d'un dîner-forum qui aura lieu dans le salon Chêne de l'hôtel Windsor, à 6 h. 30... Le colonel Foster, héros de la Grande Guerre, est le premier à répondre à l'invitation du premier ministre de notre province... L'hon. M. Heppner a voulu que la visite du colonel Foster ait un caractère officiel, et il lui a remis une lettre pour l'hon. M. Godbout...

Beau témoignage des élèves du Choeur de France

Une fête réunissant, hier soir, des amis intimes de M. et Mme José De laquerrière, à l'occasion du troisième anniversaire de la chorale du Choeur de France... Cette fête, qui avait été soigneusement organisée par les soixante élèves de cette chorale, remporta un grand succès... Le lieutenant-gouverneur J. C. Bowen a donné la sanction royale à 32 bills...

Sanction royale donnée à 32 bills

Edmonton, 31. (P.C.) — Le lieutenant-gouverneur J. C. Bowen a donné la sanction royale à 32 bills adoptés par la Législature albertaine, portant à 53 le nombre des lois adoptées au cours de la présente session...

Les dirigeants chinois et la démocratie

Toronto, 31 (P.C.) — M. Gordon Agnew, professeur dans une université de Chine en congé au Canada, a dit devant les membres du Canadian Club, que les dirigeants chinois ne sont pas, comme on l'a dit, opposés aux idées démocratiques et favorables aux régimes totalitaires...

M. Edward Wilson promet du travail aux chômeurs

"Nous projetons des travaux de chômage", dit le candidat à la mairie... "Tous les chômeurs de Verdun auront du travail, si je suis réélu maire le 7 avril prochain. Aucun d'eux ne devra craindre la misère. Nous nous occuperons de leur sort, comme nous nous en sommes occupés depuis deux ans. Il est vrai que les gouvernements mensuels, mais nous trouverons une solution au problème..."

C'est ce que le maire Edward Wilson a déclaré, hier soir, à la première assemblée de sa campagne électorale tenue dans le sous-sol de l'église Notre-Dame-de-Lourdes... Le candidat à la mairie a parié longuement des succès remportés par l'administration actuelle de Verdun. Il a d'abord annoncé que la ville avait réalisé un surplus de \$12,008.80 en 1940. Tout en signalant que ce surplus atteindrait près de \$30,000 si on n'avait pas acheté du matériel moderne dont la ville avait besoin...

M. Wilson a aussi mentionné les travaux que la ville a terminés ou entrepris depuis son élection à la mairie en 1939. Puis il a énuméré ceux que le conseil a l'intention d'exécuter cet été pour aider à la solution du problème du chômage à Verdun. "Nous avons dépensé \$66,000 pour compléter l'auditorium et \$170,000 pour terminer le natatorium. Nous avons aussi amélioré la promenade. D'autres améliorations y seront apportées de nouveau cet été. Nous effectuerons également de nombreux travaux de pavage..."

M. Wilson a aussi mentionné les travaux que la ville a terminés ou entrepris depuis son élection à la mairie en 1939. Puis il a énuméré ceux que le conseil a l'intention d'exécuter cet été pour aider à la solution du problème du chômage à Verdun. "Nous avons dépensé \$66,000 pour compléter l'auditorium et \$170,000 pour terminer le natatorium. Nous avons aussi amélioré la promenade. D'autres améliorations y seront apportées de nouveau cet été. Nous effectuerons également de nombreux travaux de pavage..."

Réunion de l'Association libérale Mercier, ce soir

Ce soir, la section Immaculée-Conception de St-Louis-de-Gonzague de l'Association libérale Mercier tiendra une



M. FRED DUCLOS

grande réunion à la salle Francoeur, 5312, rue Papineau, sous la présidence de M. Fred Duclos, président de la section. Une conférence des plus instructives dont le titre est: "Quelle voie choisirait-elle?" sera présentée à l'auditorium par M. Léopold Favrean. On compte sur la présence des officiers et des membres de l'association et on invite tous les libéraux du comité et toutes les associations libérales du district de Montréal...

Les certificats d'épargne de guerre sont une armure contre l'inflation. — Achetez-en maintenant.

R. S. V. P. Par Adrien ROBITAILLE... QUESTIONS 1—Où donc pourrions-nous retrouver les endroits suivants: la rue du Credo? l'allée du Notre-Père? le carrefour Ainsi-soit-il? On se croirait au ciel, n'est-ce pas? et même au septième! et pourtant il ne s'agit que d'une ville de notre terre, fort en vedette de ce temps-ci...

Verdun annonce un surplus de \$12,008.80 pour 1940

La Ville a dépensé \$309,924 en travaux de chômage. La taxe de vente et l'impôt sur le revenu lui ont rapporté en tout \$406,291

Le gérant de la Ville de Verdun, M. J. R. French, a annoncé hier soir, en soumettant son rapport financier au conseil municipal, que la municipalité accuse un excédent de revenus de \$12,008.80 durant son année fiscale de 1940. Les dépenses se sont élevées à \$1,863,170.60 et les revenus à \$1,875,179.40.

M. French a ajouté "que ces résultats très satisfaisants ont été obtenus grâce aux efforts du conseil municipal et au dévouement et à la coopération des directeurs et du personnel des divers services municipaux". Le conseil, réuni sous la présidence du maire Edward Wilson, a approuvé le rapport en entier.

Réunion de la section St-Arsène-St-Ambroise demain soir, à 8 h. 30

La section Saint-Arsène-Saint-Ambroise de l'Association libérale Saint-Denis-Dorion tiendra une importante



M. ARMAND CURODEAU

réunion, demain soir, à 8 h. 30, dans la salle McCaughan, 6933a, rue Christophe-Colomb. M. Azellus Denis, député de Saint-Denis à la Chambre des Communes, assistera, ainsi que M. Paul Gauthier et M. J.-Emile Dubreuil, respectivement députés de Laurier et de Jeanne-Mance à l'Assemblée législative.

M. Armand Curodeau, président de la section Saint-Arsène-Saint-Ambroise, présidera.

Cinq sous par jour d'épargne tiennent à distance la Gestapo.

Mouvement de la Libre Roumanie

M. le Dr A.-O. Iacov lance un vibrant appel aux Canadiens d'origine roumaine

On nous annonçait, hier, que l'on tente actuellement de réunir sous la même bannière tous les Canadiens d'origine roumaine. C'est "le mouvement de la Roumanie Libre". M. le docteur A. O. Iacov, secrétaire de "Roumanie Libera", dont les quartiers généraux sont situés à 1130, rue Sainte-Catherine, lance à cet effet un appel à tous les loyaux citoyens de la Grande-Bretagne et du Canada, nés en Roumanie ou d'origine roumaine, hommes et femmes, sans distinction de croyances religieuses... Plusieurs Canadiens d'origine roumaine font déjà partie du nouveau mouvement qui a pour but d'aider à mettre fin au nouveau gouvernement pro-nazi en Roumanie et d'avoir raison des traités qui ont rendu la Roumanie aux Allemands. Ils se proposent également d'aider le plus possible la Grande-Bretagne et ses alliés à combattre le nazisme.

Commencement d'incendie à l'hôtel Clarendon

Québec, 31. (P.C.) — Un commencement d'incendie a été découvert, aujourd'hui, au sommet du puits de l'ascenseur de l'hôtel Clarendon.

Les pompiers découvrirent le toit pour éteindre les flammes. Il n'y eut que de légers dommages.

L'on notait, hier soir, une amélioration sensible dans l'état du sergent Burnham

Peu avant minuit, hier soir, les autorités du pavillon "Ross-Memorial" de l'hôpital Victoria de Montréal, nous déclarèrent que l'état général du sergent Herbert Burnham, de la police municipale, était légèrement plus satisfaisant dans les circonstances. Il dormait paisiblement à ces heures et l'on exprima l'opinion qu'il était en excellente voie de guérison. Comme nous le relations dans notre édition d'hier matin, ce brave officier de police fut lâchement abattu d'un coup de revolver dans le dos, tard samedi soir, au cours d'une tentative de vol à main armée qui se déroula à la succursale DeLormier des pharmacies de la raison sociale "Dr Leduc Drug Company", 2107 est, rue Sainte-Catherine.

On a appris que deux anciens forçats qui refusèrent catégoriquement toute nourriture au cours de la journée entière d'hier, semblaient toutefois se remettre des effets du duel à coups de revolver, à l'issue duquel ils furent capturés et conduits aux quartiers généraux de la Sûreté municipale. Ces deux individus, Georges Graton, 42 ans, et Raoul Bouchard, 42 ans, comparaitront, dès aujourd'hui, en correctionnelle, sous les accusations de tentatives de meurtre et de vol à main armée. Parmi ceux qui participèrent à la dramatique capture des deux anciens bagnards, l'on mentionna, hier, les noms des agents Auclide Jetté et André Ouellette, de la voiture No 23, de l'école de la Radio-Police, qui arrivèrent les premiers sur les lieux de concert avec le cadet Stephen Savchuk, du poste No 13, (rue Frontenac), ainsi que les sergents-détectives Léopold Guérin et Simeon Du-mais, de la brigade préposée aux vols à main armée, et les sergents-détectives Paul Héty et R. Longtin, de l'école de la police nocturne.

Un cordonnier et un agent de police perdent la vie dans un violent incendie

Deux personnes perdirent la vie et une troisième fut grièvement brûlée à un bras, hier matin, dans un incendie qui détruisit une boutique de cordonnerie portant le numéro 1477, rue St-Antoine. On ignore la cause de cet incendie néfaste. Les victimes sont M. Frank Bullock, 35 ans, cordonnier, 1477, rue St-Antoine, et l'agent James C. Hallsworth, 42 ans, 5630, rue Cartier, dont les cadavres furent trouvés brûlés, ainsi que Mme Frank Bullock, 42 ans, épouse du cordonnier, qui fut pansée plus tard, à l'hôpital St-Luc, pour de graves brûlures qu'elle avait reçues au bras droit. Les cadavres du cordonnier et de l'agent décedés sont actuellement à la morgue, où une enquête sera tenue, incessamment, par le coroner du district de Montréal, Me Richard-L. Duckett.

L'incendie se déclara, vers 6 h. 30 hier matin, dans le plafond de la boutique à l'arrière de laquelle habitait M. Bullock et son fils Frankie. L'agent Hallsworth, un ami de la famille, qui portait le surnom de "Jimmy the Cop" et qui était attaché au poste No 9, (à la Pointe-Saint-Charles), avait passé la nuit là. L'incendie fut découvert par Mme Bullock, éveillée par le crépitements des flammes. Elle éveilla alors son époux, puis elle réussit à se sauver par la porte d'avant de la cordonnerie croyant à ce moment que son mari et l'agent de police la suivaient. L'alarme amena promptement sur place, les pompiers commandés par le chef de district Dumas, mais il était à ce moment absolument impossible de pénétrer dans le petit établissement, transformé en un brasier d'où s'échappaient des nuages de fumée acre et dangereuse. L'on se servit de plusieurs lances et les flammes furent rapidement maîtrisées. Lorsque les sapeurs purent pénétrer dans la bâtisse, ils découvrirent les deux cadavres dans l'arrière-boutique. On croit que les deux victimes moururent asphyxiées, malgré le fait que leurs cadavres portaient d'affreuses brûlures.

R. ÉMARD Maison établie en 1907 BOIS DE CONSTRUCTION... 4463, rue Papineau - AM. 6809